

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

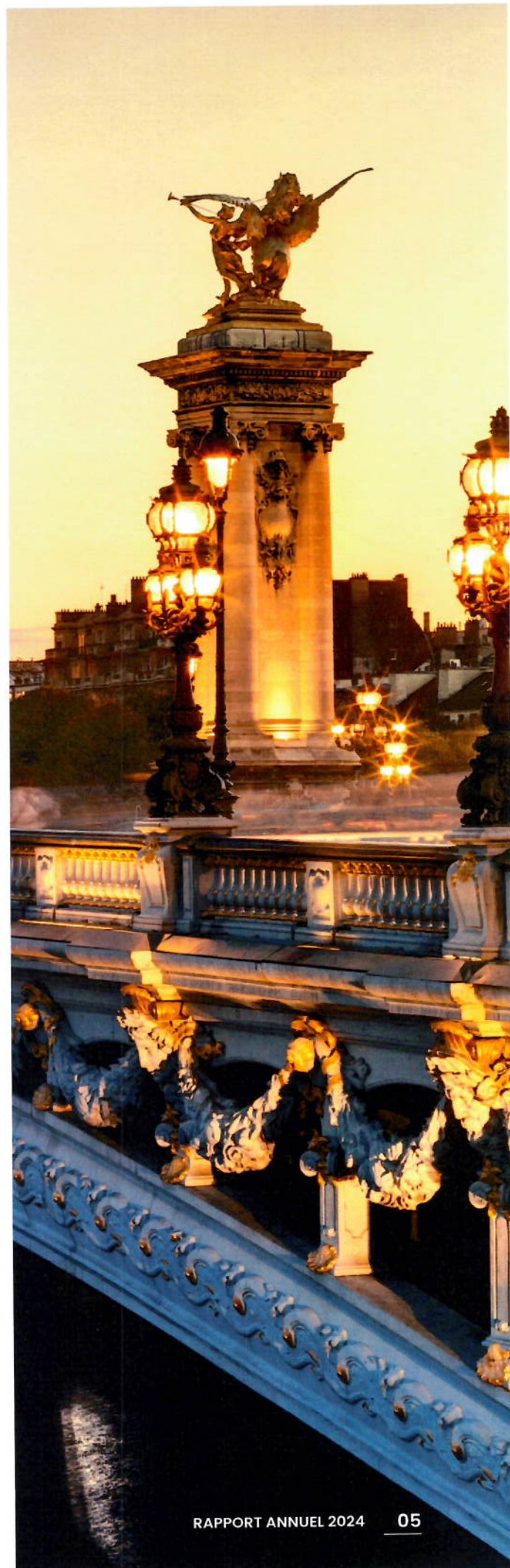
1

RAPPORT DE GESTION 2024

04 > 33

Viel et Compagnie-Finance

- 1.1 ACTIVITÉS 2024
06 > 14
- 1.2 ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU
31 DÉCEMBRE 2024
12
- 1.3 UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE
DIVERSIFIÉE
12
- 1.4 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
13 > 34
- 1.5 RÉSULTATS 2024
28 > 37
- 1.6 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ
DERNIERS EXERCICES
31
- 1.7 DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE 2024
32



1.1 ACTIVITÉS 2024



Compagnie Financière Tradition

SwissLife
Banque Privée

Viel et Compagnie-Finance a été inscrite sur la liste des Compagnies Financières en 2004. Ses investissements sont principalement représentés par la participation majoritaire détenue dans VIEL & Cie à hauteur de 64,08%, société d'investissement qui développe son activité autour de deux participations majoritaires et une participation minoritaire, dans trois pôles de compétence .

- l'intermédiation financière professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, société cotée sur la bourse Suisse, détenue à hauteur de 68,21 % par VIEL & Cie et représentant près de 93,8 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ;
- la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, société cotée sur Euronext Paris (compartiment B), contrôlée à 80,99 % ;
- la banque privée, SwissLife Banque Privée, dans laquelle VIEL & Cie détient 40 % en partenariat avec le groupe SwissLife.
- de plus, Viel et Compagnie-Finance est propriétaire d'un ensemble de droits et biens immobiliers.

Viel et Compagnie-Finance enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 1 179,3 millions d'euros en 2024, en hausse de 9,4 % à cours de change variables (10,6 % à cours de change constants). Son résultat d'exploitation y compris les sociétés associées s'inscrit en hausse de 16,6 % en 2024 à cours de change variables et s'élève à 195,4 millions d'euros. Le résultat net enregistre une hausse de 27,3 % à cours de change variables à 163,4 millions d'euros en 2024.

PÔLE DE L'INTERMÉDIATION PROFESSIONNELLE



Compagnie Financière Tradition

Compagnie Financière Tradition

est un des leaders des IDB (Inter Dealer Broker) sur le marché international. Présent dans 30 pays, le Groupe emploie plus de 2 400 personnes dans le monde et fournit des services d'intermédiation sur une vaste gamme de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (énergie, environnement, métaux précieux). Compagnie Financière Tradition SA est cotée au SIX Swiss Exchange (CFT).

Le groupe apporte ses services aux institutions financières et autres traders professionnels sur les marchés de capitaux. Face à l'évolution réglementaire observée depuis quelques années et dans le prolongement logique de ses services de courtage à la voix, le groupe accélère le développement de son offre de services de courtage électronique par le biais de sa technologie propriétaire hybride et le lancement de diverses plateformes.



En 2024, Compagnie Financière Tradition a évolué dans un environnement macroéconomique dynamique, caractérisé par des ajustements dans la politique monétaire des banques centrales des grandes économies mondiales. Ces évolutions ainsi que les incertitudes géopolitiques persistantes ont alimenté la volatilité sur les marchés financiers contribuant à une augmentation des volumes de transactions dans l'ensemble des régions et sur les diverses classes d'actifs, stimulé également par la politique de croissance organique du Groupe.

› Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation publié

Compagnie Financière Tradition enregistre une croissance de son activité sur l'exercice 2024 avec un chiffre d'affaires consolidé publié de CHF 1 051,6 millions contre CHF 982,4 millions en 2023, soit une hausse de 10,4 % à cours de change constants. A cours de change courants, le chiffre d'affaires consolidé de Compagnie Financière Tradition ressort en hausse de 7,0 %.

› Résultat d'exploitation et résultat net

En 2024, le Groupe enregistre une nette progression de son résultat d'exploitation qui s'inscrit à CHF 125,4 millions contre CHF 105,5 millions en 2023 soit une croissance de 21,6 % à cours de change constants. Cette performance s'explique notamment par une activité soutenue sur l'ensemble des zones géographiques tout au cours de l'année 2024 dans un contexte d'ajustement de la politique monétaire internationale.

Le résultat avant impôt s'élève à CHF 153,5 millions contre CHF 127,2 millions en 2023.

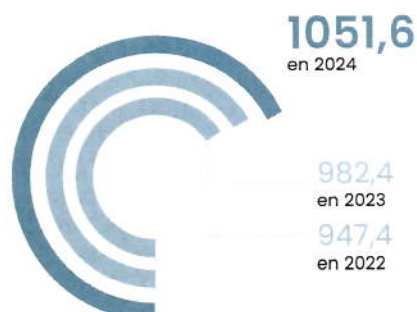
Ainsi, le résultat net consolidé ressort à CHF 123,3 millions en hausse de 26,6 % à cours de change constants et un résultat net part du Groupe de CHF 115,6 millions contre CHF 94,4 millions en 2023, en hausse de 27,0 % à cours de change constants.

› Bilan

Le Groupe a maintenu son attention sur la solidité de son bilan axée sur des fonds propres importants tout en minimisant le niveau d'actifs intangibles ainsi qu'une forte position de trésorerie nette. En effet, les capitaux propres consolidés sont de CHF 505,9 millions contre CHF 426,0 millions en 2023, pour une trésorerie nette disponible d'un montant en hausse à CHF 305,0 millions au 31 décembre 2024.

CHIFFRES CLÉS DE COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION (en millions de CHF)

CHIFFRES D'AFFAIRES



RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ



RÉSULTAT D'EXPLOITATION

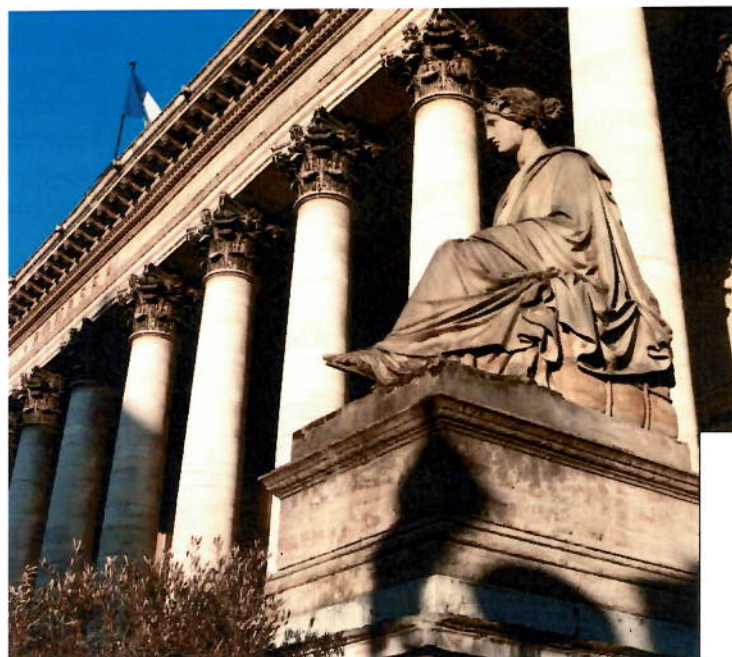


PÔLE DE BOURSE EN LIGNE



L'année 2024 a été marquée notamment par un assouplissement de la politique monétaire marquée par un début de baisse des taux d'intérêt. Sur le plan géopolitique, cette année 2024 voit la guerre en Ukraine se poursuivre et de très forte instabilité au Moyen-Orient avec la guerre déclenchée en Israël.

Dans ce contexte, Bourse Direct enregistre plus de 4,6 millions d'ordres exécutés en 2024 pour sa clientèle directe, volume



en hausse de 3,7 % par rapport à une année 2023. Le nombre de nouveaux clients recrutés reste soutenu. Bourse Direct comptabilise ainsi près de 370 000 comptes à fin 2024.

Le chiffre d'affaires consolidé de Bourse Direct s'établit à 75,4 millions d'euros contre 68,5 millions d'euros en 2023, en hausse de 13,1 % avec une croissance des produits d'intérêt.

› Résultat de Bourse Direct

Les produits d'exploitation bancaire consolidés de Bourse Direct s'élèvent à 76,4 millions d'euros contre 68,5 millions d'euros en 2023, en hausse de 11,6 %, comportant une part importante de produits d'intérêt.

Le produit net bancaire consolidé enregistre une hausse de 13,0% et s'établit à 70,4 millions d'euros contre 62,3 millions en 2023. En 2024, le nombre d'ordres exécutés s'établit à 4,6 millions pour la clientèle directe contre 4,5 millions en 2023. L'activité professionnelle d'EXOE a enregistré une belle croissance de 28,2 % de son chiffre d'affaires.

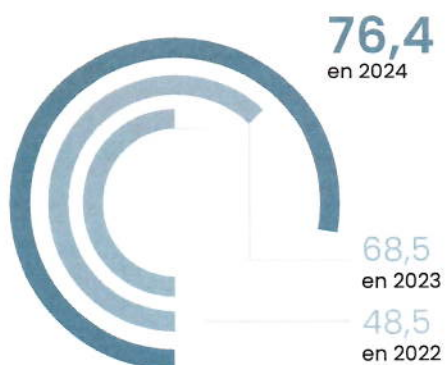
Le résultat d'exploitation consolidé s'inscrit ainsi en bénéfice de 26,0 millions d'euros en 2024, contre 21,8 millions d'euros en 2023 en hausse de 19,1 % soit une marge d'exploitation sur les produits d'exploitation bancaire de 34,0 %, contre 31,8 % l'année précédente.

Le résultat net consolidé s'inscrit à 19,3 millions d'euros contre 16,1 millions d'euros en 2023 après enregistrement d'une charge d'impôt d'un montant de 6,7 millions d'euros.

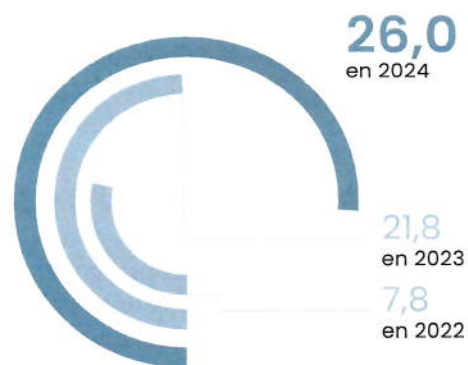
Après prise en compte du résultat bénéficiaire de l'exercice, **les capitaux propres consolidés** de Bourse Direct s'élèvent à 80,5 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 75,9 millions d'euros au 31 décembre 2023. La trésorerie propre consolidée de Bourse Direct s'établit à 56,4 millions d'euros au 31 décembre 2024.

CHIFFRES CLÉS DE BOURSE DIRECT (en millions d'euros)

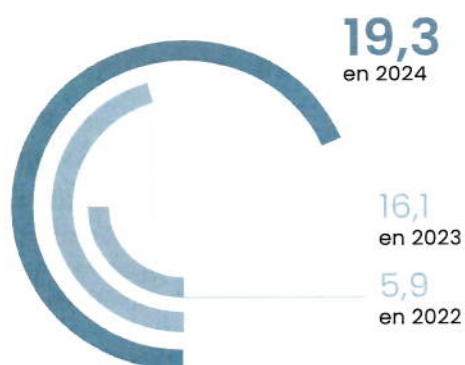
PRODUIT D'EXPLOITATION BANCAIRE



RESULTAT D'EXPLOITATION



RÉSULTAT NET



PÔLE DE BANQUE PRIVÉE



SwissLife Banque Privée

VIEL & Cie détient une participation de 40 % dans SwissLife Banque Privée depuis août 2007. Le développement des activités de banque privée du Groupe se poursuit en 2024.



Cette participation est consolidée dans les comptes de VIEL & Cie par une mise en équivalence.

SwissLife Banque Privée exerce avec sa filiale SwissLife Gestion Privée, quatre activités principales :

- › une activité de banque privée destinée à une clientèle directe ;
- › une activité de banque de détail de type « assurant-banque » s'adressant aux clients particuliers et à une clientèle de professionnels du groupe SwissLife France par l'intermédiaire de ses réseaux de distribution ;
- › une activité de banque de détail s'adressant aux clients particuliers de Partenaires

Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants ;

- › une activité de conservateur de valeurs mobilières pour les sociétés du groupe SwissLife France et de dépositaire des OPCVM gérés par SwissLife Asset Management (France) et par sa filiale SwissLife Gestion Privée.

A fin 2024, les activités du groupe SwissLife Banque Privée regroupent plus de 7,7 milliards d'euros d'actifs en conservation.

Ce pôle d'activité enregistre un produit net bancaire de 130,2 millions d'euros en 2024, en légère croissance par rapport à 2023. La société enregistre un résultat net bénéficiaire en 2024 de 44,8 millions d'euros.

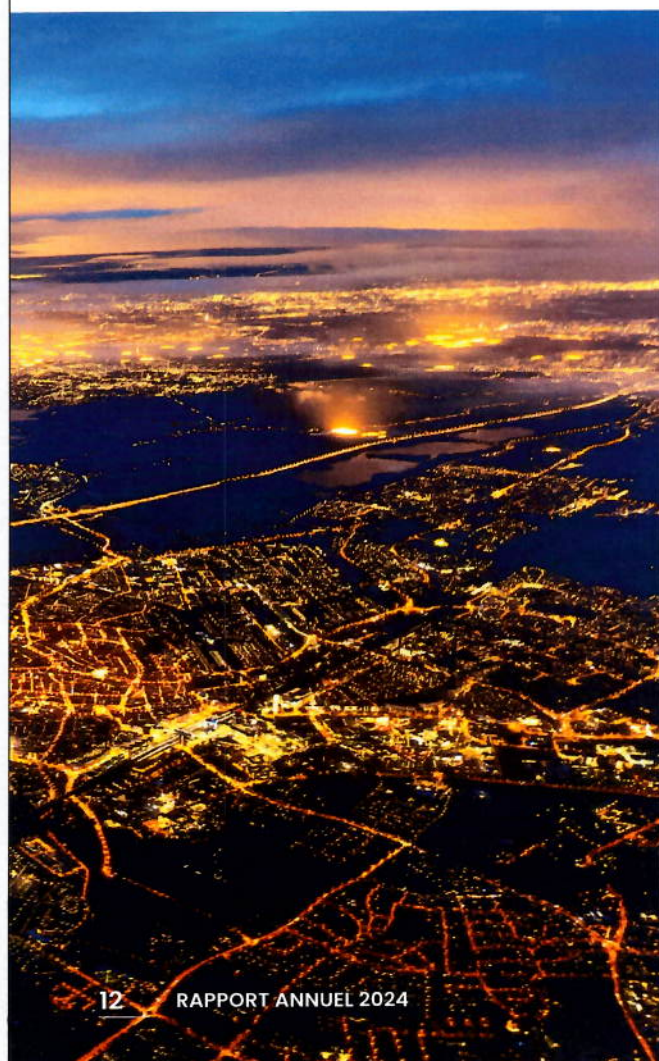
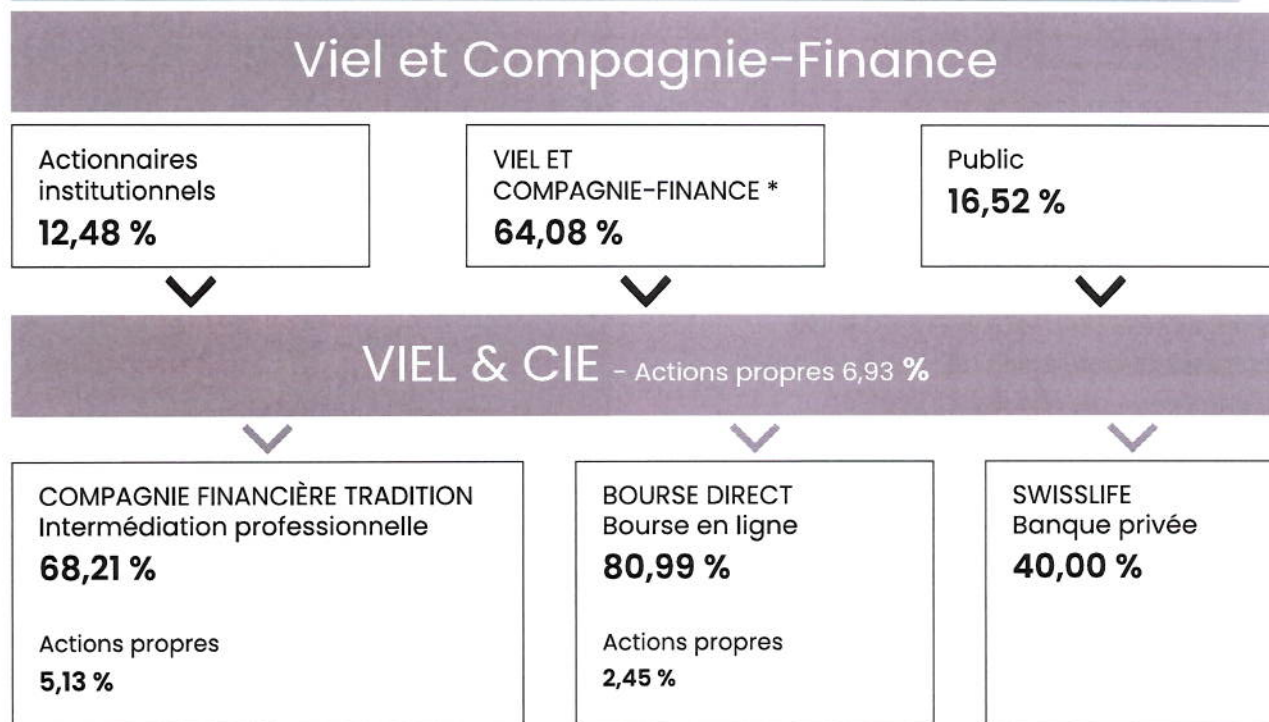
PÔLE IMMOBILIER

Viel et Compagnie-Finance détient un ensemble d'actifs immobiliers au travers de diverses sociétés.

Ces actifs immobiliers sont enregistrés en immeuble de placement en raison de leur modalités d'acquisition et de l'intention de gestion attachée à ces biens.

En 2024, la société n'a pas enregistré d'opérations sur son pôle immobilier.

1.2 ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024



1.3 UNE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE DIVERSIFIÉE

AMÉRIQUES

- › Bogota, Boston, Buenos Aires, Dallas, Houston, Mexico, New York, Santiago, Stamford

ASIE-PACIFIQUE

- › Bangkok, Hong Kong, Jakarta, Makati City, Melbourne, Mumbai, Pékin, Séoul, Shanghai, Shenzhen, Singapour, Sydney, Tokyo, Wellington

EUROPE / MOYEN-ORIENT / AFRIQUE

- › Amsterdam, Bruxelles, Dubaï, Francfort, Johannesburg, Genève, Küsnacht, Lausanne, Londres, Luxembourg, Madrid, Milan, Monaco, Moscou, Munich, Paris, Rome, Tel Aviv, Zurich

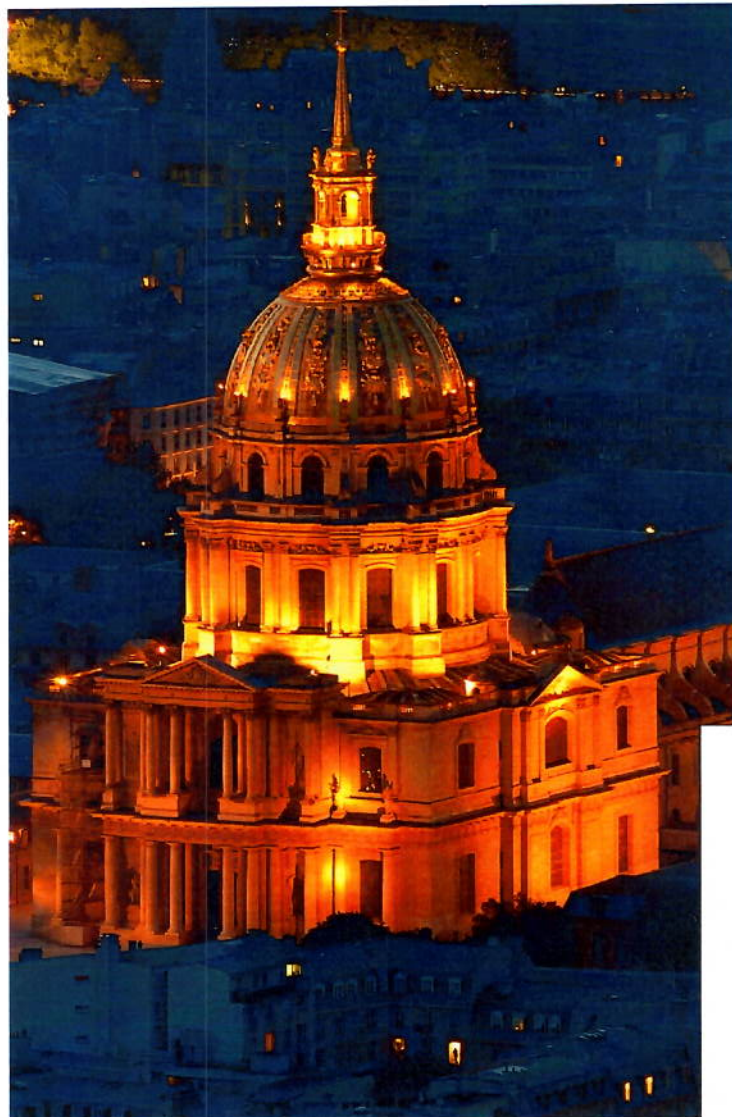
* Viel et Compagnie-Finance est détenue à hauteur de 91,98% par Monsieur Patrick Combes

Viel et Compagnie-Finance

1.4 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Viel et Compagnie-Finance

est une société anonyme à Conseil d'administration. La société s'assure du respect des règles de gouvernement d'entreprise afin de se conformer aux meilleures pratiques tant en termes de qualité de son information financière que de transparence du fonctionnement de son organisation et du rôle de son Conseil d'administration



ORGANISATION DES ORGANES DE DIRECTION

› Composition et condition de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Viel et Compagnie-Finance fait appel au service juridique centralisé du Groupe pour son suivi juridique et la préparation de ses Conseils et Comités.

Chaque membre du Conseil d'administration reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Les dates de réunion des Conseils d'administration sont définies pour l'année à venir après échange avec chaque membre pour s'assurer de sa disponibilité. Une convocation par courrier électronique contenant l'ordre du jour est ensuite envoyée quelques jours avant la date de chaque réunion.

Pour les réunions non prévues, la convocation peut se faire de manière téléphonique avec confirmation par email.

Les réunions sont préparées par tous en amont et chaque membre peut demander la mise à l'ordre du jour d'un point en particulier. Le Conseil d'administration se fixe un programme annuel de points à aborder à l'ordre du jour de ses réunions tout en gardant la flexibilité de pouvoir aborder ponctuellement des points spécifiques complémentaires.

» Compétences et fonctionnement du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration arrête les comptes établis par la Société ainsi que, le cas échéant, les comptes consolidés.

Le Conseil d'administration délibère sur toute question relevant de ses attributions légales, réglementaires et statutaires.

Le Conseil d'administration est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et qui agit dans l'intérêt social de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration est composé des membres suivants à fin 2024 :

Noms, prénoms, fonction*	Membre indépendant	Age	1 ^{re} nomination	Date d'expiration
M. Patrick Combes Président	NON	72 ans	Le 9 octobre 1979	Renouvelé le 7 juin 2019 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
M. Christian Baillet Vice-Président	OUI	74 ans	Le 25 janvier 1994	Renouvelé le 10 juin 2024 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.
M. Olivier Dillenschneider Membre	OUI	64 ans	Le 25 janvier 1994	Renouvelé le 14 juin 2023 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.
M. Amaury Combes Membre	NON	29 ans	Le 10 juin 2021	Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.
Mme Catherine Nini Membre	NON	55 ans	Le 8 juin 2011	Renouvelé le 10 juin 2024 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

La Présidence du Conseil d'administration est assurée par M. Patrick Combes.

Le Président du Conseil d'administration représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

M. Christian Baillet, M. Olivier Dillenschneider, sont des membres indépendants

La durée des mandats des administrateurs est de 6 exercices.

Le Conseil d'administration est équilibré et constitué d'administrateurs expérimentés soucieux de l'intérêt social de l'entreprise et de ceux de l'ensemble de ses actionnaires.

Il définit la stratégie de l'entreprise, désigne les dirigeants mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de cette stratégie, contrôle la gestion et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés à travers les comptes et la communication financière.

Le Conseil d'administration exerce les pouvoirs et les devoirs qui lui sont conférés aux termes de la loi, des statuts. Les administrateurs disposent d'expériences complémentaires et apportent leurs compétences respectives au Conseil.

Lors de la nomination ou du renouvellement du mandat de chaque administrateur, une information sur sa biographie, son expérience et sa compétence est communiquée dans le rapport annuel et à l'Assemblée générale et disponible sur le site internet. La nomination de chaque administrateur fait l'objet d'une résolution distincte conformément à la recommandation du Code MiddleNext.

Le Conseil d'administration comprend des personnes ayant des formations variées avec des compétences dans le secteur de l'intermédiation, le domaine bancaire et industriel.

Tous les membres du Conseil d'administration sont de nationalité française.

› Fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration exerce les pouvoirs et les devoirs qui lui sont conférés aux termes de la loi, des statuts et du règlement du Conseil d'administration. Il prend notamment toute décision dans tous les domaines qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée générale ou d'un autre organe et exerce la haute direction et la haute surveillance sur la Direction et sur les personnes chargées de représenter la Société. Les administrateurs disposent d'expériences complémentaires et apportent leur compétence au Conseil.

Le Conseil d'administration de Viel et Compagnie-Finance se réunit à l'occasion de l'arrêté des comptes annuels et de l'Assemblée générale, ainsi qu'à chaque fois que les affaires l'exigent. Ses séances durent en moyenne deux heures.

Le Comité de surveillance des risques consolidés exerce, dans le cadre de la surveillance par Viel et Compagnie-Finance de l'ensemble des risques encourus par ses filiales opérationnelles, une fonction d'examen des rapports transmis par la Direction de gestion des risques dans le cadre du contrôle périodique externalisé ainsi que des reportings transmis par les pôles opérationnels dans le cadre du contrôle permanent. Il présente au Conseil d'administration une synthèse sur les principaux points relevés par les audits, ainsi qu'un plan d'action prévisionnel.

La Direction Générale est assumée par le Président-Directeur Général, qui est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, assistée dans sa mission par une Direction Générale déléguée composée de deux personnes en charge de la Stratégie et de la Finance. Le Président-Directeur Général exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Gestion des ressources humaines

L'effectif de Viel et Compagnie-Finance est réduit et répond aux besoins de suivi de ses investissements et de respect de ses obligations réglementaires dans le cadre de son développement. Le développement des trois pôles d'activité détenus indirectement par Viel et Compagnie-Finance est assuré de façon autonome par les Directions de ces filiales. Ainsi, les filiales consolidées veillent directement aux recrutements

nécessaires au déploiement de leurs activités à travers le monde et à la sensibilisation de leurs salariés à une culture d'entreprise forte. Cette culture s'appuie sur un esprit d'appartenance à un pôle opérationnel et au respect de valeurs communes comme l'éthique et la déontologie à la fois dans les comportements professionnels et dans les pratiques quotidiennes.

Répondre aux besoins opérationnels de la société holding

Dans le cadre de son équipe directe, Viel et Compagnie-Finance privilégie la recherche de collaborateurs dont l'expérience et les compétences répondent aux besoins de développement de la Société et aux respects de ses obligations réglementaires.

Le respect strict des règles d'éthiques et de déontologie

Chaque société comprise dans le périmètre de consolidation veille à une sensibilisation permanente de ses collaborateurs à ces valeurs, au travers de formations octroyées en interne ou en externe. Chacun des pôles opérationnels de Viel et Compagnie-Finance dispose d'un « Code d'éthique et de bonne conduite » et d'un « Règlement Intérieur » adressé à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs. Les contrats de travail des collaborateurs incluent également des clauses spécifiques concernant le respect des règles de déontologie et d'éthique.



› Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Nous vous indiquons également ci-après la liste des mandats ou fonctions exercés dans toute société, durant l'exercice écoulé, par chacun des mandataires sociaux (art. L. 225-37-4 et L. 22-10-10 du Code de commerce) :

Patrick Combes

Fonction : Président-Directeur général de Viel et Compagnie-Finance

Autres mandats : Président-Directeur Général de Viel et Compagnie-Finance, Président du Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition (Suisse), Président du Directoire de Financière Vermeer BV (Pays-Bas), Vice-Président du Conseil de surveillance de SwissLife Banque Privée, Vice-Président du Cercle Turgot, Administrateur de Paris Europlace, membre du Conseil d'administration de la Fondation "Un Avenir Ensemble" de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, Membre de la Commission Banque d'Investissement et de Marché de la Fédération Bancaire Française, Gérant des SCI VIEL Foch et Vaullongue, Membre du Comité stratégique International de Columbia Business School à New York.

Biographie : Après des études à l'ESCP-Business School et un MBA en Finance à Columbia-Business School, Patrick Combes acquiert VIEL & Cie en 1979. La société est ensuite introduite en bourse, sur le marché français, en 1988. Patrick Combes poursuit le développement de VIEL & Cie pour en faire un groupe international en 1996, après l'acquisition de Compagnie Financière Tradition SA. Le Groupe est aujourd'hui un acteur majeur dans le secteur financier. En 2000, il lance un courtier en ligne en France devenu aujourd'hui Bourse Direct, un leader du secteur. En 2007, le Groupe participe à la création de SwissLife Banque Privée dont il détient aujourd'hui 40%.

Christian Baillet

Fonction : Administrateur et Président du Comité d'audit et du Comité des rémunérations.

Autres mandats : Vice-Président du Conseil de surveillance de Bourse Direct SA (France), Président du Conseil de Surveillance d'Andera (France), Just World International (USA), Membre du Conseil de surveillance de SwissLife Banque Privée SA (France), Administrateur de VIEL & Cie SA (France), Xerys (France), Fondation Bemberg (France), Tradition Financial Services Ltd (Royaume Uni), TFS Derivatives Ltd (Royaume Uni), Tradition London Group (Royaume Uni), Tradition (UK) Ltd (Royaume Uni), Tradition UK Holding (Royaume Uni), Tradition London Clearing (Royaume Uni), Tradition Management Services (Royaume Uni), Otito Properties (Luxembourg), BELHYPERION (Belgique), Fonds Gaillard (Belgique), GPI Invest (Luxembourg), Lithos (Luxembourg), QSBIC (Luxembourg), Berlynvest (Luxembourg), Balinda (Espagne), Colors Properties (Espagne), Propiedades Millerty (Espagne), Turboc Properties (Espagne), Compagnie Financière Tradition (Suisse), Longchamps Invest (Suisse), Financière Vermeer BV (Pays-Bas), Longchamp (Nevis), Yellow Oceans (British Virgin Islands).

Biographie : Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur de l'École Centrale de Lyon en France et un MBA de Wharton School of Finance aux Etats Unis, Christian Baillet rejoint le département corporate finance de Citicorp in New York en 1975. En 1979 il rejoint Quilvest, spécialisé dans la banque privée et le capital investissement, où il est successivement responsable de l'investissement en Europe, Directeur financier puis Directeur général monde et finalement Président.

Olivier Dillenschneider

Fonction : Administrateur.

Autres mandats : Administrateur de la société Financière Vermeer B.V. et Banque Bonorient, Gérant de la SCI 3 Rue Gonnet, SELARL Hugo Avocats, SCI de Colombie et de Mexico et SCI La Première Pierre

Biographie : Monsieur Olivier Dillenschneider est avocat associé chez Hugo Avocats. Il a été Directeur juridique du Groupe Viel Tradition de 1992 à 2003 après avoir exercé comme fiscaliste et juriste au sein de SOFICO France, cabinet d'audit de 1984 à 1991. Il est titulaire d'un master en droit et inscrit au Barreau de Paris depuis 2003.

Amaury Combes

Fonction : Administrateur,

Autres mandats : Administrateur de Bourse Direct et de Financière Vermeer

Biographie : Diplômé de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Amaury Combes est Data Scientist au sein du groupe Compagnie Financière Tradition depuis 2024.

Catherine Nini

Fonction : Administratrice.

Autres mandats : Présidente du Directoire – Directrice générale de Bourse Direct, Directrice générale délégué de Viel et Compagnie-Finance, Membre du Conseil de surveillance de SwissLife Banque Privée, Administratrice d'E-VIEL, SwissLife Gestion Privée et VIEL & Cie, Représentante permanente de Bourse Direct au Conseil d'administration de EASDAQ et de VIEL & Cie au Conseil d'administration d'Arpège, Représentante de Bourse Direct au Conseil de Surveillance du Fonds de Garanties des Dépôts et de Résolution (FGDR)

Directrice Financière de VIEL & Cie, Administratrice unique des GIE Viel Gestion et VCF Gestion.

Biographie : Catherine Nini est diplômée de l'ESCP, Après 5 années en cabinet d'audit financier chez Coopers & Lybrand, elle est Directeur financier de VIEL & Cie à partir de 1997 et à compter d'avril 2003, Présidente de la société Capitol (renommée E-VIEL) puis de Bourse Direct en janvier 2004.

» Rémunérations et avantages de toute nature versés à chaque mandataire au cours de l'exercice

Le Président-Directeur général de la société a perçu au titre de l'exercice 2024, 334 899 euros de rémunération fixe versée par Viel et Compagnie-Finance, actionnaire majoritaire de VIEL & Cie, ainsi qu'une rémunération allouée totale de 57 000 euros au titre de jetons de présence.

Le Président-Directeur général ne bénéficie au 31 décembre 2024 d'aucun plan d'options de souscription d'actions ni d'actions gratuites.

En application des articles L. 22-10-9 et suivants du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les montants des rémunérations totales et les avantages de toute nature bruts versés (et avantages de toute nature, s'il y a lieu) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 à chacun des mandataires sociaux :

Année 2024		Rémunération brute versée							Total	Engagement de la société	Rémunération par des sociétés consolidantes	Jetons de présence versés par des sociétés consolidantes (a)
Nom	Fonction	Fixe	Variable	Except.	Avantage en nature	Avantage retraite	Jetons de présence versés (a)					
CONSEIL D'ADMINISTRATION												
Patrick COMBES	Président du Conseil d'administration	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	334 899	27 000	
Christian BAILLET	Administrateur indépendant	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	-	105 100	
Olivier Dillenschneider	Administrateur indépendant	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	-	15 000	
Amaury Combes	Administrateur	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	-	15 000	
Catherine NINI	Administrateur	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	315 980	12 000	

(a) de jetons de présence versés au titre de l'exercice 2023.

Année 2023		Rémunération brute versée							Total	Engagement de la société	Rémunération par des sociétés consolidantes	Jetons de présence versés par des sociétés consolidantes (a)
Nom	Fonction	Fixe	Variable	Except.	Avantage en nature	Avantage retraite	Jetons de présence versés (a)					
CONSEIL D'ADMINISTRATION												
Patrick COMBES	Président du Conseil d'administration	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	334 899	12 000	
Christian BAILLET	Administrateur Indépendant	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	-	67 000	
Olivier Dillenschneider	Administrateur Indépendant	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	-	10 000	
Amaury Combes	Administrateur	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	-	-	
Catherine NINI	Administrateur	-	-	-	-	-	30 000	30 000	-	415 868	12 000	

(a) de jetons de présence versés au titre de l'exercice 2022.



INFORMATION RELATIVE AUX PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE DU GROUPE, DE GESTION DES RISQUES RELATIFS À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DES DONNÉES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

La réglementation financière dans laquelle les filiales de Viel et Compagnie-Finance exercent leur activité, définit l'environnement de contrôle interne que doit avoir toute entreprise régulée.

En application des différentes réglementations applicables au sein du Groupe, les principes relatifs aux systèmes de contrôle des opérations et des procédures internes, à l'organisation comptable et au traitement de l'information, aux systèmes de mesures des risques et des résultats, aux systèmes de surveillance et de maîtrise des risques, au système de documentation et d'information sur le contrôle interne ont été définis.

Le Conseil d'administration procède ainsi à l'examen de l'activité et des résultats du Groupe et de l'organisation du contrôle interne en particulier du contrôle de la conformité sur la base des informations qui lui sont transmises.

Les objectifs de la mise en place du contrôle interne sont principalement de fournir une assurance raisonnable quant à :

- › la réalisation et l'optimisation des opérations,
- › la fiabilité des informations financières,
- › la conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

L'un des objectifs du système de contrôle interne au sein du Groupe est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes à toutes les étapes de l'activité de la Société. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés. Ainsi, les systèmes comptables et de contrôle interne ne donnent pas à la Direction, la certitude que les objectifs fixés sont atteints, et ce en raison des limites inhérentes au fonctionnement de tout système.

La production des états financiers de Viel et Compagnie-Finance s'effectue sous la responsabilité de la Direction générale et du Directeur financier et est traitée par l'équipe comptable. Un manuel de procédures comptables décrit l'ensemble de l'organisation du service comptable, les outils utilisés, les conditions d'arrêté des comptes et les schémas comptables applicables.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CONVENTIONS CONCLUES OU POURSUIVIES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

» Conventions réglementées

Au cours de l'exercice 2024, une convention a été conclue.

- Le Conseil d'Administration en date du 4 avril 2024 a approuvé la mise à disposition d'un véhicule Porsche Cayenne acquis par la Société au profit du Président du Conseil d'Administration, M. Patrick Combes.

Au cours de l'exercice 2024, les conventions suivantes se sont poursuivies :

- Le Conseil d'administration, en date du 27 septembre 2022, a approuvé le renouvellement du contrat de bail desous-location conclu le 2 mai 2016 entre les sociétés TSAF et Viel et Compagnie-Finance, avec effet au 2 mai 2022, pour les locaux situés 9 Place Vendôme à Paris (1^{er}). Les charges de loyers et les charges locatives sur l'exercice 2024 facturées par la Société Viel et Compagnie-Finance s'élèvent à 606 378 euros.
- Le Conseil d'administration, en date du 27 septembre 2022, a approuvé le renouvellement du contrat de bail de sous-location conclu le 2 mai 2016 entre les sociétés TSAF-OTC et Viel et Compagnie-Finance, avec effet au 2 mai 2022, pour les locaux situés 9 Place Vendôme à Paris (1^{er}). Les charges de loyers et les charges locatives sur l'exercice 2024 facturées par la Société Viel et Compagnie-Finance s'élèvent à 597 894 euros.
- Le Conseil d'administration, en date du 27 septembre 2022, a approuvé le renouvellement du contrat de bail desous-location conclu le 2 mai 2016 entre les sociétés BOURSE DIRECT et Viel et Compagnie-Finance, avec effet au 2 mai 2022, pour les locaux situés 9 Place Vendôme à Paris (1^{er}). Les administrateurs concernés sont Mme Catherine Nini et M. Christian Baillet. Les charges de loyers et les charges locatives sur l'exercice 2024 facturées par la Société Viel et Compagnie-Finance s'élèvent à 1 291 794 euros.
- Le Conseil d'administration, en date du 27 septembre 2022, a approuvé le renouvellement du contrat de bail desous-location conclu le 2 mai 2016 entre les sociétés Viel & Cie et Viel et

Compagnie-Finance, avec effet au 2 mai 2022, pour les locaux situés 9 Place Vendôme à Paris (1^{er}). Les administrateurs concernés sont Mme Catherine Nini et Mrs Patrick Combes et Christian Baillet. Les charges de loyers et les charges locatives sur l'exercice 2024 facturées par la Société Viel et Compagnie-Finance s'élèvent à 385 974 euros.

- Le Conseil d'administration, en date du 27 septembre 2022, a approuvé le renouvellement du contrat de bail desous-location conclu le 2 mai 2016 entre les sociétés 3V Finance et Viel et Compagnie-Finance, avec effet au 2 mai 2022, pour les locaux situés 9 Place Vendôme à Paris (1^{er}). Les charges de loyers et les charges locatives sur l'exercice 2024 facturées par la Société Viel et Compagnie-Finance s'élèvent à 227 784 euros.
- Depuis le 31 décembre 2007, Viel et Compagnie-Finance loue au Président du Conseil d'administration, M. Patrick Combes, un bien immobilier acquis par votre société situé au 39, boulevard du Commandant-Charcot à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Le prix de la location a été fixé selon les conditions de marché. A ce titre, le montant des factures des loyers comptabilisées en produits, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élève à 138 243 euros, charges locatives incluses.

» Conventions courantes conclues à des conditions normales

Le Conseil d'administration a mis en place une procédure permettant d'évaluer régulièrement si les conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales mentionnées à l'article L 22-10-12 du Code de commerce remplissent bien ces conditions.

Cette procédure consiste à revoir annuellement lesdites conventions à l'occasion de la revue des conventions réglementées par le Conseil d'administration. Les personnes directement ou indirectement intéressées à l'une de ces conventions ne participent pas à son évaluation.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE IDENTIFIÉS AU SEIN DU GROUPE

Les risques identifiés concernent principalement les filiales opérationnelles de VIEL & Cie dans le cadre de leurs activités. Sont exposés ci-après les principaux risques dans la mesure où ils peuvent avoir un impact sur la valeur des investissements concernés dans le portefeuille de VIEL & Cie. Chaque filiale opérationnelle dispose de son entière autonomie de gestion, mais présente un reporting financier régulier à Viel et Compagnie Finance.

Ces filiales opérationnelles sont principalement exposées aux risques suivants :

- » risque de crédit et de contrepartie,
- » risque de liquidité,
- » risque de marché,
- » risque de change,
- » risque de taux d'intérêt,
- » risques liés à une stratégie de partenariat,
- » risque opérationnel lié aux participations contrôlées
- » risque informatique.

Le Conseil d'administration apprécie les risques existants au sein du Groupe et exerce une surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'audit dont le rôle est de surveiller le système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations locales. L'audit interne effectue régulièrement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit des différents pôles opérationnels.

Dans le cadre du suivi des risques opérationnels, les filiales du Groupe ont développé une cartographie des risques homogènes selon la nomenclature Bâle II. Un outil a été déployé dans le Groupe (One-SumX) afin de recenser les risques opérationnels par filiale et de consolider l'information relative à la nature de ces risques opérationnels. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'une meilleure maîtrise des risques opérationnels.

» Risque de crédit et de contrepartie

Viel et Compagnie-Finance en tant que société holding n'est pas exposée au risque de crédit.

Le risque de crédit est avant tout le risque de perte financière pour les filiales opérationnelles si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Les filiales opérationnelles de Viel et Compagnie Finance exercent le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels pour Compagnie Financière Tradition, et auprès de particuliers pour Gaitame (filiale de Compagnie Financière Tradition basée au Japon) et Bourse Direct.

L'intermédiation professionnelle : Compagnie Financière Tradition

Le métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition a donc une exposition très limitée au risque de crédit dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des dépréciations sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres à travers des chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de deux jours, pendant lesquels ces sociétés sont exposées au risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le Comité de crédit de Compagnie Financière Tradition ; celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assessment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire, etc. ...) ; lorsqu'aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition calcule un rating interne, selon une méthodologie interne. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités et leur liquidité sont pris en compte pour déterminer la limite.

La détermination des limites et le suivi de leur respect sont assurés de manière indépendante par le département des risques de Compagnie Financière Tradition, ou bien par les départements des risques des régions opérationnelles. Les limites sont régulièrement révisées selon une périodicité prédéterminée ou bien à la suite d'événements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types de secteur, etc. ...).

Les expositions se concentrent sur des établissements financiers régulés, majoritairement notés « investment grade ».

Le clearing est quant à lui, traité par des équipes spécialisées. À cet effet, le groupe Tradition dispose d'une filiale indirecte dédiée aux activités de compensation, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe pour l'Europe et l'Asie. Tradition London Clearing Ltd est en charge du suivi des opérations introduites par les entités opérationnelles du groupe Tradition jusqu'à leur dénouement final dans les chambres de compensation. Tradition Asiel Securities Inc., filiale du groupe Tradition aux États-Unis, effectue par ailleurs toutes les opérations de clearing aux États-Unis. Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'État américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie, la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

La bourse en ligne : Bourse Direct

Bourse Direct traite principalement avec des particuliers, dont la couverture est assurée par les liquidités déposées sur leur compte titres ; dans ce cadre, une opération de marché dont la couverture ne serait pas assurée, doit être rendue impossible par les systèmes automatiques de contrôle des couvertures dans le cadre du correct fonctionnement des outils mis à disposition par les prestataires techniques de la société.

Bourse Direct traite également avec des clients institutionnels. Dans ce cadre, toute contrepartie doit faire l'objet d'une autorisation accordée par le Comité de crédit. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. Un élément fondamental dans le processus d'approbation des contreparties est la séparation entre les fonctions opérationnelles et celles d'évaluation des risques et d'autorisation. La Direction de cette société s'assure régulièrement que les décisions sont observées et que les procédures de contrôle concernant les contreparties et le clearing sont efficaces.

» Risque de liquidité

VIEL & Cie doit disposer des ressources financières nécessaires au financement de son activité courante et maintenir sa capacité d'investissement à tout moment. La gestion du risque de liquidité est assurée au niveau de la holding par une surveillance permanente de la durée des financements, de l'existence de lignes de crédit disponibles et de la diversification des ressources. VIEL & Cie gère par ailleurs de façon prudente sa trésorerie disponible en la plaçant sur des supports sans risques, liquides et monétaires. Une convention de trésorerie est établie entre VIEL & Cie et certaines de ses filiales dans le cadre de l'optimisation de la gestion de trésorerie du Groupe.

Le risque de liquidité intervient lorsque des filiales rencontreraient des difficultés à honorer leurs obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, ce risque est divisé en deux catégories.

Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché - par exemple, la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation aux sociétés consolidées du Groupe.

Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intra journaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, les filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié.

Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait de difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité. Pour gérer ce risque, toutes les entités opérationnelles du Groupe Tradition établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité.

Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants. Des contrôles sont effectués deux fois par an pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales. En outre, dans le cadre des contraintes réglementaires propres aux entreprises d'investissement, certaines sociétés du Groupe placent la trésorerie de leur clientèle dans des produits liquides, sans risque de taux ni de contrepartie, et immédiatement disponibles.

» Risque de marché

VIEL & Cie est exposé au risque de marché par rapport à la valeur de ses actifs et à l'évolution des coûts de sa dette. Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

La sensibilité du Groupe aux risques de marché est présentée en annexes des comptes consolidés.

» Risque de change

De par son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR), le franc suisse (CHF) et le yen (JPY).

Le risque de change est analysé comme un risque global et sa gestion fait l'objet de prises de décision de la Direction générale. La politique du Groupe en termes de couverture du risque de change ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles.

» Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. La dette financière d'un montant de 511,9 millions d'euros est constitué à 63,7 % de dettes à taux fixes (dettes obligataires) et de 36,3 % à taux variables (dettes bancaires). La dette bancaire fait l'objet d'une couverture au moyen de swaps de taux d'intérêt.

La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par la Direction générale.

» Risques liés à une stratégie de partenariat

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, VIEL & Cie a, depuis de nombreuses années, privilégié une position majoritaire au capital de ses participations. Lorsque VIEL & Cie a procédé à un investissement en partenariat avec un autre établissement, un pacte d'actionnaires a été mis en place afin de protéger ses intérêts dans cet investissement.

» Risque opérationnel lié aux participations contrôlées

Le risque opérationnel couvre tous les risques liés au traitement des opérations, allant de la correcte exécution des ordres de la clientèle, à la confirmation de ceux-ci puis au traitement administratif qui suit. D'éventuels dysfonctionnements informatiques, qui pourraient venir fausser l'exécution des opérations, entrent également dans cette catégorie.

Par ailleurs, le risque opérationnel provient du rôle majeur que peuvent jouer les personnes clés au sein de l'organisation. Concernant les équipes opérationnelles, le risque de « débauchage » par les concurrents existe. Enfin, l'évolution et le perfectionnement des outils informatiques constituent un enjeu majeur.

» Risque informatique

La gestion du risque informatique s'inscrit dans les préoccupations des principaux régulateurs. Le risque informatique doit être pleinement pris en compte dans le cadre de la gestion des risques. L'accent est mis principalement sur la gouvernance et le dispositif de gestion des risques informatiques, la gestion des opérations et des projets ainsi que la sécurité des systèmes d'information.

Dans le cadre des activités du Groupe, l'informatique occupe une place majeure car, outre les outils indispensables pour le fonctionnement interne de l'entreprise, la Société déploie des plateformes internet dans différents pays. La sécurité de l'exploitation informatique s'appuie sur une sécurité physique des machines et sur la mise en place de solutions de secours, de l'ensemble des applicatifs en mode actif sur un site distant du site d'exploitation principal, appelé « site secondaire ».

Par ailleurs, les risques de fraudes informatiques externes constituent un risque croissant. Le Groupe veille à renforcer son dispositif de Sécurité des Systèmes d'Information et les mesures de contrôle permanent relatives à ces problématiques. La sécurité des infrastructures techniques est renforcée régulièrement grâce à de nouveaux outils ou dispositifs existants.

La cybersécurité occupe une place croissante dans les dispositifs de contrôle par la mise en place d'outils, une forte sensibilisation des équipes ainsi qu'une veille permanente des évolutions sur ce thème.

En 2025, les sociétés européennes entrent dans le champs d'application de la nouvelle réglementation DORA (Digital Operational Resilience Act).



ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Bourse Direct, filiale de VIEL & Cie, produit des développements au travers d'une équipe spécialisée sur les nouvelles technologies applicables au métier de la bourse en ligne. Des travaux sont menés également dans le cadre des activités de Compagnie Financière Tradition sur des outils appliqués à la datascience.

STRUCTURE FINANCIERE ET UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Chacune des filiales opérationnelles de Viel et Compagnie Finance veille à disposer en permanence d'un montant de trésorerie lui permettant de faire face aux besoins en fonds de roulement liés à leurs activités, ainsi qu'aux différentes orientations stratégiques du Groupe.

Au 31 décembre 2024, Viel et Compagnie-Finance est endettée sur base individuelle à hauteur de 16,5 millions d'euros, sur des échéances allant de 1 à 5 ans, et dispose par ailleurs d'une trésorerie disponible de 1,1 million d'euros sur base individuelle. Ces emprunts font l'objet d'une couverture via un Swaps de taux d'intérêts depuis 2022.

La trésorerie consolidée s'établit à 591,1 millions d'euros, avec un endettement consolidé de 511,9 millions d'euros.

Les emprunts bancaires de Viel et Compagnie Finance sont soumis à des clauses de remboursement anticipé ; le Groupe doit respecter certains ratios fixés contractuellement, portant notamment sur le niveau d'endettement du Groupe par rapport à sa trésorerie consolidée, ou sur le niveau des charges financières. Le Groupe respecte ces ratios au 31 décembre 2024.

PRÊTS ENTRE ENTREPRISES PARTENAIRES AUTORISÉS

Le groupe / la société n'a pas consenti de prêts à titre accessoire à son activité principale, à des micro-entreprises, des PME ou des ETI avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

INFORMATION SUR LE DELAI DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Information sur le délai de paiement des fournisseurs

Au 31 décembre 2024	Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	Non échues	De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Plus de 91 jours	Total échues (1 jour et plus)
En EUR						
Nombre de factures concernées	10					3
Encours au 31/12/2024 (en EUR)	1 235 306,12	65 445,66	0,00	0,00	0,00	65 445,66
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	21,69 %	1,15 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	1,15 %
Nombre de factures exclues relatives à des dettes litigieuses	0					

Au 31 décembre 2023	Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu					
	Non échues	De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Plus de 91 jours	Total échues (1 jour et plus)
En EUR						
Nombre de factures concernées	11					6
Encours au 31/12/2023 (en EUR)	1 243 384,25	82 818,95	0,00	0,00	9 960,27	72 579,22
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	26,31 %	1,32 %	0,00 %	0,00 %	0,21 %	1,54 %
Nombre de factures exclues relatives à des dettes litigieuses	2					

Les dates d'échéance ci-dessus correspondent aux mentions présentes sur les factures ou à défaut à la fin du mois civil au cours duquel les factures ont été reçues.

Les dettes échues le sont pour la plupart depuis moins de 30 jours.

Viel et Compagnie-Finance dispose d'un processus de validation des factures par les services compétents préalable à tout paiement.

Information sur le délai de paiement des clients

Aucune créance clients n'est en attente de règlement au 31 décembre 2024.

INFORMATION SUR LES CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Viel et Compagnie-Finance constate des charges non déductibles fiscalement pour un montant de € 207 445 au titre de l'exercice 2024, constituées intégralement de la part non déductible fiscalement des jetons de présence et d'amortissements non admis fiscalement.

INFORMATION CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Au 31 décembre 2024, Viel et Compagnie-Finance détient 64,08 % du capital de VIEL & Cie.

INFORMATIONS PRUDENTIELLES

Viel et Compagnie-Finance est une société européenne a été inscrite le 9 décembre 2004 sur la liste des compagnies financières soumises à une surveillance sur base consolidée, en application du règlement n° 2000-03 du 6 septembre 2000 du Comité de la

réglementation bancaire. Depuis septembre 2021, Viel et Compagnie-Finance est soumise à la réglementation IFR en application de l'entrée en vigueur du règlement UE 2019/2033, le 26 juin 2021.

INFORMATIONS CONCERNANT LES DIVIDENDES

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes suivants ont été distribués :

- un dividende a été distribué en 2024 au titre du résultat de l'exercice 2023 d'un montant de 15,46 euros par titre, soit d'un montant total de 12 002 463,76 euros ;
- un dividende a été distribué en 2023 au titre du résultat de l'exercice 2022 d'un montant de 10,31 euros par titre, soit un montant total de 8 004 230,36 euros ;
- un dividende a été distribué en 2022 au titre du résultat de l'exercice 2021 d'un montant de 7,73 euros par titre, soit un montant total de 6 001 231,88 euros.

OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément à l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, nous vous informons qu'aucune opération mentionnée à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier n'a été déclarée à la Société au cours du dernier exercice clos.

DÉLÉGATIONS ACCORDÉES À LA DIRECTION

En application des dispositions de l'article L. 225-100, al.7 du Code du Commerce, nous vous informons de l'absence de délégations en cours de validité accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale au cours de l'exercice 2024.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES RÉOLUTIONS

Six résolutions seront soumises aux actionnaires lors de l'Assemblée générale se tenant le 10 juin 2025 à 11 heures.

Ces résolutions relèvent de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire et concernent l'approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'affectation du résultat, l'approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et le renouvellement du mandat d'un administrateur.

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (1^{ère} résolution)

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024, se soldant par un bénéfice de 14 672 115,66 €.

2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (2^{ème} résolution)

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024, se soldant par un bénéfice net part du groupe de 80 143 milliers d'euros.

3. Affectation du résultat de l'exercice (3^{ème} résolution)

L'affectation du résultat de notre société que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice qui s'élève à la somme de 64 809 888,07 €, comme suit :

Détermination des sommes distribuables :

› Résultat de l'exercice	14 672 115,66 euros
› Report à nouveau et réserves distribuables	50 137 772,41 euros
Montant à affecter	64 809 888,07 euros

Affectations proposées :

› Distribution de dividendes	12 002 463,76 euros
› Report à nouveau pour affectations proposées	52 807 424,31 euros
Total	64 809 888,07 euros

Le dividende d'un montant total de 12 002 463,76 euros à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 15,46 euros par action

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, un dividende a été distribué (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle) :

- › au titre de l'exercice 2023, un dividende de 15,46 € par action, soit un montant total de 12 002 463,76 €,

- › au titre de l'exercice 2022, un dividende de 10,31 € par action, soit un montant total de 8.004.230,36 € ;
- › au titre de l'exercice 2021, un dividende de 7,73 € par action, soit un montant total de 6.001.231,88 €.

4. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation de ces conventions (4^{ème} résolution)

Nous vous demandons d'approuver les conventions qui sont intervenues ou se sont poursuivies en 2024 visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'Administration.

Elles sont également présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes y afférent qui vous sera présente en Assemblée.

Une nouvelle convention a été conclue au cours de l'exercice 2024. Le Conseil d'Administration en date du 4 avril 2024 a approuvé la mise à disposition d'un véhicule Porsche Cayenne acquis par la Société au profit du Président du Conseil d'Administration, M. Patrick Combes.

5. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Patrick Combes (5^{ème} résolution)

Nous vous rappelons que le mandat de membre du Conseil d'administration de Monsieur Patrick Combes arrive à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée générale.

Nous vous proposons de bien vouloir renouveler, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2031 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé, le mandat de Monsieur Patrick Combes.

6. Pouvoirs

La sixième résolution attribue les pouvoirs généraux pour les formalités.

1.5 RÉSULTATS 2024

Les comptes consolidés de Viel et Compagnie-Finance sont établis au 31 décembre 2024 conformément aux normes internationales de reporting et aux normes comptables internationales IFRS/IAS et suivent les recommandations émises par l'International Financial Interpretation Committee telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'Union Européenne.



En M€	2024	2023	Variation* cours variables	Variation* cours constants
Chiffre d'affaires	1 179,3	1 077,6	9,4%	10,6%
Autres produits d'exploitation	11,0	6,2	78,0%	77,6%
Produits d'exploitation	1 190,3	1 083,8	9,8%	11,0%
Charges d'exploitation	-1 039,5	-961,5	8,1%	9,4%
Résultat d'exploitation	150,8	122,3	23,3%	23,6%
Quote-part de résultat des participations MEE	44,6	45,3	-1,4%	1,2%
Résultat d'exploitation yc sociétés associées	195,4	167,5	16,6%	17,6%
Résultat financier	6,8	-6,5	204,6%	211,3%
Résultat avant impôts	202,2	161,1	25,5%	26,8%
Impôts sur les bénéfices	-38,9	-32,7	18,7%	18,2%
Résultat net de l'exercice	163,4	128,3	27,3%	29,0%
Part du Groupe	80,1	62,0	29,3%	31,0%
Intérêts minoritaires	83,2	66,4	25,4%	27,1%

*Sur la base des données calculées en milliers d'euros. Les variations des différents postes du compte de résultat à cours de change variables sont calculées sur la base des cours moyens de la période, comparés aux cours moyens de la période précédente dans le cadre de la conversion des devises des filiales consolidées du groupe. Les variations des différents postes du compte de résultat à cours de change constants sont calculées en retenant les cours de conversion moyens de la période N-1 sur les deux périodes de comparaison.

Viel et Compagnie Finance enregistre une forte croissance de son activité en 2024 avec un chiffre d'affaires consolidé de 1 179,3 millions d'euros, en hausse de 9,4 % à cours de change variables. A cours de change constants, le chiffre d'affaire affiche une hausse de 10,6 % et s'établit à 1 191,7 millions d'euros.

La contribution des différents pôles d'activité au chiffre d'affaires consolidé est la suivante :

En milliers d'euros	2024	2023
Intermédiation professionnelle	1 103,9	1 011,0
Bourse en ligne	75,4	66,6
Total	1 179,3	1 077,6

Le **résultat d'exploitation** s'élève à 150,8 millions d'euros en croissance de 23,3 % à cours de change variables. La marge d'exploitation ressort à 12,8 % contre 11,3 % sur la même période en 2023. Les charges d'exploitation s'établissent à 1 039,5 millions d'euros et s'inscrivent en hausse de 8,1 % par rapport à 2023.

Le **résultat d'exploitation consolidé y compris les sociétés mises en équivalence** de Viel et Compagnie Finance s'établit à 195,4 millions d'euros contre 167,5 millions d'euros sur la même période en 2023 soit une hausse de 16,6 %. A cours de change constants, ce résultat d'exploitation s'inscrit en hausse de 17,6 % par rapport à 2023.

La contribution des sociétés associées et des coentreprises enregistre une progression de 1,2 % à cours de change constants pour s'établir à 44,6 millions d'euros.

Le **résultat financier** enregistre un profit net de 6,8 millions d'euros en 2024 contre une perte de 6,5 millions d'euros sur la même période en 2023. Cette amélioration s'explique principalement par des produits d'intérêts constatés sur l'exercice 2024 et l'amélioration des résultats de change.

Le **résultat avant impôt** s'élève à 202,2 millions d'euros en 2024 en hausse de 26,8 % à cours de change constants.

Ainsi, le **résultat net consolidé** de Viel et Compagnie Finance s'inscrit en hausse de 27,3 % à cours de change variables à 163,4 millions d'euros en 2024 contre 128,3 millions d'euros sur la même période en 2023.

Le **résultat net - part du groupe** de Viel et Compagnie Finance s'établit à 80,1 millions d'euros en hausse de 29,3 % à cours de change variables.

BILAN

Le Groupe a maintenu son attention sur la solidité de son bilan axée sur des fonds propres importants en réduisant le niveau d'actifs intangibles et en maintenant une forte position de trésorerie nette.

Le résultat de l'exercice 2024 porte les capitaux propres consolidés de Viel et Compagnie Finance à 806,8 millions d'euros au 31 décembre 2024, dont 465,7 millions d'euros pour la part du Groupe.

Le Conseil d'administration de Viel et Compagnie Finance s'est réuni le 12 mai 2025 pour examiner et arrêter les comptes de l'exercice 2024.

DIVIDENDE

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires qui se réunira le 10 juin 2025, la distribution d'un dividende de 15,46 euros par action au titre de l'exercice 2024 contre 15,46 euros pour l'exercice 2023, versé en numéraire.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE 2024

Concernant l'activité d'intermédiation professionnelle, l'année 2024 a été marquée par une activité soutenue dans un contexte de changement des orientations de la politique monétaire au plan international. Ces évolutions de politique monétaire ont eu pour conséquence d'accroître les volumes traités sur les marchés financiers.

La hausse des volumes d'affaires a été observée sur l'ensemble des zones géographiques où le groupe exerce son activité.

Bourse Direct a poursuivi sa politique de développement avec un recrutement accru de nouveaux comptes sur l'année. Le niveau des taux d'intérêt a eu un effet positif sur la rentabilité de la société.

PERSPECTIVES 2025

Sur son métier d'intermédiation professionnelle, le niveau d'activité en ce début d'année est en progression par rapport à la même période l'an dernier à cours de change constants. Compagnie Financière Tradition entend poursuivre sa politique de croissance avant tout organique ainsi que ses investissements dans ses capacités de courtages hybrides sur l'ensemble de ses opérations et dans ses activités de data et analytiques soutenus par son expertise développée en data sciences. Par ailleurs, le maintien de la qualité de son bilan et sa gestion rigoureuse des coûts demeurent des axes stratégiques prioritaires.

Sur son métier de bourse en ligne, l'activité est soutenue depuis le début de l'année dans un contexte de plus forte volatilité des marchés. Par ailleurs, le niveau des produits d'intérêt reste élevé en 2025 mais suit l'évolution des taux d'intérêt.

Swisslife Banque Privée poursuivra sa stratégie de croissance en 2025.

Sur le pôle immobilier, Viel et Compagnie Finance restera attentive aux opportunités de marché pour effectuer potentiellement de nouvelles acquisitions et poursuivre l'exploitation et la valorisation de ses actifs.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

En 2024, le monde est resté confronté à de fortes tensions politique notamment la guerre en Ukraine et au Proche-Orient. Le résultat des élections américaines laisse penser à un accroissement des tensions sur les marchés financiers en 2025.

Dans le cadre de son activité d'intermédiation professionnelle, le niveau d'activité moyen sur les mois de janvier et février ressort en hausse par rapport à la même période l'an dernier à taux de change constants.

Bourse Direct enregistre un regain d'activité sur les marchés dans un contexte de baisse régulière des taux d'intérêt mais du maintien d'un niveau élevé des taux longs dans un environnement de forte instabilité politique.

Liste des sociétés contrôlées

La liste des sociétés contrôlées par le Groupe et la part détenue dans le capital de chacune de ces sociétés figurent dans la rubrique « périmètre de consolidation » des états financiers consolidés.

STRUCTURE DU CAPITAL DE VIEL ET COMPAGNIE FINANCE

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous donnons les indications suivantes relatives à l'identité des actionnaires, personnes physiques ou morales possédant un nombre d'actions représentant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote de la société, ainsi que le nombre d'actions qu'ils possèdent :

ACTIONNAIRE	2024			2023		
	Titres	% du capital	% des droits de vote	Titres	% du capital	% des droits de vote
Patrick Combes	714 129	91,98 %	94,59 %	714 219	91,98 %	94,59 %
Amaury Combes	62 222	8,01 %	5,41 %	62 222	8,01 %	5,41 %

* Monsieur Patrick Combes détient directement 91,98% du capital de la société Viel et Compagnie-Finance

RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31 DÉCEMBRE 2024

Le montant du capital est de 11 839 429 euros divisé en 776 356 actions de 15,25 euro de valeur nominale.

› Les participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance

Viel et Compagnie-Finance SE dont le siège est 23 place Vendôme - 75001 Paris est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 328 760 145.

› Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci

Tous les titres comportent les mêmes droits. Les titres au nominatif acquis depuis trois ans bénéficient d'un droit de vote double.

› Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel

Il n'y a pas de système d'actionnariat du personnel mis en place.

1.6 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2020	2021	2022	2023	2024
Capital en fin d'exercice					
Capital social (en milliers d'euros)	11 839	11 839	11 839	11 839	11 839
Nombre d'action ordinaires (en milliers)	776 356	776 356	776 356	776 356	776 356
Opérations et résultats de l'exercice social (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 636	8 229	7 975	12 329	15 216
Impôt sur le bénéfice	-	-	-	-	-
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 553	7 850	8 428	11 662	14 672
Résultat distribué	6 001	6 001	8 004	12 002	*
Résultat par action (en euros)					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	9,84	10,60	10,27	15,88	19,60
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	9,73	10,11	10,86	15,02	18,90
Dividende attribué à chaque action	7,73	7,73	10,31	15,46	*
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	2	2	2	2
Montant de la masse salariale de l'exercice social (en milliers d'euros)	393	392	392	397	401
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales,...) (en milliers d'euros)	181	186	186	189	190

* Un dividende de 15,46 euros par action sera proposé à l'Assemblée Générale du 10 juin 2025

1.7 DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2024

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, issu de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II » et transposant la directive européenne 2014/95/UE (NFRD), la société Viel et Compagnie-Finance établit sa Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les activités opérationnelles du groupe étant principalement portées par sa filiale VIEL & Cie, entité cotée, il a été décidé que le périmètre de reporting de la présente DPEF serait aligné sur celui de cette filiale. Cette approche permet de refléter dans leur globalité les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance significatifs du groupe.

Les filiales 3V Finance, Immoviel, Viel et Compagnie-Finance et Notos, bien qu'intégrées dans le périmètre de consolidation de Viel et Compagnie-Finance, présentent des impacts, des risques et une contribution au sens de la directive NFRD portant sur l'établissement d'une déclaration de performance extra-financière non significatifs pour l'exercice 2024 :

- Filiales 3V Finance, Immoviel, et Viel et Compagnie-Finance : représentant moins de 1,5 % des effectifs consolidés au niveau de Viel et Compagnie-Finance. Aucun risque social spécifique n'a été identifié en lien avec la politique sociale du groupe.
- Filiale Notos : structure dédiée à la mobilité des collaborateurs, dont les émissions de gaz à effet de serre lors de son utilisation sont considérées comme non significatives par rapport aux émissions globales de la filiale VIEL & Cie.

Dans le cadre de l'élaboration de la DPEF, les travaux d'identification des principaux risques au sens de la directive NFRD se sont appuyés sur la méthodologie de la double matérialité issue de la directive CSRD, établie au niveau de la filiale VIEL & Cie. Cette démarche a conduit à l'analyse des risques, impacts et opportunités (IRO) qui a pris en considération les thématiques RSE mentionnées à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, incluant notamment les engagements en faveur du développement durable, l'économie circulaire, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, le respect d'une alimentation responsable, équitable et durable, la promotion de la pratique d'activités physiques et sportives, et les actions visant à renforcer le lien Nation-Armée, notamment via le soutien à l'engagement dans les réserves.

Toutefois, ces thématiques n'ont pas été identifiées comme relevant d'IRO jugés matériels pour l'exercice concerné.

Ces éléments seront toutefois néanmoins intégrés dans les travaux de préparation de l'état de durabilité de Viel et Compagnie-Finance, en application de la directive CSRD, notamment en tenant compte des temporalités et clarifications attendues dans le cadre des discussions en cours sur la directive Omnibus au niveau européen.

En conséquence, la DPEF de Viel et Compagnie-Finance pour l'exercice 2024 se compose du présent paragraphe introductif et de l'état de durabilité établi par la filiale VIEL & Cie, audité par le vérificateur désigné pour la vérification de l'état de durabilité de cette dernière.

VIEL ET COMPAGNIE-FINANCE
Société européenne au capital de 11.839.429,00 €
23, Place Vendôme – 75001 Paris
328 760 145 RCS Paris

CERTIFIÉ
CONFORME A L'ORIGINAL

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 12 JUIN 2025**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat distribuable qui s'élève à :

Détermination des sommes distribuables :

- Résultat de l'exercice	14 672 115,66 euros
- Report à nouveau et réserves distribuables	50 137 772,41 euros
Montant à affecter	64 809 888,07 euros

Affectations proposées :

- Distribution de dividendes	12 002 463,76 euros
- Report à nouveau pour affectations proposées	52 807 424,31 euros
Total	64 809 888,07 euros

Le dividende d'un montant total de 12 002 463,76 euros à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 15,46 € par action.

Par décision du Conseil d'administration en date du 5 mars 2025 le dividende a fait l'objet d'un paiement par acompte pour un montant de 8 004 230,36 €, à déduire du montant total du dividende décidé par la présente Assemblée.

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, il a été versé :

- au titre de l'exercice 2023, un dividende de 15,46 € par action, soit un montant total de 12 002 463,76 €,
- au titre de l'exercice 2022, un dividende de 10,31 € par action, soit un montant total de 8.004.230,36 € ;
- au titre de l'exercice 2021, un dividende de 7,73 € par action, soit un montant total de 6.001.231,88 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

2

COMPTES CONSOLIDÉS 2024

34 > 109

Viel et Compagnie-Finance

2.1	COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	36
2.2	ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	37
2.3	BILAN CONSOLIDÉ	38 > 39
2.4	TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	40
2.5	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	41
2.6	ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	42 > 55
2.7	NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	56 > 106
2.8	RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	107 > 121



2.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Note	2024	2023
Chiffre d'affaires	2.7.1	1 179 295	1 077 596
Autres produits d'exploitation	2.7.2	11 031	6 196
Produits d'exploitation		1 190 326	1 083 792
Charges de personnel		-811 320	-753 166
Autres charges d'exploitation	2.7.3	-198 401	-179 492
Amortissements		-29 600	-28 847
Gains/ (Pertes) de valeur des actifs		-	-
Charges d'exploitation		-1 039 520	-961 506
Résultat d'exploitation		150 806	122 286
Quote-Part de résultat d'exploitation de sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du groupe	2.7.9	44 629	45 264
Résultat d'exploitation après quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du groupe		195 434	167 550
Produits financiers	2.7.4	31 940	23 666
Charges financières	2.7.4	-25 163	-30 146
Résultat avant impôts		202 210	161 070
Impôts sur les bénéfices	2.7.5	-38 863	-32 741
Résultat net		163 357	128 329
Participations ne donnant pas le contrôle		83 214	68 369
Résultat net part du Groupe		80 143	61 960
Résultat de base par action	2.7.6	103,23	79,81
Résultat dilué par action	2.7.6	103,23	79,81

2.2 ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Note	2024	2023
Résultat de la période comptabilisé au compte de résultat		153 357	128 329
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		375	-1 453
Réévaluation des passifs au titre des régimes à prestations définies		410	-3 210
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	2.7.16	785	-4 663
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie, constatés dans la réserve de couverture		-2 376	-3 845
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie, transférés au compte de résultat		-	-
Écarts de conversion		18 305	-32 606
Transfert de l'écart de conversion au compte de résultat		-	-
Autres éléments du résultat global des sociétés associées		-124	-338
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	2.7.16	15 805	-36 788
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts		16 579	-41 451
Résultat global		179 947	86 878
Part du Groupe		117 220	40 540
Intérêts minoritaires		92 727	46 338

L'impact fiscal sur chacun des autres éléments du résultat global est présenté en note 2.7.5.

2.3 BILAN CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Note	31.12.2024	31.12.2023
Immobilisations corporelles	2.7.7	32 443	31 784
Actifs liés au droit d'utilisation	2.7.26	42 489	47 784
Immobilisations incorporelles	2.7.8	149 857	151 385
Participations dans les sociétés associées et coentreprises	2.7.9	221 426	212 372
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2.7.14	4 142	3 964
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	2.7.13	25 388	20 978
Actifs financiers évalués au coût amorti		3 000	3 000
Autres actifs financiers	2.7.10	7 665	10 436
Impôts différés actifs	2.7.5	33 020	28 071
Trésorerie non disponible	2.7.11	35 914	32 463
Immeubles de placement	2.7.7	107 635	101 546
Total actif non courant		662 777	643 744
Autres actifs courants		21 012	18 816
Instruments financiers dérivés actifs	2.7.25	2 150	5 528
Impôts à recevoir	2.7.24	3 366	6 674
Clients et autres créances	2.7.12	1 585 401	1 554 902
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	2.7.13	2 201	1 584
Actifs financiers évalués au coût amorti	2.7.14	104 732	30 883
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.7.15	665 197	496 425
Total actif courant		2 274 059	2 114 811
TOTAL ACTIF		2 936 834	2 758 554

En millions d'euros	Note	31.12.2024	31.12.2023
Capital	2.7.10	5 642	11 839
Prime d'émission		-	-
Écart de conversion		-47 275	-50 293
Réserves consolidées	2.7.15	-46 653	-44 796
Total des capitaux et réserves consolidés		458 100	157 413
Intérêts minoritaires	2.7.17	2 416	289 09
Total des capitaux et réserves		460 516	446 502
Dettes financières	2.7.20	715 692	392 045
Obligations locatives	2.7.29	40 457	-42 517
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	2.7.21	30 426	28 983
Impôts différés passifs	2.7.3	1 473	1 788
Produits différés		-	-
Total des dettes financières		786 576	464 613
Dettes financières	2.7.20	653 495	47 738
Obligations locatives	2.7.29	10 129	18 743
Commissaire et autres créanciers	2.7.23	1 229 025	5 605 702
Provisions	2.7.21	4 924	5 753
Impôts à payer	2.7.24	11 967	18 541
Instrument financiers dérivés passifs	2.7.28	1 973	139
Produits différés		4 013	2 136
Total des dettes financières		1 691 502	6 471 919
TOTAL COMPTES PASSIFS ET PASSIF		17 400 339	2 768 596

2.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros		31.12.2024	31.12.2023
Résultat avant impôts		202 210	161 070
Amortissements	2.7.7, 2.7.8, 2.7.26	29 800	28 847
Perte de valeur des actifs		0	-
Résultat financier net		-4 276	1 101
Quote part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises	2.7.9	-44 628	-45 264
Variation de valeur des immeubles de placement		843	3 066
Augmentation / (diminution) des provisions	2.7.21	4 177	-2 253
Variation des produits différés		1 727	823
Dépense relative aux paiement fondés sur des actions	2.7.19	1 853	4 867
Plus / (moins) valeurs sur cessions de sociétés	2.7.2	0	0
Plus / (moins) valeurs sur cessions d'actifs immobilisés	2.7.2	-72	17
(Augmentation) / diminution des créances / dettes liées aux activités en principal et de teneurs de comptes		-1 225	-729
(Augmentation) / diminution du fonds de roulement		-23 316	8 669
Provisions payées		-509	-349
Intérêts payés		-18 555	-18 027
Intérêts perçus		21 776	13 980
Impôts payés		-39 531	-24 435
Flux de trésorerie nets résultant des activités opérationnelles		130 273	131 373
Acquisition d'actifs financiers		-100 889	-43 651
Valeur de vente d'actifs financiers		29 889	37 229
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise		-2 533	-207
Cession de filiales, net de la trésorerie cédée		0	0
Acquisition d'immobilisations corporelles	2.7.7	-7 704	-5 086
Valeur de vente d'immobilisations corporelles		-104	3
Acquisition d'immobilisations incorporelles	2.7.8	-6 709	-5 469
Valeur de vente d'immobilisations incorporelles		180	68
Acquisition d'immeubles de placement		-7 054	0
Valeur de vente d'immeubles de placement		0	0
Dividendes reçus		24 931	29 078
(Augmentation) / diminution de la trésorerie non disponible		-1 718	-18
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité d'investissement		-61 771	11 846
Augmentation des dettes financières à court terme	2.7.20	-	16 500
Diminution des dettes financières à court terme	2.7.20	-2 540	-8 233
Augmentation des dettes financières à long terme	2.7.20	104 578	-
Diminution des dettes financières à long terme	2.7.20	-40 114	-40 100
Paiement des obligations locatives	2.7.26	-18 045	-17 481
Variation des autres dettes à long terme		-1	-
Augmentation de capital et prime d'émission	2.7.16	-	-
Acquisition d'intérêts non contrôlants	2.7.17	-32 044	-13 875
Dividendes versés aux intérêts minoritaires		-12 002	-8 004
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	2.7.18	-30 620	-25 481
Flux de trésorerie nets provenant de l'activité de financement		-30 807	-66 873
Impact de la variation des taux de change sur la trésorerie consolidée		7 803	-11 923
Variation de la trésorerie		45 958	35 623
Trésorerie et équivalent au début de la période	2.7.15	488 761	453 158
Trésorerie et équivalent à la fin de la période	2.7.15	534 629	488 781

2.5 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Note	Nombre d'actions	Capital social	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1 ^{er} Janvier 2023		776 356	11 839	-34 929	404 375	381 281	280 826	662 107
Résultat net de la période					61 960	61 960	66 369	120 329
Autres éléments du résultat global				-15 337	-6 083	-21 420	-20 038	-41 451
Résultat global de la période				-15 337	55 877	40 540	46 331	88 878
Augmentation de capital						-	-	-
Dividendes versés		0	0	0	-8 004	-8 004	-25 481	-33 485
Incidence des variations de périmètre		0	0	-706	-8 258	-8 964	-15 615	-24 579
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		0	0	0	2 975	2 975	2 908	5 883
Autres variations		0		-	155	155	144	299
Capitaux propres au 31 décembre 2023		776 356	11 839	-35 635	447 110	407 962	289 119	697 111

en milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Note	Nombre d'actions	Capital social	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1 ^{er} Janvier 2024		776 356	11 839	-35 635	447 110	407 962	289 119	697 111
Résultat net de la période					80 143	80 143	83 254	163 397
Autres éléments du résultat global				8 353	-1 276	7 077	9 513	16 590
Résultat global de la période				8 353	78 867	87 220	92 727	179 947
Augmentation de capital	2.7.16					-	0	-
Dividendes versés	2.7.16	0	0	0	-12 002	-12 002	-30 030	-42 032
Incidence des variations de périmètre		0	0	693	+21 272	+20 579	-13 741	+34 120
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	2.7.19	0	0	0	2 021	2 021	2 061	4 082
Impact de la comptabilisation des options de souscription d'actions		0	0	-	1 870	1 870	1 907	3 777
Autres variations		0	0	-	-960	-960	-962	-1 922
Capitaux propres au 31 décembre 2024		776 356	11 839	-41 717	495 640	495 762	341 081	804 844

2.6 ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Viel et Compagnie-Finance est une société européenne, domiciliée au 23 Place Vendôme 75001, à Paris. Viel et Compagnie-Finance détient une participation majoritaire dans une société cotée VIEL & Cie, ainsi que diverses participations dans des sociétés actives dans le secteur de l'immobilier.

VIEL & Cie, société d'investissement, contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition, présente dans plus de 30 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France, ainsi qu'un pôle de gestion et de banque privée au travers d'une participation mise en équivalence de 40% dans SwissLife Banque Privée.

Viel et Compagnie-Finance est détenue à hauteur de 91,98 % par une personne privée au 31 décembre 2024.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés de Viel et Compagnie-Finance au 31 décembre 2024 par décision du 12 mai 2025 et qui sont présentés pour approbation à l'Assemblée générale du 10 juin 2025.



PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés du Groupe Viel et Compagnie-Finance sont établis en milliers d'euros sauf explicitement mentionné, l'euro étant la devise fonctionnelle de la société mère du groupe et la devise de présentation du Groupe Viel et Compagnie-Finance. Ils ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certains instruments financiers réévalués à la juste valeur.

Les comptes consolidés du Groupe Viel et Compagnie-Finance sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

› Modification des principes régissant l'établissement des comptes consolidés

Les principes comptables appliqués lors de la préparation des comptes consolidés sont identiques à ceux en vigueur au 31 décembre 2023 à l'exception des modifications suivantes appliquées au 1^{er} janvier 2024.

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IAS 1 (modifications)	› Passifs non courants avec des clauses restrictives	1 ^{er} janvier 2024
IFRS 16 (modifications)	› Obligation locative découlant d'une cession-bail	1 ^{er} janvier 2024
IAS 1 (modifications)	› Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants	1 ^{er} janvier 2024
IAS 7 et IFRS 7 (modifications)	› Accords de financement de fournisseurs	1 ^{er} janvier 2024

L'adoption de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

PRINCIPALES ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES

Au cours de l'établissement des comptes consolidés, la Direction procède à des estimations lors de l'application des conventions comptables.

En raison des incertitudes inhérentes aux activités du Groupe, certains éléments des comptes consolidés ne peuvent pas être évalués avec précision, et ne peuvent faire l'objet que d'une estimation. Ces estimations impliquent des jugements fondés sur les dernières informations fiables disponibles.

Les hypothèses clés relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs, des passifs, des revenus et des charges ainsi que sur les informations complémentaires fournies au cours de la période, sont les suivantes :

» Perte de valeur des Goodwills

Le Groupe effectue des tests de dépréciation de ses goodwill à chaque date de clôture. La valeur d'utilité des goodwill est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les goodwill sont affectés et est comparée à la capitalisation boursière quand ce critère peut s'appliquer. Les projections de flux de trésorerie futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Des informations complémentaires sont données en note 2.7.8.

» Impôts différés actifs

Des impôts différés actifs sont enregistrés pour les reports fiscaux déficitaires dans la mesure où il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces reports fiscaux déficitaires pourront être imputés. La Direction estime le montant des actifs d'impôts différés à comptabiliser, sur la base des prévisions de bénéfices imposables futurs. Des informations complémentaires sont données en note 2.7.5.

» Engagements envers le personnel

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année sur la base d'évaluations actuarielles. Ce type d'évaluation implique l'adoption d'hypothèses actuarielles, notamment les taux d'actualisation, les augmentations futures des salaires et des retraites ainsi que les taux de mortalité. En raison de leur perspective long terme, ces estimations sont sujettes à incertitudes. Des informations complémentaires sont données en note 2.7.22.

» Provisions pour litiges

Des provisions sont constatées pour les litiges en cours lorsque l'issue probable d'une action en justice ou de tout autre litige impliquant le Groupe peut être estimée de manière fiable. L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question. Des informations complémentaires sont données en note 2.7.21.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

» Périodes de consolidation

Les comptes consolidés comprennent ceux de Viel et Compagnie-Financo ainsi que ceux de ses filiales, entreprises et sociétés associées (appelées collectivement la « Groupe »).

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que le pourcentage de détention, le pourcentage d'intérêt et méthode de consolidation retenue pour chacune de ces sociétés, figurent en note 2.7.32.

» Regroupements d'entreprises

L'acquisition d'entreprises est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le prix d'acquisition est mesuré en additionnant les justes valeurs, à la date d'échange, des actifs nets, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais d'acquisition engagés au titre de regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, qui satisfont aux conditions de comptabilisation, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill est comptabilisé en tant qu'actif et évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables ainsi constatée. Si, après réévaluation, la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le prix d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Après la comptabilisation initiale, les goodwill positifs sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur.

Les goodwill sur les filiales sont présentés au bilan dans les immobilisations incorporelles en note 8.

Dans le cadre du test de dépréciation effectué annuellement, ces goodwill sont alloués à des unités génératrices de trésorerie. Leur valeur d'utilité est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise sont évalués initialement en fonction de leur quote-part de la juste valeur des actifs nets acquis.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Filiales

La méthode d'intégration globale est appliquée à toutes les sociétés contrôlées par Viel et Compagnie-Finance, directement ou indirectement. Il y a contrôle lorsque le Groupe est exposé à des rendements variables résultants de sa participation dans la société ou détient des droits sur des rendements, et s'il peut user de son pouvoir sur la société pour influencer sur les rendements. Les états financiers des filiales sont intégrés aux comptes consolidés à partir de la date de prise de contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. La part des actionnaires minoritaires à l'actif net des filiales consolidées et au résultat global de l'exercice est présentée distinctement au bilan et au compte de résultat global consolidé même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les intérêts minoritaires.

Coentreprises

Une coentreprise est un partenariat qui confère au Groupe des droits sur l'actif net de la société dans laquelle le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Le Groupe comptabilise ses intérêts dans les coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Les goodwill déterminés sur les coentreprises sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement.

Sociétés associées

Les sociétés associées sur lesquelles Viel et Compagnie-Finance exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais sans toutefois en avoir le contrôle ni le contrôle conjoint, sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence notable est notamment présumée lorsque Viel et Compagnie-Finance détiennent, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote de ces sociétés. Les comptes consolidés incluent la quote-part du Groupe dans l'actif net et le résultat des sociétés associées. Les goodwill déterminés sur les sociétés associées sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement.

ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS RÉCIPROQUES

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les soldes et transactions intragroupes ainsi que les gains et pertes non réalisés résultant de transactions intragroupes sont éliminés. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions avec des sociétés associées et des coentreprises sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans ces entités.

TRAITEMENT DES DEVISES ÉTRANGÈRES

Au sein du Groupe, dont l'euro est la monnaie de présentation des comptes, les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité, aux cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur coût historique sont convertis aux cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur juste valeur sont convertis aux cours de change en vigueur au moment où la juste valeur est déterminée.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des filiales étrangères exprimés dans une devise autre que l'euro, incluant les goodwill et les actifs et passifs évalués en juste valeur à la date de la prise de contrôle, sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les produits et charges des filiales étrangères exprimés dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros au cours de change moyen de l'exercice, sauf en cas de fluctuation significative des cours de change.

Les différences de change en résultant sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et imputées dans les autres éléments du résultat global, sous la rubrique « Écart de conversion ». Lors de la cession d'une filiale étrangère, le montant cumulé de l'écart de conversion relatif à cette dernière qui était imputé dans les capitaux propres de son pôle de détention est constaté au compte de résultat.

Un tableau des principaux cours de change utilisés au titre des exercices 2024 et 2023 est présenté en note 31.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué de revenus de courtages et de commissions liés aux opérations d'intermédiation menées par les filiales opérationnelles de VIEL et Compagnie-Financière avec des tiers. Pour les transactions à titre d'agent, le chiffre d'affaires est présenté net des remises et escomptes ainsi que des frais versés aux correspondants et est constaté dès la

négociation de l'opération. Dans le cadre des activités en principal où les filiales opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal pour l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers, les revenus de commissions représentent la différence entre le montant de la vente de ces titres et le montant de leur achat et sont constatés en date de livraison.

RÉSULTAT FINANCIER NET

Le résultat financier net comprend les intérêts issus du placement de la trésorerie à court terme, les intérêts payés sur les dettes financières et obligations locatives à court et à long terme, les intérêts liés aux activités de teneur de comptes ainsi que les plus et moins-values sur

actifs et passifs financiers. Cette rubrique inclut également les gains et pertes de change sur les actifs et passifs financiers. Les charges et revenus d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts au compte de résultat comprend les impôts courants et différés sur le bénéfice, les ajustements d'impôts d'exercices précédentes ainsi que les éventuels intérêts et les pénalités. L'effet fiscal des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres consolidés ou dans les autres éléments du résultat global est enregistré dans les capitaux propres consolidés, respectivement dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice dû au titre du bénéfice imposable de la période calculée en utilisant les taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, ainsi que les ajustements d'impôts d'exercices précédentes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'imposition attendus lors de la réalisation des actifs ou le règlement des passifs. Tout changement du taux d'imposition est enregistré au compte de résultat sauf s'il est relatif directement à des éléments de capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Des impôts différés passifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles imposables, à l'exception de celles relatives à la reconnaissance initiale de goodwill. Des impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles et reports déficitaires, dès lors qu'il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices futurs. Dans le cas contraire, ils ne sont retenus qu'à hauteur des passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, diminuées de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, diminuées d'une dépréciation pour perte de valeur. Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée, soit :

- agencements et installations : entre 5 et 10 ans,
- matériel informatique et de téléphonie : entre 2 et 5 ans,
- autres immobilisations corporelles : entre 3 et 5 ans.

Lorsque des éléments d'une même immobilisation corporelle ont une durée d'utilisation estimée différente, ils sont constatés distinctement dans les immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée respective.

Les immeubles d'exploitation sont comptabilisés au bilan à leur valeur d'acquisition mais peuvent faire l'objet d'une réévaluation sur la base d'une évaluation appréciant la juste valeur de cet actif. Dans le cas d'une réévaluation, les différents composants constitutifs de cet actif sont amortis selon leur durée probable d'utilité.

Les différents composants identifiés et leur durée d'utilité sont les suivants :

Mur et fondations / Cloisons / Placards / Escaliers	40 ans	Linéaire
Tobituras	30 ans	Linéaire
Portes et fenêtres	20 ans	Linéaire
Ascenseurs	15 ans	Linéaire
Autres	10 ans	Linéaire

Les immeubles d'exploitation sont comptabilisés au bilan à leur coût présumé déterminé sur la base d'une expertise indépendante en date du 1^{er} janvier 2024. A cette date, les immeubles font l'objet d'une réévaluation dont le montant est constaté en « Écart de réévaluation » dans les capitaux propres consolidés. Les immeubles ainsi réévalués sont amortis de façon linéaire annuellement. Les différents composants identifiés et leur durée d'utilité sont liés à la nature de chacun des immeubles d'exploitation. Les différentes modalités sont présentées en note 2.7.7 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les charges d'entretien et de réparation sont imputées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses permettant d'augmenter les avantages économiques futurs liés aux immobilisations corporelles sont capitalisées et amorties.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base de données du marché. La valeur de marché correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Cette rubrique est composée d'immeubles de placement faisant l'objet d'une évaluation à la juste valeur en application de la norme IAS 40, en raison des modalités d'acquisition de ces immeubles et de l'intention de gestion attachée à ces biens, et en application de la norme IFRS 13. Lors de chaque clôture comptable, ces biens font l'objet d'une évaluation de

leur valeur de marché par un expert indépendant qualifié en matière d'évaluation immobilière, sur la base notamment d'une analyse des transactions précédentes sur des biens qui présentent des caractéristiques similaires. Le montant de rajustement de la valeur de ces actifs est constaté par le résultat.

CONTRATS DE LOCATION – LE GROUPE COMME PRENEUR

Le Groupe évalue si un contrat est, ou contient, un contrat de location à la date de passation du contrat. Un contrat est, ou contient, un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Lorsqu'un contrat est, ou contient, un contrat de location, le Groupe comptabilise chaque composante locative du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives du contrat.

À la date du contrat de location, le Groupe comptabilise un actif ou titre du droit d'utilisation et une obligation locative, sauf pour les contrats de location à court terme. Les paiements de loyers associés à ces contrats, dont la durée est égale ou inférieure à douze mois, sont enregistrés en charge dans le compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

L'obligation locative correspond initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location ou au taux d'emprunt marginal si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut pas être déterminé avec facilité.

Les paiements de loyers comprennent entre autres les paiements fixes, les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, montants à payer attendus au titre de garanties de valeur résiduelle ainsi que le prix d'exercice d'options d'achat si le Groupe a la

certitude raisonnable de les exercer, ou les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location le cas échéant. Par la suite, l'obligation locative est évaluée au coût initial selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'obligation locative est réévaluée en cas de changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements, en cas de variation des paiements au titre de la garantie de valeur résiduelle ou en cas de changement d'appréciation de l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. Lors de la réévaluation de l'obligation locative, un ajustement correspondant est enregistré à l'actif ou titre du droit d'utilisation ou au compte de résultat si la valeur de l'actif ou titre du droit d'utilisation a déjà été ramenée à zéro. Les obligations locatives sont présentées au bilan séparément des autres passifs.

L'actif ou titre du droit d'utilisation est évalué au coût comprenant le montant initial de l'obligation locative, les coûts directs initiaux et une estimation des coûts éventuels de remise en état, réduits de tous les avantages incitatifs à la location reçus. L'actif ou titre du droit d'utilisation est amorti sur la durée la plus courte entre celle du contrat de location et la durée de vie utile de l'actif. Sous-jacent, il est par ailleurs soumis à un test de perte de valeur s'il existe des indices révélant une possible perte de valeur. Les actifs liés au droit d'utilisation sont présentés au bilan séparément des autres actifs.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont générées à l'interne ou acquises, soit séparément, soit dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et sont reconnues lorsqu'elles sont identifiables et peuvent être évaluées de manière fiable.

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, diminuée de l'amortissement cumulé et la coté échéant d'une dépréciation cumulée pour perte de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée sauf si cette durée est indéfinie. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation estimée est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- logiciels : entre 3 et 5 ans,
- autres immobilisations incorporelles : entre 3 et 5 ans,
- goodwill : indéfinie

PERTES DE VALEUR DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers sont examinés, à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de leur valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des actifs est estimée. Pour déterminer la valeur recouvrable, le Groupe utilise des données de marché, ou lorsque ces dernières ne sont pas disponibles ou fiables, des techniques d'actualisation de flux de trésorerie futurs.

Pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, la valeur recouvrable est estimée annuellement ou si un indice révélant une perte de valeur ou non, ou plus régulièrement lorsqu'il existe des indices révélant une perte de valeur.

Une perte de valeur est constatée dans le compte de résultat dès lors que la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa

valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie et ensuite, aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures pour des actifs non financiers, autres que les goodwill, sont revues annuellement et reprises si nécessaire.

ACTIVITÉ DE TENEUR DE COMPTES

Certaines sociétés du Groupe exercent une activité de teneur de comptes au cours de laquelle elles reçoivent des dépôts de la part de leur clientèle, qu'elles déposent à leur tour auprès d'organismes de compensation afin d'assurer la bonne fin des opérations menées par leur clientèle. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités de courtage en ligne sur

opérations de change, certaines sociétés du Groupe reçoivent des dépôts de la part de leurs clients, qu'elles déposent à leur tour auprès de leurs banques compensatrices. Les créances et dettes liées à cette activité sont présentées au bilan à l'actif dans la rubrique « Clients et autres créances » et au passif dans la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ».

ACTIVITÉ EN PRINCIPAL

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont déboutées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement - livraison).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les

montants à recevoir et à payer aux contreparties découlant des transactions en cours de livraison ayant dépassé le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique « Clients et autres créances » et au passif dans la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ». Les montants à recevoir et à payer aux contreparties pour les transactions dont la livraison est prévue dans le cadre normal des affaires sont présentés en Hors Bilan (cf. note 28).

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise de façon ponctuelle des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations. Ces instruments financiers dérivés consistent principalement en des contrats de change à terme et options sur devises.

Les instruments financiers sont initialement constatés à leur juste valeur. Par la suite, tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse soit une estimation selon des modèles de valorisation couramment utilisés pour les instruments non cotés. Les variations de juste valeur des instruments financiers sont comptabilisées au compte de résultat.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Couverture des flux de trésorerie

Afin de réduire le risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise de manière ponctuelle des swaps de taux d'intérêts pour convertir certaines dettes bancaires à taux variables en dettes à taux fixe. Le Groupe les désigne comme des couvertures de risque de taux d'intérêts sur flux de trésorerie. Au début de la transaction, le Groupe documente la relation entre les instruments de couverture et les positions couvertes ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui ont conduit à ces opérations de couverture. En particulier, la documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, la position couverte, la nature du risque couvert et la manière dont le Groupe

évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture. De telles opérations de couverture sont présumées être hautement efficaces pour couvrir les variations de flux de trésorerie et le Groupe les évalue à intervalles réguliers afin de mesurer leur efficacité réelle durant la période de couverture. La part efficace des gains ou pertes sur les instruments de couverture désignés et qualifiant comme tel est comptabilisée dans les capitaux propres tandis que la part inefficace est comptabilisée immédiatement au compte de résultat. Les montants accumulés dans les capitaux propres sont transférés dans le compte de résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction prévue couverte affecte le compte de résultat.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie se compose de la caisse et des dépôts bancaires à vue alors que les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires à court terme et les placements monétaires à court terme dont l'échéance, à partir de la date d'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois. Les placements monétaires à court terme sont constitués d'instruments de trésorerie négociables à court terme tels que les titres d'Etat ou des fonds d'investissement monétaires. Les découverts bancaires sont présentés avec les dettes bancaires à court terme.

Les découverts bancaires remboursables sur demande sont inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.



ACTIFS FINANCIERS

Comptabilisation et évaluation initiale

En cas d'achat ou de vente préliminaire d'actifs financiers, la date de transaction est retenue pour la comptabilisation initiale et la dé-comptabilisation subséquente.

Les créances sont initialement évaluées à leur prix de transaction si elles ne comportent pas une composante de financement importante. Les autres actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur augmentée ou diminuée, dans le cas d'un actif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de cet actif financier.

Classement et évaluation ultérieure

Tous les actifs financiers comptabilisés sont ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction de la fois :

- du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ;

Un modèle de gestion correspond à la manière dont est géré collectivement un groupe d'actifs financiers pour générer des revenus. Son objectif est de traduire au mieux les pratiques de gestion des actifs concernés. Il est identifié au sein du Groupe à partir des faits objectifs qui peuvent être observés comme l'analyse de l'organisation du métier, de ses systèmes d'information, de ses rapports internes, de son mode de suivi des risques, ou encore de ses décisions de gestion passées (historiques de cessions par exemple). Conformément à la norme IFRS 9, trois types de modèles de gestion peuvent s'appliquer :

- un modèle qui consiste à collecter les flux contractuels des actifs (modèle « Collecte »),
- un modèle qui consiste à collecter les flux contractuels des actifs et effectuer des cessions (modèle « Collecte et vente »),
- un modèle particulier aux autres actifs financiers, notamment ceux gérés à des fins de transaction ;
- des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Elles sont appréhendées via le critère test SPPI (Solely Payments of Principal and Interest). Pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts, il faut considérer les termes contractuels de l'instrument et analyser tout élément qui pourrait remettre en cause la représentation exclusive de la valeur temps de l'argent et du risque de crédit.

Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et que les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Le coût amorti d'un actif financier est la valeur qui lui est attribuée lors de sa comptabilisation initiale, diminuée des remboursements en principal, majorée ou diminuée de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre cette valeur initiale et la valeur à l'échéance et ajustée au titre de la correction de valeur pour pertes.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les futures entrées de trésorerie, estimées sur la durée de vie attendue d'un actif, de manière à obtenir exactement la valeur comptable brute de l'actif financier.

Les clients et autres créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite des pertes de valeur. Ces actifs financiers sont présentés dans l'actif courant à l'exception de ceux qui ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture du bilan qui sont présentés dans l'actif non courant sous la rubrique « Autres actifs financiers ». Dans l'actif courant, les clients et autres créances comprennent, outre les créances de courtages, les créances liées aux activités de teneur de comptes et les créances liées aux activités en principal. Les dépôts bancaires à court terme ainsi que les obligations qui ont une maturité supérieure à trois mois à partir de la date d'acquisition sont évalués au coût amorti et présentés au bilan dans la rubrique « Actifs financiers évalués au coût amorti ». La trésorerie et équivalents de trésorerie sont évalués au coût amorti.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers et que les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Pour les instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les produits d'intérêts, les différences de change et les pertes de valeur ou reprises de dépréciation sont comptabilisés dans le compte de résultat et calculées de la même manière que pour les actifs financiers évalués au coût amorti. Les variations de juste valeur restantes sont comptabilisées, par le biais des autres éléments du résultat global, lors de la décomptabilisation. La variation de juste valeur cumulée comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est recyclée au compte de résultat.

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations ultérieures de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres, qui n'est ni dérivé à des fins de transaction ni une contrepartie éventuelle comptabilisée par un

acquéreur dans un regroupement d'entreprises. Les dividendes reçus sur ces placements sont enregistrés dans le compte de résultat. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont cédés, le montant des variations cumulées nettes de juste valeur jusqu'au moment de leur cession est reclassé au bénéfice au bilan dans les capitaux propres.

Le Groupe a choisi de classer irrévocablement les titres de participation non cotés dans cette catégorie (cf. note 14).

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il ne soit évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Cette catégorie comprend les instruments dérivés et les instruments de capitaux propres que le Groupe n'a pas choisis irrévocablement de classer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti est calculée suivant le modèle des pertes de crédit attendues.

Pour les créances de courtage, la correction de valeur pour pertes est évaluée au montant des pertes de crédit attendues sur la durée de vie de la créance selon une approche simple. Une analyse est effectuée sur la base de l'historique des créances clients en tenant compte de données historiques sur les défauts, ainsi que de la situation actuelle et prévisible à la date de clôture. Pour tous les autres instruments financiers, le Groupe comptabilise un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale.

Si le risque de crédit sur l'instrument financier n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Groupe évalue la correction de valeur pour pertes de cet instrument financier au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie représentent les pertes de crédit attendues de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue.

Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir représentent une portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie et s'élèvent aux pertes de crédit attendues des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Pour évaluer si le risque de crédit sur un instrument financier a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale, le Groupe compare le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. Pour porter son appréciation, le Groupe tient compte des informations raisonnables et justifiables qui est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables, telles qu'une modification de la notation de crédit de l'instrument financier.

Un actif financier est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier.

Le Groupe considère qu'un actif financier est en défaut lorsqu'il est peu probable que la contrepartie paie ses obligations de crédit envers le Groupe intégralement sans recours par le Groupe à des actions telles que la réalisation des actifs reçus en garantie.

La période maximale considérée lors de l'estimation des pertes de crédit attendue est la durée contractuelle maximale sur laquelle le Groupe est exposé au risque de crédit.

Les pertes de crédit représentent la différence entre le total des flux de trésorerie qui sont dus à au Groupe selon les termes d'un contrat et le total des flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir, actualisés au taux d'intérêt effectif initial. Les flux de trésorerie pris en considération comprennent les rentrées provenant de la vente d'actifs reçus en garantie. L'évaluation des

pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance.

La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Le Groupe réduit directement la valeur comptable brute d'un actif financier lorsqu'il n'a pas d'attente raisonnable de recouvrement à l'égard de la totalité ou d'une partie de cet actif financier.

Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat sous « Autres charges d'exploitation ».

PASSIFS FINANCIERS

Comptabilisation et évaluation initiale

Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur diminuée, dans le cas d'un passif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de ce passif financier.

Classement et évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont classés en deux catégories :

- passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net,
- passifs financiers au coût amorti.

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net incluent les passifs financiers dérivés à des

fin de transaction et passifs désignés lors de la comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat. L'évaluation ultérieure de ces passifs est effectuée à la juste valeur. Cette catégorie comprend les instruments financiers dérivés conclus par le Groupe qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture dans des relations de couverture.

Passifs financiers au coût amorti

Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti du passif financier est ajusté de manière à refléter les flux de trésorerie contractuels réels et les flux de trésorerie contractuels estimés. L'ajustement est comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge. Cette catégorie comprend les dettes financières, les obligations locatives ainsi que les fournisseurs et autres créanciers.

JUSTE VALEUR

La juste valeur représente le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. L'évaluation d'une juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu soit sur le marché principal pour l'actif ou le passif, soit en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif.

Le Groupe évalue la juste valeur d'un instrument financier en utilisant le prix coté sur un marché actif pour cet instrument. Un marché est considéré comme « actif » si les transactions sur l'actif ou le passif ont lieu avec une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

S'il n'y a pas de prix coté sur un marché actif, le Groupe utilise des techniques d'évaluation appropriées aux circonstances et pour lesquelles les données sont disponibles en quantité suffisante pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et en minimisant celle des données d'entrée non observables.

Le Groupe applique une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Les niveaux retenus sont les suivants :

- Le niveau 1 correspond à un prix coté (non ajusté) auquel le Groupe peut avoir accès, sur un marché actif pour un instrument identique. C'est notamment le cas pour certains instruments de capitaux propres et les emprunts obligataires dont la juste valeur repose sur les cours de clôture à la bourse à la date du bilan.
- Le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés. Il s'agit de techniques d'évaluation telles que l'actualisation de flux de trésorerie, des modèles de valorisation standard basés sur des paramètres de marché de taux d'intérêts, des courbes de rendement ou de taux de change, des avis de courtiers pour des instruments similaires et l'utilisation de transactions comparables réalisées dans des conditions de concurrence normale. Par exemple, la juste valeur des contrats de change à terme sur devises et des swaps de devises est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futures estimés. Certains instruments de capitaux propres sont évalués sur la base de multiples de valorisation.
- Le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché comme par exemple une prévision financière élaborée à partir des données internes de la société.



AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants comprennent principalement les charges payées d'avance imputables au prochain exercice.

CAPITAUX PROPRES

Toutes les actions émises sont des actions au porteur et sont présentées dans les capitaux propres.

Les actions propres sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition et portées en diminution des capitaux propres consolidés. Lors de cessions ultérieures, la plus ou moins-value n'a pas d'effet sur le résultat mais est enregistrée comme apport ou réduction aux réserves provenant de primes d'émission.

PROVISIONS

Une provision est constatée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés au titre de laquelle il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps de

l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, estimée en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

PRODUITS DIFFÉRÉS

Les produits différés comprennent les produits enregistrés d'avance différents aux prochains exercices.

ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

Selon les pays où le Groupe est implanté et en fonction des réglementations en vigueur localement en matière de prestations de retraite, il a été mis en place des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies donnent lieu à des versements par les employés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les versements par des sociétés du Groupe sont constatés dans le compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont exigibles.

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année, en valeur actuarielle, par des experts indépendants selon la

méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications des hypothèses à long terme (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, etc.) et de la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes. Ceux-ci sont enregistrés intégralement dans les autres éléments du résultat global.

La charge des prestations comptabilisée au compte de résultat comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les intérêts nets sur les engagements nets des régimes à prestations définies.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Des options de souscription d'actions sont octroyées aux membres de la Direction générale et cadres supérieurs leur conférant ainsi le droit de recevoir des actions au terme de la période d'acquisition des droits. L'octroi et les conditions de participation des collaborateurs sont définies par le Conseil d'administration lors de l'exercice de leurs options de souscription, de nouvelles actions sont créées par l'attribution du capital conditionnel (cf. note 19).

La juste valeur des options de souscription consenties est reconnue en tant que charge de personnel avec, en contrepartie, une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution des options de souscription et amortie sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des options de souscription octroyées est déterminée par un expert indépendant en recourant à un modèle de valorisation prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date. Le modèle retenu est celui des simulations Monte-Carlo, qui repose sur la création d'un échantillon plétoïque de variations de la valeur de

l'action : des milliers de scénarii d'évolution de la valeur de l'action sont ainsi générés et permettent d'estimer, de manière statistique, la valeur des droits optionnels pour chaque scénario, qui est ensuite actualisée pour estimer leur valeur.

À chaque date de clôture, le Groupe révisé ses estimations du nombre d'options sur actions qui seront exercées dans un futur proche. L'impact de cette révision est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de la réserve pour options de souscription d'actions au compte de prime d'émission.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe sont présentés en note annexée aux états financiers.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les événements postérieurs à la date de clôture sont les événements qui se produisent entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes consolidés.

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée afin de refléter les événements postérieurs à la

date de clôture qui contribuent à confirmer des situations qui existaient à la date de clôture. Les événements postérieurs à la date de clôture qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture sont présentés en note aux comptes consolidés lorsqu'ils sont significatifs.

NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS

Le Conseil des standards comptables internationaux (IASB) a publié certaines normes et modifications de normes qui n'ont pas toutes été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2024 et dont la date

d'entrée en vigueur pour le Groupe est postérieure à la date des comptes consolidés. Ceux-ci n'ont donc pas été appliqués par anticipation pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2024.

• Normes, interprétations ou amendements adoptés par l'Union Européenne

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IAS 21 (modifications)	Absence de convertibilité	1 ^{er} janvier 2025

• Normes, interprétations ou amendements non encore adoptés par l'Union Européenne

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IFRS 9 et IFRS 7 (amendements)	Modifications de la classification et de l'évaluation des instruments financiers	1 ^{er} janvier 2028
IFRS 30, IFRS 6, IFRS 1, IAS 7, IFRS 7 (modifications)	Amélioration annuelle des normes comptables IFRS	1 ^{er} janvier 2028
IFRS 13	Présentation des états financiers et informations à fournir	1 ^{er} janvier 2027
IFRS 18	Filles sont responsabilité publique - informations à fournir	1 ^{er} janvier 2027

A l'exception de la norme IFRS 18 présentée ci-dessous, le Groupe prévoit que l'adoption des normes et modifications de normes ci-dessus n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe lors de la première application.

La norme IFRS 18 renforce les obligations relatives à la présentation des états financiers. Elle introduit trois principaux changements. Elle impose tout d'abord une présentation plus structurée du compte de résultat avec trois catégories distinctes, de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) afin d'améliorer la structure du compte de résultat, et impose à toutes les entreprises de fournir de nouveaux sous-totaux dont le résultat d'exploitation et le résultat avant éléments financiers et impôts. Elle requiert par ailleurs des entités concernées qu'elles expliquent les indicateurs de performance qu'elles utilisent, et de les indiquer dans une note séparée des états financiers. Ces indicateurs sont audités. Elle précise enfin certains principes d'organisation des informations dans les états financiers primaires et les notes d'annexes. Elle remplace la norme

IAS 1 « Présentation des états financiers ». Les dispositions d'IAS 1 restées inchangées ont été reprises dans la norme IFRS 18 et d'autres normes.

Pour le Groupe, l'adoption de cette norme entraînera principalement les modifications suivantes dans la présentation des éléments des états financiers, sans affecter leur évaluation :

- Le goodwill sera désormais présenté séparément des autres actifs incorporels ou bilanciaux. Les différences de change seront classées en fonction de leur nature et intégrées dans des catégories spécifiques selon leur lien avec l'exploitation, l'investissement ou le financement. Celles liées aux transactions commerciales notamment seront incluses dans les résultats d'exploitation et non plus dans le résultat financier.

Dans le tableau des flux de trésorerie, les intérêts payés et les intérêts reçus seront désormais présentés respectivement dans les flux de financement et dans les flux d'investissement contrairement aux flux opérationnels actuellement.

SURVEILLANCE PRUDENTIELLE

La société Viei et Compagnie-Financière est supervisée par la Banque de France dans le cadre de son statut de compagnie financière. Depuis juin 2021, la société est passée d'un mode dérogatoire selon l'article 15 du CRR à un mode de surveillance sur la base des données consolidées suite à l'entrée en application du référentiel IFR.

2.7 NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

2.7.1 INFORMATION SECTORIELLE

La structure d'organisation interne et de gestion de Viel et Compagnie-Finance, et son système d'information financière permettant l'élaboration des rapports à l'attention de la Direction générale et du Conseil d'administration, sont fondés sur une approche métier en premier lieu, déclinée pour chaque pôle d'activité du Groupe.

Les trois segments d'activité retenus par Viel et Compagnie-Finance pour son information de gestion, qui présentent des profils de risques et de rentabilité globalement homogènes, sont l'intermédiation professionnelle autour de la participation dans Compagnie Financière Tradition, la bourse en ligne avec Bourse Direct, et la banque privée au travers de SwissLife Banque Privée, et l'activité de gestion d'actifs immobiliers menée par les filiales directes de Viel et Compagnie-Finance.

Les activités du Groupe sont regroupées par zones géographiques : l'Europe Moyen-Orient et Afrique, les Amériques et la zone Asie-Pacifique. Les activités menées par le Groupe en Afrique et en Amérique latine ont été regroupées respectivement au sein des zones Europe et Etats-Unis, dans la mesure où elles sont supervisées opérationnellement par les responsables de ces zones et ne représentent pas, individuellement, un poids significatif (moins de 2 % des revenus du Groupe).

L'approche géographique retenue repose sur la localisation des bureaux, et ainsi des équipes opérationnelles, et non sur la localisation géographique des clients, la rentabilité d'une activité

d'intermédiation étant fondée avant tout sur les caractéristiques d'un marché local, notamment en termes de pression concurrentielle ou de niveau des rémunérations et autres dépenses opérationnelles. La répartition des revenus consolidés par destination - localisation géographique de ses clients - n'est toutefois pas sensiblement différente de la répartition par implantation géographique.

Les actifs sectoriels ne sont pas inclus dans les rapports de gestion à l'attention de la Direction générale mais sont néanmoins présentés ci-dessous.

Les produits, charges d'exploitation et actifs sectoriels sont alloués intégralement aux pôles sectoriels, à l'exception de quelques éléments de résultat ou d'actifs et de passifs afférents exclusivement au fonctionnement des sociétés « holdings » du Groupe et présentés distinctement à titre d'éléments non alloués. Par ailleurs, certains éléments considérés comme exceptionnels tels que des plus ou moins-values sur cession de filiales ou sociétés associées, des amortissements d'immobilisations incorporelles ou charges de restructuration sont exclus du résultat d'exploitation sectoriel.

Les principes comptables appliqués pour évaluer le résultat d'exploitation sectoriel sont identiques à ceux appliqués aux comptes consolidés.

Le chiffre d'affaires inclut uniquement les revenus provenant de transactions avec des clients externes. Aucune transaction entre les secteurs opérationnels n'a d'impact sur le chiffre d'affaires.

Informations par secteur d'activité

En 2024	Intermédiation			Immobilier et		Contribution	
En milliers d'euros	professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	autres activités	Total	des holdings	Total
Chiffre d'affaires	1 103 912	75 383			1 179 295		1 179 295
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	-872 296	-48 380		123	-1 020 553		-1 020 553
Résultat d'exploitation sectoriel	131 616	27 003		123	158 742		158 742
Produits/ Charges non alloués ⁽²⁾					0	-7 937	-7 937
Résultat d'exploitation	131 616	27 003		123	158 742	-7 936	150 806
Résultat des participations mise en équivalence	26 696		17 933		44 629		44 629
Résultat financier	2 824	-1 011		-2 306	-493	7 270	6 777
Résultat avant impôts	161 136	25 992	17 933	-2 183	202 877	-667	202 210
Impôts sur les bénéfices	-31 684	-6 706		167	-38 223	-630	-38 853
Résultat net	129 451	19 286	17 933	-2 016	164 654	-1 297	163 357

(1) Charges nettes des autres produits d'exploitation et incluant les amortissements

(2) Produits/charges nets afférents aux holdings du groupe

En 2023 En milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Chiffre d'affaires	1 010 965	88 631			1 077 596		1 077 596
Charges d'exploitation ⁽¹⁾	-902 408	-43 406		-1 323	-947 137		-947 137
Résultat d'exploitation sectoriel	108 557	23 225		-1 323	130 459		130 459
Produits/ Charges non alloués ⁽²⁾					0	-8 173	-8 173
Résultat d'exploitation	108 557	23 225		-1 323	130 459	-8 173	122 286
Résultat des participations mise en équivalence	25 540		18 731		45 271	-7	45 264
Résultat financier	-4 197	-1 509		-1 562	-7 268	788	-6 480
Résultats avant impôts	130 500	21 716	18 731	-2 885	168 462	-7 392	161 070
Impôts sur les bénéfices	-26 906	-5 617		168	-32 355	-387	-32 741
Résultat net	103 594	16 099	18 731	-2 717	136 307	-7 779	128 528

(1) Charges nettes des autres produits d'exploitation et incluant les amortissements

(2) Produits/Charges nets affectés aux holdings du Groupe

Actifs sectoriels

Les actifs sectoriels se répartissent de la sorte :

En 2024 en milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Actifs sectoriels	1 251 911	1 201 105		119 105	2 572 122		2 572 122
Participations dans sociétés associées	145 108		78 247		223 355	1 071	224 427
Actifs non alloués ⁽¹⁾						143 288	143 288
Total Actif	1 397 019	1 201 105	78 247	119 105	2 795 477	144 359	2 939 836

(1) Actifs affectés aux holdings du Groupe

En 2023 en milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Actifs sectoriels	940 005	1 338 304		112 864	2 391 173		2 391 173
Participations dans sociétés associées	138 061		72 289		210 350	1 024	211 374
Actifs non alloués ⁽¹⁾						155 010	155 010
Total Actif	1 078 066	1 338 304	72 289	112 864	2 602 523	156 034	2 758 557

(1) Actifs affectés aux holdings du Groupe

Informations par secteur géographique

En 2024 en milliers d'euros	Activités poursuivies			
	Europe, Moyen Orient et Afrique	Amérique	Asie-Pacifique	Total
Chiffre d'affaires	548 458	381 877	248 960	1 179 295
Actifs non courants	180 197	33 167	11 225	224 589

En 2023 en milliers d'euros	Activités poursuivies			
	Europe, Moyen Orient et Afrique	Amérique	Asie-Pacifique	Total
Chiffre d'affaires	490 204	351 537	235 855	1 077 596
Actifs non courants	176 682	39 586	14 685	230 953

La zone Europe est principalement constituée des activités du Groupe à Londres. Aux Etats-Unis, les activités sont essentiellement développées à partir de New York et en Asie à partir de Tokyo.

Les actifs non courants comprennent uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles.

Information concernant les clients importants :

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires pour les exercices 2024 et 2023.

2.7.2 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2024	2023
Plus- / (moins-)values sur cession d'actifs immobilisés	22	-17
Autres produits d'exploitation	10 959	6 213
TOTAL	11 031	6 196

En 2024, la rubrique « Autres produits d'exploitation » comprend essentiellement des montants reçus de la part d'anciens employés conformément à leurs clauses de non-concurrence.

2.7.3 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2024	2023
Charges de télécommunication et d'information financière	-65 028	-61 190
Charges de voyages et de représentation	-39 408	-35 669
Honoraires professionnels	-29 865	-27 530
Charges locatives et de maintenance	-11 192	-11 004
Autres charges d'exploitation	-62 907	-44 099
TOTAL	-198 401	-179 492

2.7.4 RÉSULTAT FINANCIER NET

Cette rubrique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2024	2023
Produits d'intérêts	19 482	15 176
Produit des titres de participation	1 035	772
Plus-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	2 674	2 323
Plus-values sur cession de titres de participation	0	0
Gains de change	8 232	4 049
Autres produits financiers	1 478	1 656
Produits financiers	26 150	22 460
Charges d'intérêts	-12 874	-17 286
Moins-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	-125	-209
Pertes de change	-6 498	-8 500
Charges financières sur contrats location financement	-1 880	-2 208
Autres charges financières	-1 272	-1 932
Charges financières	-19 754	-29 135
Résultat financier net	6 396	-6 675

2.7.5 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt de l'exercice se compose des éléments suivants :

en milliers d'euros	2024	2023
Charge d'impôts courants	27 275	33 341
Charges / (Produits) d'impôts différés	672	-396
Impôts sur la période	28 947	32 945

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition normatif de Viel et Compagnie-Finance peut s'analyser comme suit :

	2024		2023	
	%	En milliers d'euros	%	En milliers d'euros
Résultat avant impôts		202 210		161 070
Ajustement de la quote-part des sociétés associées et coentreprises		-44 628		-45 264
Résultat avant impôts et quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises		157 582		115 806
Taux d'imposition normatif	22,79%	35 918	22,67%	26 257
Effet fiscal des éléments suivants :				
Consommation de reports déficitaires non valorisés	-0,01%	-77	0,35%	296
Déficits de l'exercice non valorisés	1,27%	2 006	3,41%	2 863
Charge d'impôt des minoritaires pour les sociétés fiscalement transparentes et intégrées globalement	-0,84%	-1 329	-1,65%	-1 387
Effet fiscal des produits non imposables	-0,07%	-111	-0,43%	-357
Effet fiscal des charges non déductibles	2,58%	4 088	6,94%	5 821
Variation du taux d'impôt	0,03%	-53	0,00%	0
Impôts concernant les exercices antérieurs	-0,08%	-122	-0,04%	-31
Divers	-0,97%	-1 627	-0,76%	-637
Taux d'imposition effectif du Groupe	24,66%	38 853	28,27%	32 741

Le taux moyen d'imposition consolidé normatif est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition en vigueur dans les différentes juridictions fiscales où ses entités sont présentes.

Celui-ci varie d'un exercice à l'autre en fonction du poids relatif de chaque entité individuelle dans le résultat avant impôts du Groupe, ainsi que des changements de taux d'imposition des filiales opérationnelles.

La rubrique « Charges non déductibles » comprend essentiellement des frais de représentation considérés comme non déductibles fiscalement dans certains pays.

Au 31 décembre 2024, le Groupe applique l'exception temporaire de comptabilisation des impôts différés liés aux règles du Pilier 2 selon les dispositions d'IAS 12. L'exposition du Groupe aux impôts complémentaires créés par Pilier 2 est considérée comme non significative.

Des impôts différés ont été comptabilisés sur les autres éléments du résultat global comme suit :

en milliers d'euros	2024	2023
Réévaluation au titre des régimes à prestations définies	-168	-681
Actifs financiers disponible à la vente	-168	196
Autres	719	-1 103
Total charges / (produits) d'impôts différés	382	-1 568

Des impôts ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres comme suit :

en milliers d'euros	2024	2023
Impôts courants relatifs à l'exercice d'options de souscriptions d'actions	-2 256	-775
Impôts différés relatifs à l'octroi d'options de souscriptions d'actions	-1 901	-1 793
Total charges / (produits) d'impôts	-4 157	-2 568

Les impôts différés ont évolué comme suit :

En milliers d'euros	01.01.2024	Enregistrés au compte de résultat	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Enregistrés dans les capitaux propres	Variation de périmètre	Ecart de conversion	31.12.2024
Impôts différés actifs							
Immobilisations corporelles	3 065	-730				52	2 385
Immobilisations incorporelles	1 003	19				87	1 108
Report fiscal déductible	10 325	-1 191		3 573		54	12 760
Provisions et charges à payer	19 314	1 808	-169	1 879		217	23 050
Obligations locatives	15 122	-433				746	15 435
Autres	2 195	370				90	2 655
Total	51 023	-167	-169	5 452		1 240	57 388
Impôts différés passifs							
Immobilisations corporelles	73	-32				5	44
Immobilisations incorporelles	-66	58				5	-5
Actifs liés au droit d'utilisation	12 709	-147				613	13 174
Autres	12 023	841	-551	-179		607	12 741
Total	24 738	720	-551	-179		1 225	25 953
Total impôts différés nets	26 285	-877	382	5 273	0	21	31 441
Présenté au bilan comme suit :							
Impôts différés actifs	38 071						33 030
Impôts différés passifs	1 786						1 577
Net	26 285						31 441

En milliers d'euros	01.01.2023	Enregistrés au compte de résultat	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Enregistrés dans les capitaux propres	Variation de périmètre	Ecart de conversion	31.12.2023
Impôts différés actifs							
Immobilisations corporelles	2 954	51				20	3 025
Immobilisations incorporelles	1 001	16				-14	1 002
Report fiscal déductible	11 329	-1 233			499	-366	10 229
Provisions et charges à payer	15 609	2 112	661	1 774		-843	19 314
Obligations locatives	15 200	378				-456	15 122
Autres	4 157	-1 846				-125	2 386
Total	50 249	-523	661	1 774	498	-1 684	51 032
Impôts différés passifs							
Immobilisations corporelles	475	-594				-11	72
Immobilisations incorporelles	1 360	-1 409				-18	-66
Actifs liés au droit d'utilisation	12 795	297				-374	12 718
Autres	12 879	599	-907			-348	12 023
Total	27 509	-907	-907			-750	24 738
Total impôts différés nets	22 740	384	1 568	1 774	498	-934	26 294
Présenté au bilan comme suit :							
Impôts différés actifs	26 387						28 071
Impôts différés passifs	1 993						1 786
Net	22 740						26 285

Au 31 décembre 2024, les impôts différés actifs non enregistrés s'élèvent à € 45 257 000 (2023 : € 50 803 000) et sont relatifs à des reports fiscaux déficitaires qui n'ont pas été activés en raison de l'historique de pertes récentes des sociétés concernées.

Les pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est comptabilisé expirent comme suit :

En milliers d'euros	2024	2023
A moins d'un an	0	0
Entre un et cinq ans	480	393
Supérieur à cinq ans	45 140	42 676
Durée illimitée	89 337	72 373
Total	134 958	115 442

Les pertes fiscales à durée illimitée incluent un montant de € 15 083 000 (2023 : € 2 727 000) qui peut être utilisé uniquement à l'encontre de gains en capitaux.

2.7.6 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net - part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net - part du Groupe corrigé des éléments liés à l'exercice des instruments dilutifs et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre de l'exercice des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres.

Les éléments de calcul retenus pour la détermination du résultat par action de Viel let Compagnie-Finance sont détaillés ci-après :

Résultat de base	2024	2023
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	80 143	61 960
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	776 356	776 356
Résultat de base par action (en euro)	103,23	79,81
Résultat dilué	2024	2023
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	80 143	61 960
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	776 356	776 356
Ajustement pour effet dilutif des options sur actions et des attributions gratuites d'actions	-	-
Résultat dilué par action (en euro)	103,23	79,81

2.7.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2024 en milliers d'euros	Terrains et construction	Agencements et installations	Informatique et téléphonie	Autres immos corporelles	Total
Valeur brute au 1er janvier 2024	7 420	58 674	87 639	9 269	162 992
Variation de périmètre					
Acquisitions de l'exercice	12	3 460	4 427	457	7 704
Cessions – mises au rebut	-	-254	-5 995	-209	-6 458
Reclassement	-	-	-	-13	-13
Ecart de conversion	-156	1 990	1 539	-80	3 292
Valeur brute au 31 décembre 2024	7 276	63 870	87 649	9 413	167 557
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1er janvier 2024	-1 332	-47 073	-61 040	-1 783	-111 228
Variation de périmètre					0
Amortissements de l'exercice	-105	-3 370	-3 490	-281	-7 247
Perte de valeur de l'exercice					0
Cessions – mises au rebut		254	5 993	183	6 399
Reclassement					0
Ecart de conversion	-50	-1 575	-1 420	6	-3 038
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2024	-1 487	-51 764	-68 938	-1 864	-133 114
Valeur nette au 31 décembre 2023	5 708	12 106	7 551	7 549	32 443
Dont actifs sous contrat de location-financement	0	0	0	0	0

Au 31 décembre 2023 en milliers d'euros	Terrains et construction	Agencements et installations	Informatique et téléphonie	Autres immos corporelles	Total
Valeur brute au 1er janvier 2023	5 798	57 512	84 901	9 741	158 551
Variation de périmètre	-	-	47	-	47
Acquisitions de l'exercice	45	1 695	2 941	400	5 081
Cessions – mises au rebut	-	-259	-906	-67	-1 233
Reclassement	-	-124	975	-1 073	-222
Ecart de conversion	578	-142	-19	248	563
Valeur brute au 31 décembre 2023	7 420	58 674	87 639	9 269	162 992
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1er janvier 2023	-1 407	-44 108	-58 857	-1 561	-105 933
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Amortissements de l'exercice	-107	-3 307	-3 338	-267	-6 919
Perte de valeur de l'exercice	-	-	-	-	0
Cessions – mises au rebut	-	258	906	62	1 226
Reclassement	-	112	102		214
Ecart de conversion	181	-27	-24	-17	114
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2023	-1 332	-47 073	-61 040	-1 783	-111 228
Valeur nette au 31 décembre 2023	5 088	11 601	6 598	7 436	31 764
Dont actifs sous contrat de location-financement	-	-	-	-	-

Immeubles de placement et stock d'immeubles

Viel et Compagnie-Finance détient, par le biais de ses filiales, un portefeuille d'immeubles de placement, dont la variation au cours de l'exercice 2024 est la suivante :

Au 31 décembre 2022	103 292
Acquisitions	-
Cessions	-
Amortissements	-
Reclassements	-
Réévaluations d'immobilisation	-3 057
Ecart de conversion	1 311
Au 31 décembre 2023	101 546
Acquisitions	7 054
Cessions	-
Amortissements	-
Reclassements	-
Réévaluations d'immobilisation	-643
Ecart de conversion	-124
Au 31 décembre 2024	107 635

2.7.8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31 décembre 2024 en milliers d'euros	Fonds de commerce	Écart d'acquisition	Logiciels	Relation clientèle	Autres immos incorporelles	Total
Valeur brute au 1er janvier 2024	13 965	105 254	103 052	0	10 160	243 430
Variation de périmètre		422				422
Acquisitions de l'exercice			5 701		1 008	6 709
Cessions - mises au rebut			-728		-666	-1 394
Reclassement		-3 573				-3 573
Ecart de conversion		358	3 117		-139	3 336
Valeur brute au 31 décembre 2024	13 965	112 461	111 542	0	10 044	248 012
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1er janvier 2024	-284	-1 051	-88 310	0	-2 430	-92 065
Variation de périmètre			-			0
Amortissements de l'exercice			-5 405		-204	-5 609
Perte de valeur de l'exercice						-
Cessions - mises au rebut			728		631	1 359
Reclassement						-
Ecart de conversion		17	-2 886		30	-2 839
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2024	-284	-1 034	-89 873	0	-1 763	-92 954
Valeur nette au 31 décembre 2024	13 680	113 427	115 289	-0	8 281	240 677

Au 31 décembre 2023 en milliers d'euros	Fonds de commerce	Ecart d'acquisition	Logiciels	Relation clientèle	Autres immos incorporelles	Total
Valeur brute au 1er janvier 2023	13 965	106 241	100 009	0	7 484	229 699
Variation de périmètre		7 457			2 343	9 800
Acquisitions de l'exercice			5 098		401	5 499
Cessions - mises au rebut			-1 477		-239	-1 717
Reclassement	-	-	-2		-46	-48
Ecart de conversion	-	566	-546	-	297	327
Valeur brute au 31 décembre 2023	13 965	116 254	103 082	0	9 960	343 420
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1er janvier 2023	-294	-939	-85 180	0	-2 623	-89 076
Variation de périmètre			-			
Amortissements de l'exercice			-5 187		-155	-5 343
Perte de valeur de l'exercice						
Cessions - mises au rebut			1 409		237	1 646
Reclassement			15			15
Ecart de conversion	-	-63	633	-	121	632
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2023	-294	-1 051	-89 310	0	-2 420	-92 065
Valeur nette au 31 décembre 2023	13 670	115 203	14 742	-0	7 740	161 365

En janvier 2023, le Groupe a pris une participation majoritaire dans les filiales opérationnelles d'une coentreprise entraînant la constatation d'un goodwill

de EUR 7 315 000 et d'une marque d'une valeur estimée de EUR 2 451. Des informations complémentaires sont présentées en note 2.7.36.

Les goodwill se présentent comme suit au 31 décembre 2024 :

en milliers d'euros	31.12.2024			31.12.2023		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Viel & Cie	16 355		16 355	16 355		16 355
Pôle Intermediation professionnelle	57 571	-1 034	56 537	60 364	-1 083	59 313
Compagnie Financière Tradition	25 968		25 968	25 968		25 968
TFS	15 998		15 998	16 260		16 260
Autres	15 605	-1 034	14 571	14 272	-1 083	13 221
Pôle Bourse en ligne	39 535		39 535	39 535		39 535
Bourse Direct	32 774		32 774	32 774		32 774
Exae	6 188		6 188	6 188		6 188
Autres	573		573	573		573
Total inclus dans les immobilisations incorporelles	113 461	-1 034	112 427	116 254	-1 051	115 203

Tests de dépréciation

Les Goodwills constatés au bilan ont fait l'objet de tests de dépréciation. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) correspond à la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles des goodwill sont rattachés, est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs des activités afférentes à chacun de ces goodwill. Sur la base de prévisions d'exploitation établies sur 5 ans, le flux de trésorerie nominal est actualisé afin de déterminer la valeur d'utilité de l'activité sous-jacente par rapport à la valeur comptable de l'UGT. Des taux d'actualisation de

Des taux d'actualisation de 8,9 % à 12,04 % (2022 : 9,1 % à 11,5 %) ont été retenus dans le cadre de ces évaluations et incluant une prime de risque de marché pour refléter le risque sur chacun des marchés ainsi qu'une prime de risque supplémentaire pour refléter le risque complémentaire lié à la valeur des unités génératrices de trésorerie mais aussi aux risques géopolitiques.

Par ailleurs, des taux de croissance de 2,0 % à 5,0 % (2022 : 2,0 % à 5,0 %) ont été utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions d'exploitation sur la base de l'expérience passée et en fonction du marché dans lequel ces sociétés sont présentes.

Les différentes hypothèses retenues dans le cadre de l'actualisation des flux de trésorerie futurs des principales unités génératrices de trésorerie (UGT) sont les suivantes :

entité	Taux d'actualisation		Taux de croissance	
	2024	2023	2024	2023
Pôle Inter Médiation Institutionnelle				
Campagne Financière Fraction et TFS	10,0 % - 11,5 %	11,00 %	2,00 %	2,00 %
Autres	8,9 % - 12,0 %	9 % - 11,5 %	2,0 % - 5,0 %	2,00 % à 5,00 %
Pôle Bourse en ligne				
Bourse Direct	12,04 %	11,4 %	2,00 %	2,00 %
E-VIE	12,04 %	11,4 %	2,00 %	2,00 %

Les évaluations obtenues par l'utilisation de cette méthode sont supérieures aux valeurs comptables et par conséquent aucune perte de valeur n'a été constatée sur les goodwill en 2024 et 2023.

La sensibilité de la valeur d'utilité ainsi déterminée à la variation de ces deux hypothèses clés est faible. Ainsi, une augmentation de 100 points de base appliquée au taux d'actualisation n'entraînerait pas une baisse de la valeur d'utilité qui nécessiterait de constater une dépréciation ; il en est de même pour une réduction de 100 points de base du taux de croissance à long terme.

Pour le pôle de bourse en ligne, cette méthode comprend également d'autres indicateurs d'activité tels que le nombre de comptes clients ou le niveau d'activité de la clientèle (volume d'ordres exécutés). Dans le cadre de ces évaluations, le taux de croissance

de l'activité et du volume d'ordres exécutés varie entre 2 % et 4 % selon l'échéance. La sensibilité de la valeur d'utilité à la variation de ces dernières hypothèses est plus importante, mais une réduction de 100 points de base appliquée au taux de croissance ne nécessiterait pas de constater de dépréciation.

La sensibilité de la valeur d'utilité à la variation du budget utilisé est plus importante mais une réduction de 100 points de base appliquée au résultat d'exploitation pour chaque année du budget ne nécessiterait pas de constater de dépréciation.

2.7.9 PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET COENTREPRISES

Cette rubrique comprend la quote-part des sociétés associées et coentreprises détenue par Viel et Compagnie-Finance ou ses filiales opérationnelles, consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Le détail des sociétés consolidées selon cette méthode est présenté en note 32.

La variation des participations dans les sociétés associées et les coentreprises se présente comme suit :

en milliers d'euros	Sociétés associées	Coentreprises	Total
Au 1er janvier 2024	109 359	103 013	212 372
Résultat net de la période	25 631	18 998	44 629
Dividendes distribués	-22 635	-11 209	-33 844
Acquisitions	0	0	0
Autres éléments du résultat global	-124	0	-124
Autres variations de capitaux propres	0	0	0
Variations de périmètre	47	0	47
Ecart de conversion	821	-2 475	-1 657
Au 31 décembre 2024	113 098	108 327	221 426

en milliers d'euros	Sociétés associées	Coentreprises	Total
Au 1er janvier 2023	96 430	118 512	214 942
Résultat net de la période	28 967	15 297	45 265
Dividendes distribués	-16 556	-11 810	-28 366
Acquisitions	0	481	481
Autres éléments du résultat global	-338	0	-338
Autres variations de capitaux propres	42	0	42
Variations de périmètre (Note 31)	0	-11 505	-11 505
Ecart de conversion	-186	-7 961	-8 157
Au 31 décembre 2023	109 369	103 013	212 372

Sociétés associées

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales sociétés associées se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2024 En milliers d'euros	Capital Shanghai holding S.A.	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd	Baifeng Life Banque privée	Autres sociétés associées	Total
Liabilité	Shenzhen	Pona			
Pourcentage de détention	82.4%	23.0%	40.0%		
Actif non courant	8 839	15 645	23 644		
Actif courant	40 205	106 485	3 303 210		
Passif non courant	331	1 872	57 087		
Passif courant	33 784	53 843	2 931 315		
Actif net	32 629	42 257	628 242		
Quota-part du groupe dans :					
- Résultat net	10 773	23 988	24 810	1 858	
- Score d'acquisition	0	0	1 435	1 234	
Proportion imputable au 31 décembre 2024	10 773	23 988	24 810	1 858	60 429
Charges d'exploitation	-30 940	-51 147	-330 102		
Résultat net de l'exercice	-1 405	24 888	64 823	731	
Autres éléments du résultat global	-833	0	0		
Résultat global de l'exercice	-1 218	24 888	64 823	731	
Quota-part du Groupe dans :					
- Résultat net	-833	24 888	64 823	731	89 589
- Les autres éléments du résultat global	-124	0	0	0	-124
- Résultat global	-957	24 888	64 823	731	89 465
Dividendes versés au Groupe	0.35	2 309	14 981	0	17 625

Au 31 décembre 2023 en millions d'euros	Capital Markets Holding SA	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	BravosLife Banque privée	Autres sociétés associées	Total
Lieu d'activité	Madrid	Shenzhen	Paris		
Pourcentage de détention	32,40%	33,00%	40,00%		
Actif non courant	77 427	13 109	24 051		
Actif courant	51 873	102 000	5 220 048		
Pasif non courant	679	1 792	3 480		
Pasif courant	64 792	48 351	3 070 092		
Actif net	12 700	65 567	17 059		
Quota-part du groupe dans :					
- dans l'actif net	12 081	22 301	17 052	1 050	
- dans l'acquisition	0	0	437	1 195	
autres éléments net de l'acquisition	619	25 266	17 120	2 805	53 610
Chiffre d'affaires	20 776	65 814	120 280		
Résultat net de l'exercice	6 203	27 447	48 827	303	
autres éléments du résultat global	- 042	0	0		
Résultat global de l'exercice	6 162	27 447	48 827	303	
Quota-part du groupe dans :					
- le résultat net	2 087	9 057	18 731	92	29 967
- les autres éléments du résultat global	- 232	0	0	0	- 232
- le résultat global	1 749	9 057	18 731	92	29 687
Dividendes versés au Groupe	0	9 289	2 467	0	11 756

1- Entreprises

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires concernent essentiellement l'activité sur les options de change, ainsi que l'activité de change auprès d'une clientèle de particuliers au Japon menée par l'intermédiaire de Gaitamocom-Co, Ltd. Le contrôle conjoint est exercé sur cette société en vertu d'un pacte d'actionnaires.

L'activité sur les options de change est réalisée principalement depuis Londres, New York et Singapour au travers de plusieurs sociétés regroupées sous « Tradition-ICAP » dans le tableau ci-dessous intégrant entre 25,0 % et 37,5 % des actifs et du résultat net de cette activité. Le Groupe détient un intérêt de 27,5 % dans les sociétés opérationnelles de Londres et New York par le biais de sociétés holding dans lesquelles le Groupe détient 55 % du capital-actions mais exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel avec le partenaire.

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales coentreprises se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2024 en milliers d'€	Gaitame.com Co., Ltd	TFS-ICAP	Autres sociétés	Total
Lieu d'activité	Tokyo	Londres, New York, Singapour		
Pourcentage de détention	49,99%	25,0% - 27,5%		
Actif non courant	58 646	600		
Actif courant	1 087 822	52 132		
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	156 408	30 802		
Passif non courant	1 700	0		
Dont dettes financières	881	0		
Passif courant	1 003 603	13 193		
Dont dettes financières	62 246	0		
Actif net	141 166	38 540		
Quote-part du groupe dans :				
• dans l'actif net	67 282	10 618		
• Ecart d'acquisition	19 483	0	4 876	
Valeur comptable au 31 décembre	86 755	10 618	10 944	108 328
Chiffres d'affaires	73 432	70 343		
Amortissements	-700	-106		
Produits d'intérêts	98	1 164		
Charges d'intérêts	-73	-79		
Impôts sur le bénéfice	-12 959	-1 559		
Résultats net/global de l'exercice	28 205	9 695		
Quote-part du Groupe dans :				
• le résultat net/global	14 099	3 713	1 186	18 998
Dividendes versés au Groupe	8 506	1 738	967	11 209

Au 31 décembre 2024, les goodwills totaux inclus dans la valeur comptable des coentreprises s'élèvent à € 24 159 000 (2023 : € 16 982 000). En décembre 2024, la coentreprise Gaitame.com, Ltd a pris une participation majoritaire dans une société concurrente au Japon entraînant la constatation d'un écart d'acquisition de CHF 7 760 000.

Au 31 décembre 2023 en milliers d'€	Gaitame.com Co., Ltd	TFS-ICAP	Autres sociétés	Total
Lieu d'activité	Tokyo	Londres, New York, Singapour		
Pourcentage de détention	49,99%	25,0% - 27,5%		
Actif non courant	21 485	1 958		
Actif courant	847 042	42 135		
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	126 105	28 956		
Passif non courant	1 242	2 416		
Dont dettes financières	960	0		
Passif courant	723 032	11 021		
Dont dettes financières	1 280	0		
Actif net	144 253	30 657		
Quote-part du groupe dans :				
· dans l'actif net	71 767	8 154		
· Ecart d'acquisition	12 226	0	4 756	
Valeur comptable au 31 décembre	83 992	8 154	10 868	103 015
Chiffres d'affaires	64 577	57 836		
Amortissements	-1 377	-110		
Produits d'intérêts	7	589		
Charges d'intérêts	0	-89		
Impôts sur le bénéfice	-10 272	-824		
Résultats net/global de l'exercice	23 183	9 505		
Quote-part du Groupe dans :				
· le résultat net/global	11 590	2 530	1 179	15 298
Dividendes versés au Groupe	7 946	2 748	1 116	11 810

2.7.10 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Prêts aux employés	3 840	4 123
Créances sur les parties liées (Cf. note 2.7.27)	3 825	6 313
TOTAL	7 665	10 436

Les prêts aux employés portent intérêt à un taux moyen de 1,50 % et ont une échéance moyenne de 28 mois.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les autres actifs financiers est décrite en note 2.7.30.

2.7.11 TRÉSORERIE NON DISPONIBLE

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Dépôts de liquidités ou de titres bloqués en garantie dans le cadre de l'activité de courtage	35 914	32 463
TOTAL	35 914	32 463

Ce poste comprend pour l'essentiel des liquidités bloquées directement auprès de sociétés de compensation, tels que le FICC (Fixed Income Clearing Corporation) ou indirectement par le biais d'agent, et également des liquidités pour lesquelles certaines filiales sont soumises à des contraintes de capitaux propres fixées par leurs autorités de tutelle qui limitent la disponibilité ou la libre circulation de leurs liquidités au sein du Groupe.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie non disponible est décrite en note 2.7.30.

2.7.12 CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Créances liées aux activités teneurs de comptes	1 059 520	1 209 062
Créances liées aux activités en principal	157 043	50 184
Clients et comptes rattachés	231 612	186 537
Créances sur les employés	94 841	73 571
Créances sur les parties liées	5 993	6 227
Autres créances à court terme	26 492	29 321
TOTAL	1 565 401	1 554 902

Le poste des « Créances liées aux activités en principal » inclut des opérations de vente de titres ayant dépassé le délai de livraison prévu au 31 décembre 2024 et 2023. Les opérations d'achat de titres correspondantes sont présentées dans la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ». La quasi-totalité de ces transactions a été débouclée après ces dates à l'exception d'un montant d'environ € 11 293 000 au 31 décembre 2024 (€ 15 824 000 au 31 décembre 2023) relatif à des transactions sur des titres libellés en roubles. Le montant de la provision pour pertes de crédit attendues sur ces transactions s'élève à RUB 1 330 390 000, sans changement depuis

le 31 décembre 2023, pour un montant équivalent de € 11 293 000 (€ 13 439 000 au 31 décembre 2023). Des informations complémentaires sur les pertes de crédit attendues sont présentées en note 2.7.30.

Le poste des « Créances sur les employés » comporte des primes et bonus payés d'avance et conditionnés à la présence de l'employé durant la durée du contrat. Ainsi, la charge liée à ces primes et bonus est constatée en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les clients et autres créances est décrite en note 2.7.30.

2.7.13 ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se décomposent comme suit :

Non courant en milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023	Courant en milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Actions	25 385	20 974	Actions	2 200	1 583
Autres	-	4	Dépôts bancaires à court terme		
Total	25 385	20 978	Autres	1	1
			Total	2 201	1 584

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net est décrite en note 2.7.30.

2.7.14 ACTIFS FINANCIERS

2.7.14.1 évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Cette rubrique se décompose principalement des investissements suivants :

Non courant en milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Actions	3 935	3 765
Autres	208	199
Total	4 143	3 964

Ces titres de participation non cotés ne sont pas détenus à des fins de transactions. Le Groupe a fait le choix irrévocable de présenter les variations de juste valeur dans les autres éléments du résultat global.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est décrite en note 2.7.30.

2.7.14.2 évalués au coût amorti

Courant en milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Obligations	22 199	18 686
Dépôts bancaires à court terme	82 533	12 197
Total	104 732	30 883

Cette rubrique comprend des dépôts bancaires à court terme ainsi que des obligations dont la maturité est supérieure à 3 mois à partir de la date d'acquisition. L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers disponibles évalués au coût amorti est décrite en note 30.

2.7.15 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Caisse et dépôts bancaires à vue	449 783	295 801
Dépôts bancaires à court terme	97 411	184 383
Placements monétaires à court terme	8 002	16 241
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	555 197	496 425
Trésorerie non disponible	35 914	32 463
Trésorerie et équivalents de trésorerie – actif	591 111	528 888
Découverts bancaires	-20 558	-7 643
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	534 539	458 781

La caisse et les dépôts bancaires à vue génèrent des intérêts à des taux variables basés sur les taux bancaires quotidiens. Les dépôts bancaires à court terme ont une maturité comprise entre une journée et trois mois selon les besoins en liquidités du Groupe et génèrent des intérêts sur la base des taux bancaires pour leur durée respective.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est décrite en note 2.7.30.

2.7.16 CAPITAL-ACTIONS, ACTIONS PROPRES ET RÉSERVES CONSOLIDÉES

› Composition du capital

Au 31 décembre 2024 le capital social de Viel et Compagnie-Finance est composé de 776 358 actions d'une valeur nominale de € 15,25 soit un capital de € 11 839 429.

Au cours de l'exercice 2024, il n'y a eu aucun mouvement sur le capital de Viel et Compagnie-Finance.

› Actionnaires importants

Au 31 décembre 2024 le capital de Viel et Compagnie-Finance est détenu à 91,98 % par M. Patrick Combes.



Réserves consolidées

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	Bénéfice au bilan	Réserve pour option de souscription d'actions	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Ecart actuariels à prestations définies	Réserve de réévaluation immobilière	Réserves consolidées
Réserves consolidées au 1er Janvier 2024	412 150	11 685	1 013	4 455	-3 329	17 180	447 116
Résultat net de l'exercice	80 143	0	0	0	0	0	80 143
Réévaluation des régimes à prestations définies	0	0	0	0	242	0	242
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture	0	0	-1 704	0	0	0	-1 704
Incidence de la réévaluation des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	0	186	0	0	186
Incidence de la réévaluation des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0	0
Résultat global de la période	80 143	0	-1 704	186	242	0	78 867
Affectation à la réserve générale	0	0	0	0	0	0	-
Affectation à la réserve pour actions propres	0	0	0	0	0	0	-
Exercice d'options de souscription d'actions	0	2 021	0	0	0	0	2 021
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions	0	0	0	0	0	0	0
Dividendes versés	-12 003	0	0	0	0	0	-12 003
Incidence des variations de périmètre / Autres variations	-14 964	0	8	-5 445	39	0	-20 362
Réserves consolidées au 31 décembre 2024	465 307	13 706	1 317	-505	-3 048	17 180	495 657

en milliers d'euros	Bénéfice au bilan	Réserve pour option de souscription d'actions	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Écarts actuariels à prestations définies	Réserve de réévaluation immobilière	Réserves consolidées
Réserves consolidées au 1 ^{er} Janvier 2023	346 176	10 856	5 788	0 045	-1 662	17 160	404 371
Résultat net de l'exercice	61 960						61 960
Réévaluation des régimes à prestations définies					-1 642		-1 642
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture			-2 821				-2 821
Incidence de la réévaluation des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				-1 620			-1 620
Incidence de la réévaluation des immeubles de placement							0
Résultat global de la période	61 960	0	-2 821	-1 620	-1 642	0	55 875
Affectation à la réserve générale							0
Exercice d'options de souscription d'actions		2 835					2 835
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions							0
Dividendes versés	-8 004						-8 004
Incidence des variations de périmètre / Autres variations	-8 002		45	30	-34		-7 961
Réserves consolidées au 31 décembre 2023	412 130	13 691	3 012	4 455	-3 328	17 160	447 116

La réserve pour options de souscription d'actions est utilisée pour comptabiliser la juste valeur des instruments de capitaux propres consentis aux collaborateurs du Groupe (cf note 19). Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de cette réserve au compte de prime d'émission.

La réserve de réévaluation comprend les variations cumulées nettes de la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par les biais des autres éléments du résultat global. Lorsque ces instruments sont cédés, le montant des variations cumulées nettes de juste valeur jusqu'au moment de leur cession est reclassé dans les capitaux propres.

La réserve d'écarts de conversion comprend les écarts de change relatifs à la conversion en euros des états financiers des sociétés du Groupe libellés en monnaies étrangères ainsi que les changements de juste valeur des instruments utilisés pour couvrir des investissements nets dans des entités étrangères. Cette réserve est présentée distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

La réserve d'écarts actuariels des régimes à prestations définies est utilisée pour enregistrer les modifications des hypothèses à long terme et la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes à prestations définies (cf, note 22).

Autres éléments du résultat global

Cette rubrique se décompose comme suit :

2024 en milliers d'euros	Attribuables aux actionnaires de la société mère				Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
	Ecart de conversion	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Ecart actuariels des régimes à prestations définies			
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				185	185	189	379
Ecart actuariels des régimes à prestations définies				242	242	158	410
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat				428	428	357	789
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie							
- constatés dans la réserve de couverture		-1 704			-1 704	-672	-2 376
- transférés au compte de résultat							
Ecart de conversion		8 414			8 414	9 891	18 308
Transfert des écarts de conversion au compte de résultat							
Ecart de réévaluation							
Autres éléments du résultat global des sociétés associées		-61	0	0	0	-63	-124
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat		8 353	-1 704	0	0	8 649	16 805
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôt		8 353	-1 704	0	428	7 077	16 590

2023 en milliers d'euros	Attribuables aux actionnaires de la société mère					Intérêts minoritaires	Total
	Ecart de conversion	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Écarts actuariels des régimes à prestations définies	Total part du Groupe		
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				-1 620	-1 620	167	-1 453
Réévaluation d'immobilisations							
Écarts actuariels des régimes à prestations définies				-1 642	-1 642	-1 587	-3 229
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-	-	-	-3 262	-3 262	-1 400	-4 662
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat							
Ajustement à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie							
- constatés dans la réserve de couverture		-2 821			-2 821	-	-2 821
- transférés au compte de résultat					0	-	-
Écarts de conversion	-15 134				-15 134	-17 472	-32 606
Transfert des écarts de conversion au compte de résultat					0	0	0
Écarts de réévaluation					-	-	-
Autres éléments du résultat global des sociétés associées	-203				-203	-135	-338
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	-15 337	-2 821	0	0	-18 158	-18 607	-36 765
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts	-15 337	-2 821	0	-3 262	-21 419	-20 032	-41 451

2.7.17 INTÉRÊTS MINORITAIRES

Les principales sociétés dans lesquelles les intérêts minoritaires ont été jugés significatifs sont Bourse Direct qui représente l'activité de bourse en ligne et le sous-groupe Tradition qui regroupe l'activité d'intermédiation professionnelle. Les sociétés jugées significatives au sein du sous-groupe Tradition sont présentées dans les notes annexes aux comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition, société cotée.

Les informations financières résumées du sous-groupe Tradition sont présentées après élimination des comptes et opérations réciproques internes au sous-groupe.

en milliers d'euros	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
	Groupe Tradition	Bourse Direct	Groupe Tradition	Bourse Direct
	Suisse	France	Suisse	France
Pourcentage de détention des intérêts minoritaires	49,31 %	42,83 %	49,43 %	44,35 %
Actif non courant	329 446	38 889	325 218	35 407
Actif courant	1 049 982	1 134 348	735 562	1 273 203
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie	419 181	58 353	351 011	56 047
Passif non courant	249 479	6 168	287 546	7 119
Passif courant	592 395	1 084 550	314 112	1 225 633
Actif net	537 554	80 509	480 022	75 858
Valeur comptable des intérêts minoritaires (1)	34 053	10 720	31 515	10 508
Chiffre d'affaires	1 103 912	75 382	1 010 965	66 641
Résultat net	129 451	19 297	103 995	16 119
Quote-part attribuable aux intérêts minoritaires dans le résultat net du Groupe dans (2) :	42 531	3 054	32 275	3 175
Flux de trésorerie nets opérationnels	112 156	20 793	124 148	24 268
Flux de trésorerie nets d'investissement	-62 458	-5 860	8 690	-2 042
Flux de trésorerie nets de financement (hors dividendes versés aux intérêts minoritaires)	28 464	-14 469	-65 506	-9 217
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	-20 780	-148	-15 719	-148
Variation des cours de change	13 967	0	-31 859	0
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	13 111	305	58 735	12 861

(1) Groupe Tradition – dont 4,8 millions d'euros au titre de Tradition-ICAP, joint-venture mise en équivalence (cf. note 8).

(2) Groupe Tradition – dont 1,6 million d'euros au titre de Tradition-ICAP, joint-venture mise en équivalence (cf. note 9).

2.7.18 DIVIDENDES

En milliers d'euros	2024	2023
Dividende	12 002	12 002
Dividende par action en €	15,46	15,46

2.7.19 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Compagnie Financière Tradition

Au 31 décembre 2024, les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du Groupe Tradition présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 2,50 CHF de nominal	Augmentation de capital potentielle en CHF	Date de début d'exercice (1)	Date d'expiration	Prix d'exercice en CHF	Condition d'exercice (2)	
05.01.2018	8 000	10 500	5 000 francs dès le 1 ^{er} janvier 2021	01.01.2026	2,9	115	8 000
05.01.2018	2 000	2 500	05.07.2020	05.07.2025	2,5	110	2 000
10.01.2020	20 000	60 000	10.01.2023	10.01.2028	2,8	114	20 000
31.08.2021	2 000	5 000	01.2 dès le 1 ^{er} janvier 2024	30.08.2029	2,5	110	2 000
10.09.2021	8 000	10 500	10.09.2024	10.09.2029	2,5	110	8 000
14.04.2022	10 000	60 000	14.04.2025	14.04.2030	2,8	110	
24.06.2022	8 000	15 000	A: 2020 à compter du 24.6.2026 B: 2020 à compter du 24.6.2026 C: 2020 à compter du 24.6.2027	24.06.2026	2,8	110	
28.07.2022	7 000	17 500	28.07.2028	28.07.2030	2,5	110	
30.08.2022	80 000	250 000	A: 20 000 à compter du 31.12.2023 B: 20 000 à compter du 01.01.2024 C: 20 000 à compter du 01.01.2025	01.01.2028	2,8	110	40 000
05.01.2023	10 000	39 000	25.01.2026	25.01.2031	2,5	115	
03.02.2023	20 000	60 000	03.02.2026	03.02.2031	2,5	110	
06.01.2024	70 000	175 000	01.01.2027	01.01.2032	2,5	110	
27.02.2024	24 000	60 000	27.02.2027	27.02.2032	2,5	110	
14.03.2024	41 000	127 000	21.03.2027	01.03.2032	2,5	110	
21.06.2024	7 000	17 500	21.06.2027	21.06.2032	2,5	110	
01.07.2024	20 000	60 000	01.07.2027	01.07.2032	2,5	110	
TOTAL	314 000	1 010 000			2,7		100 000

Les options de souscription d'actions doivent être attribuées au Groupe Tradition par les employés de compensation d'actions consenties (1) Le début de l'option doit être supérieur à cette valeur pendant 10 jours consécutifs au cours des 12 mois précédents la date d'attribution.

En 2024, Compagnie Financière Tradition SA a consenti 162 185 000 options de souscription d'actions à des collaborateurs du Groupe (189 000 options en 2023).

La juste valeur des options octroyées ou des modifications effectuées est déterminée à la date d'attribution, respectivement des modifications, des options de souscription en recourant à un modèle d'évaluation prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

Sur la base d'observations historiques, les paramètres d'évaluation suivants ont été utilisés afin de déterminer la juste valeur des options consenties :

	2024	2023
Rendement de dividendes	5,0%	5,0%
Volatilité attendue	13,0%	15,5%
Taux d'intérêt sans risque	0,8%	0,5%
Prix de l'action à la date d'attribution (en francs suisses)	123,3	104,5

En 2024, la moyenne pondérée de la juste valeur des options à la date de l'octroi est de CHF 12,1 (2023 : CHF 21,8).

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription d'action consenties aux collaborateurs de la Société sont les suivants :

	2024	2023		
en CHF	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de l'exercice	2,5	511 000	2,5	412 000
Attribuées	2,5	162 185	2,5	189 000
Exercées *	2,5	-346 000	2,5	-90 000
Expirées				
Annulées	2,5	-3 000		
En circulation à la fin de l'exercice	2,5	324 165	2,5	511 000
Exercables à la fin de l'exercice	2,5	75 000	2,5	68 000

*Le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées en 2024 est de CHF 129,1 (2023 : CHF 117,0).

Les options exercées donnent uniquement droit à la livraison des actions. En 2024, le montant des charges liées aux paiements fondés sur des actions est de CHF 1 765 000 (CHF 4 729 000 en 2023).

VIEL & Cie

Plans d'options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2024, il n'y a pas de nouveaux plans d'options de souscription d'actions accordés par VIEL & Cie.

Plans d'attributions d'actions gratuites

Au 31 décembre 2024, les caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites sont les suivantes :

Nature du plan (en euros)	Plan d'attribution 2021	Plan d'attribution 2023		Plan d'attribution 2024
		Lot 1	Lot 2	
Date de l'Assemblée générale	12-juin-20	30-mars-23	30-mars-23	9-juin-22
Date des premières attributions au titre du plan	18-mars-21	30-mars-23	30-mars-23	27-mars-24
Nombre total d'actions gratuites attribuées	135 000	205 000	25 000	175 000
Date départ de l'attribution des actions gratuites	18-mars-21	30-mars-23	30-mars-23	27-mars-24
Période d'attribution	18-mars-24	30-mars-26	30-mars-26	27-mars-27
Période d'acquisition en cas de non réalisation de la condition de performance	18-mars-31	30-mars-33	30-mars-33	27-mars-34
Conditions d'attribution de présence dans la Société	Oui	Oui	Oui	Oui
Conditions de performance de cours	6,80 €	8,50 €	8,00 €	8,80 €

Nature du plan (en euros)	Plan d'attribution 2021	Plan d'attribution 2023		Plan d'attribution 2024
		Lot 1	Lot 2	
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1er janvier	135 000	205 000	25 000	0
Nombre d'actions gratuites annulées au cours de l'exercice				
Nombre d'actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	135 000			
Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre	0	205 000	25 000	175 000
Nombre de personnes concernées	4	4	1	3



2.7.20 DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières provenant des activités de financement selon le tableau des flux de trésorerie ont évolué comme suit en 2024 :

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Découverts bancaires	29 998	7 643
Emprunts bancaires	0	0
Portion court terme des emprunts bancaires à long terme	40 146	40 954
Emprunts obligataires	135 193	0
A court terme	195 898	47 798
Emprunts à long terme	125 350	165 746
Emprunts obligataires	190 636	226 299
A long terme	315 987	392 045
TOTAL	511 884	439 843

Les emprunts obligataires et bancaires se décomposent comme suit :

		Eléments non financiers				
2024		Eléments financiers	Autres variations	Reclassement	Ecart de conversion	31.12.2024
En milliers d'euros						
Long terme						
Emprunts bancaires	165 746	-40 114			-282	125 350
Emprunts obligataires	226 299	104 730		-136 355	-4 038	190 636
Court terme						
Emprunts bancaires						
Position court terme des emprunts bancaires	40 154	-			-8	40 146
Emprunts obligataires	-	-2 781		136 355	1 619	135 193
Total	432 199	61 835	0	0	-2 708	491 326

		Eléments non financiers				
2023		Eléments financiers	Autres variations	Reclassement	Ecart de conversion	31.12.2023
En milliers d'euros						
Long terme						
Emprunts bancaires	204 820	-40 100			1 026	165 746
Emprunts obligataires	212 629	182			13 488	226 299
Court terme						
Emprunts bancaires	8 124	-8 233			109	-
Position court terme des emprunts bancaires	23 626	16 500			28	40 154
Emprunts obligataires						
Total	449 199	-21 651	-	-	14 651	432 199

Les emprunts obligataires se décomposent comme suit :

Emetteur	Année d'émission et d'échéance	Valeur nominale résiduelle en milliers de CHF	Coupon	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable en milliers de CHF	Valeur comptable en milliers de CHF
					31.12.24	31.12.23
Compagnie Financière Tradition SA	2024-2028	CHF 100 000	2,250%	2,343%	99 635	79 723
Compagnie Financière Tradition SA	2020-2027	CHF 80 000	1,675%	1,980%	79 782	79 723
Compagnie Financière Tradition SA	2019-2025	CHF 120 000	1,750%	1,850%	127 244	129 830
TOTAL					306 661	209 553
Dont montant remboursable dans les 12 mois					127 244	-

Au 31 décembre 2024, Viel et Compagnie-Finance et ses filiales disposent de facilités de crédit non utilisées pour un montant de € 185 633 000, contre € 188 460 000 au 31 décembre 2023. Celles-ci n'ont pas été utilisées au 31 décembre 2024 et 2023.

Les emprunts bancaires à long terme incluent un montant de € 129 500 000 remboursable par annuités et venant à échéance en juin 2026 (€ 164 000 000 au 31 décembre 2023).

Les dettes à long terme font l'objet de clause de remboursement anticipé en cas de non-respect de différents ratios de gestion ; ces ratios concernent principalement le niveau d'endettement par rapport aux capitaux propres consolidés du Groupe, ou le niveau des charges financières nettes par rapport au résultat d'exploitation du Groupe.

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les dettes financières est décrite en note 2.7.30

2.7.21 PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELLES PROVISIONS SE DÉCOMPOSENT COMME SUIT :

en milliers d'euros	Provisions pour pensions et retraites	Provisions pour litiges	Provisions pour impôts	Autres provisions	TOTAL
Montant au 31 décembre 2022	21 725	12 365	500	0	34 690
Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois					11 839
Variation de périmètre	0	0	0	0	0
Dotation	3 743	333	0	0	4 076
Utilisation	-137	-202	0	0	-349
Dissolution	0	-6 326	0	0	-6 326
Réévaluation des régimes à prestations définies	3 871	0	0	0	3 871
Reclassement	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	-1 213	270	0	0	-943
Montant au 31 décembre 2023	27 988	6 448	500		34 936
Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois					5 753
Variation de périmètre	0	0	0	0	0
Dotation	3 932	273	0	0	4 205
Utilisation	-398	-101	0	0	-509
Dissolution	-29	0	0	0	-29
Réévaluation des régimes à prestations définies	-579	0	0	0	-579
Reclassement	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	-807	268	0	0	-539
Montant au 31 décembre 2024	30 107	6 879	500	0	37 486
Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois					8 030

Provisions pour pensions et retraites

Les provisions pour pensions et retraites sont constatées au bilan afin de couvrir les obligations du Groupe dans le cadre des régimes à prestations définies et d'autres avantages à long terme en faveur du personnel. Le détail de ces engagements est présenté en note 2.7.22.

Provisions pour litiges

Une filiale du Groupe au Royaume-Uni est défenderesse dans une procédure civile intentée fin 2017 par cinq sociétés anglaises en liquidation ainsi que les liquidateurs de ces sociétés.

La filiale s'est vigoureusement défendue et a réussi à faire rejeter toutes les réclamations de trois des sociétés et certaines des réclamations des deux autres sociétés. Certains arguments ont ensuite été portés devant la Cour d'appel anglaise où la filiale a obtenu de nouveaux succès. La question de droit demeurant a fait l'objet d'un appel devant la Cour suprême du Royaume-Uni qui a été entendu en audience en décembre 2024. Le verdict de la Cour suprême est attendu sans indication de date. En l'absence d'autres développements significatifs, la provision est demeurée inchangée. Le montant provisionné est compris dans la rubrique des provisions à court terme au 31 décembre 2024.

Provisions pour impôts

Le Groupe est régulièrement soumis à des contrôles. Les risques potentiels sont évalués et font l'objet, le cas échéant, d'une provision.

Autres provisions

Viel et Compagnie-Finance et ses filiales consolidées ont constitué au cours des exercices précédents des provisions afin de couvrir divers risques auxquels elles sont confrontées. Ces provisions couvrent l'intégralité des risques potentiels estimés.



2.7.22 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

La majorité des employés de Viel et Compagnie-Finance et de ses filiales opérationnelles bénéficie de prestations de retraites octroyées par des régimes à cotisations définies dont les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues. Les éventuels montants à payer en fin de période sont présentés dans la rubrique des « Fournisseurs et autres créanciers ».

Les régimes à prestations définies concernent principalement les employés du Groupe basés en Suisse ainsi que ceux basés en France.

Les collaborateurs en Suisse sont assurés auprès de l'institution de prévoyance de l'employeur contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. L'institution de prévoyance a la forme juridique d'une fondation. L'institution de prévoyance assume elle-même le risque vieillesse alors que les risques décès et invalidités sont réassurés auprès d'une compagnie d'assurance. Les prestations de vieillesse sont définies en fonction du solde des comptes d'épargne individuels (avoir de vieillesse) à la date du départ à la retraite. La rente vieillesse annuelle se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse à la date du départ par le taux de conversion défini dans le règlement de la fondation. Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée au plus tôt à 58 ans révolus, auquel cas le taux de conversion est réduit en fonction de la prolongation de la durée attendue du versement de la rente et de l'avoir de vieillesse moins important. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de percevoir tout ou partie de la rente vieillesse sous forme de capital.

Les cotisations ordinaires de l'employeur sont exprimées en pourcent du salaire assuré (selon l'âge) et versées sur les avoirs de vieillesse individuels.

La politique d'investissement de l'institution de prévoyance se fonde sur l'objectif de réaliser un rendement qui, associé aux cotisations versées, soit suffisant pour garder un contrôle raisonnable sur les différents risques de financement du régime. Le Conseil de fondation, avec l'aide de conseillers en placement, détermine la pondération des catégories d'actifs et les allocations cibles, lesquelles sont révisées périodiquement. L'allocation effective des actifs est déterminée par une série de conditions économiques et de marché et en considération des risques spécifiques aux catégories d'actifs.

Les collaborateurs en France bénéficient d'indemnités de fin de carrière qui sont évalués en application de la méthode des Unités de Crédit Projetées. Selon cette méthode, le montant des engagements appelé "Defined Benefit Obligation" (DBO), est déterminé en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, puis en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Enfin, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Les autres avantages à long terme concernent essentiellement des employés de filiales du Groupe au Japon qui ont la possibilité de différer le versement d'une partie de leur rémunération jusqu'à l'âge de la retraite ou de leur départ de la société.

Les provisions pour pensions et retraites se répartissent comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Autres avantages à long terme	11 372	11 955
Provision pour des régimes à prestations définies	18 735	16 033
Total des provisions pour pensions et retraites	30 107	27 988

Les charges liées aux régimes à prestations et cotisations définies sont présentées sous la rubrique « charges de personnel ». En 2024, le montant des charges liées aux régimes à cotisations définies est de € 4 208 000 (€ 4 494 000 en 2023).

› Actifs et passifs comptabilisés au bilan

en milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Valeur actualisée des obligations	67 758	62 173
Juste valeur des actifs des régimes	-56 398	-50 220
Engagements nets des régimes à prestations définies	11 362	11 953

› Mouvements de la valeur actualisée des obligations :

en milliers d'euros	2024	2023
Valeur actualisée des obligations au 1er janvier	62 173	56 836
Dont obligations financées	54 803	49 638
Dont obligations non financées	7 370	6 220
Coût financier	872	1 207
Coût des services rendus	1 754	1 547
Cotisation des employés	1 140	1 036
Coût des services passés		47
Prestations payées	393	-5 698
(Gains) / pertes actuariel(le)s liés à l'expérience	304	-868
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses démographiques	17	
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses financières	2 108	5 669
Réduction de régime		
Reclassements		
Ecart de conversion	-1 004	3 199
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	67 758	62 173
Dont obligations financées	60 674	54 803
Dont obligations non financées	7 084	7 370

› Mouvement de la juste valeur actualisée des actifs des régimes

en milliers d'euros	2024	2023
Juste valeur des actifs des régimes au 1er janvier	50 220	48 386
Rendement attendu des actifs des régimes	665	1 046
Cotisations de l'employeur	1 442	1 350
Cotisations des employés	1 140	1 035
Prestations payées	893	-5 618
Frais d'administration	-61	-75
Gains / (pertes) actuariels	3 009	1 130
Ecart de conversion	-713	2 966
Juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre	56 396	50 220

Le Groupe estime à € 1 619 000 le montant des cotisations liées aux régimes à prestations définies pour l'exercice 2024.

› Juste valeur des actifs par nature en pourcentage du total des actifs des régimes

	2024	2023
Actions	30,76%	30,23%
Obligations	38,79%	25,88%
Immobilier	27,78%	30,03%
Contrats d'assurance	0,62%	0,71%
Liquidités	5,08%	5,14%
Divers	0,00%	8,00%
TOTAL	100,00%	100%

Les placements en actions, obligations et immobiliers sont essentiellement investis au travers de fonds de placements et sont en majorité cotés sur un marché boursier actif. Les autres catégories de placements ne sont pour la plupart pas cotés sur un marché boursier actif.

› Écarts actuariels des régimes à prestations définies enregistrés dans les autres éléments du résultat global

en milliers d'euros	2024	2023
Écarts actuariels sur les passifs des régimes	-2 126	-5 669
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs des régimes	-304	668
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs des régimes	3 009	1 130
Gain (perte) sur la réévaluation des régimes à prestations définies	579	-3 871

› Charges comptabilisées au compte de résultat

en milliers d'euros	2024	2023
Rendement/(coût) effectif des actifs des régimes	3 061	2 283

› Principales hypothèses actuarielles

en %	2024	2023
Taux d'actualisation	1,39%	1,99%
Augmentations futures des salaires	1,53%	1,95%

› Tables de mortalité

L'espérance de vie est prise en compte dans les engagements définis sur la base de tables de mortalité du pays dans lequel le régime est situé. Des tables générationnelles, permettant de modéliser l'évolution future de la mortalité, ont été utilisées au 31 décembre 2024 et en 2023.

» Analyse de sensibilité

L'impact sur le montant des engagements des régimes à prestations définies au 31 décembre 2024 et 2023 d'une augmentation ou diminution des principales hypothèses actuarielles est présenté ci-dessous :

Employés du groupe en Suisse

en milliers d'euros	2024	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5 %)	-4 218	4 820
Augmentation futures des salaires (variation de 0,5 %)	181	-181

en milliers d'euros	2023	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5 %)	-3 643	4 132
Augmentation futures des salaires (variation de 0,5 %)	163	-163

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

Employés du groupe en France

En milliers d'euros	2024	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5 %)	-166	182
Augmentation futures des salaires (variation de 0,5 %)	176	-162

Duration des obligations des régimes à prestations définies

La duration moyenne pondérée de l'obligation du régime à prestations définies pour les employés du Groupe en Suisse est de 15 années au 31 décembre 2024 (15 années au 31 décembre 2023).

2.7.23 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉANCIERS

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Dettes liées aux activités teneurs de comptes	1 088 736	1 208 924
Dettes liées aux activités en principal	156 656	50 277
Charges à payer	214 079	179 544
Dettes envers les parties liées	4 354	4 276
Autres dettes à court terme	66 198	62 681
TOTAL	1 530 023	1 505 702

Le poste des « Dettes liées aux activités en principal » inclut des opérations d'achat de titres ayant dépassé le délai de livraison prévu au 31 décembre 2024 et 2023. Les opérations de vente de titres correspondantes sont présentées à l'actif dans la rubrique « Clients et autres créances ».

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les fournisseurs et autres créanciers est décrite en note 2.7.30.

2.7.24 IMPÔTS À PAYER ET À RECEVOIR

Au 31 décembre 2024, les impôts à payer de Viel et Compagnie-Finance s'élèvent à € 11 690 000, contre € 18 541 000 au 31 décembre 2023.

Les impôts à recevoir pour un montant de € 3 366 000 au 31 décembre 2024 contre € 6 674 000 au 31 décembre 2023 sont principalement constitués d'acomptes d'impôts versés par des sociétés du Groupe.

2.7.25 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

En milliers d'euros	2024		2023	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Contrats de change à terme sur devises	133	1 200	408	132
Swaps	2 017	2	5 119	7
Total	2 150	1 202	5 528	139

Les instruments financiers dérivés conclus par le Groupe à la clôture 2024 sont principalement constitués d'instruments de couverture dans des relations de couverture.

2.7.26 CONTRAT DE LOCATION

Les contrats de location du Groupe concernent essentiellement des bureaux utilisés par les employés dans le cadre de leurs activités.

» Actifs liés au droit d'utilisation

2024 en milliers d'€	Immeubles	Véhicules	Total
Valeur comptable nette au 1er janvier	47 495	289	47 784
Variation de périmètre			
Actifs additionnels	10 287	188	10 455
Amortissements	-16 826	-119	-16 945
Ecart de conversion	1 216	-21	1 195
Valeur comptable nette au 31 décembre	42 152	337	42 489

2023 en milliers d'€	Immeubles	Véhicules	Total
Valeur comptable nette au 1er janvier	60 310	116	60 426
Variation de périmètre	623		623
Actifs additionnels	3 930	273	4 203
Amortissements	-16 596	-90	-16 686
Reclassements	82		82
Ecart de conversion	-854	-10	-864
Valeur comptable nette au 31 décembre	47 495	289	47 784

» Obligations locatives

en milliers d'€	2024	2023
Court terme		
Obligations locatives	17 248	18 743
Total		
Long terme		
Obligations locatives	34 867	41 617
Total		
Total des obligations locatives au bilan	52 115	58 360

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidités, de change et de taux d'intérêts sur les obligations locatives est décrite en note 2.7.30.

Les obligations locatives provenant des activités de financement selon le tableau des flux de trésorerie ont évolué comme suit :

en milliers d'€	01.01.24	Eléments non financiers			31.12.24
		Eléments financiers	Autres variations	Ecart de conversion	
Obligations locatives	58 360	-18 045	10 048	1 752	52 115
Total	58 360	-18 045	10 048	1 752	52 115

en milliers d'€	01.01.23	Eléments non financiers			31.12.23
		Eléments financiers	Autres variations	Ecart de conversion	
Obligations locatives	72 192	-17 481	4 740	-1 092	58 360
Total	72 192	-17 481	4 740	-1 092	58 360

» Autres informations relatives aux contrats de location

- Les charges liées aux contrats de location à court terme s'élèvent à € 4 970 000 pour l'exercice 2024 (2023 : € 3 383 000).

- La charge d'intérêts sur les obligations locatives est présentée en note 2.7.4.

- Le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'élève à € 22 963 000 pour l'exercice 2023 (2023 : € 20 748 000).

2.7.27 OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

» Nature des fonctions des employés clés

Viel et Compagnie-Finance est une société qui consolide trois pôles d'activité, dans le domaine de l'intermédiation professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, de la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, et une participation mise en équivalence de 40 % dans SwissLife Banque Privée. Est considéré comme employé clé, le Président du Conseil d'administration de Viel et Compagnie-Finance.

» Rémunération des employés clés

La rémunération versée au Président du Conseil d'administration par Viel et Compagnie-Finance au titre de l'exercice 2024 est de € 334 889. Des jetons de présence pour un montant de € 30 000, ainsi que € 12 000 de jetons de présence versés par une société consolidée relatifs à l'exercice 2023 ont été versés en 2024. En 2023, il avait perçu une rémunération de € 334 889, ainsi que des jetons de présence pour un montant de € 30 000, ainsi qu'un montant de € 12 000 de jetons de présence versés par une société consolidée.

» Créances sur les parties liées

Non courant		
En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Créances sur les sociétés associées		444
Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées		
TOTAL	0	444

Courant		
En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Créances sur les sociétés associées	3 716	2 137
Créances sur les coentreprises	2 277	4 090
TOTAL	5 993	6 227

» Dettes envers les parties liées

En milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Dettes envers les sociétés associées	89	2
Dettes sur les coentreprises	4 265	4 274
Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées	0	0
TOTAL	4 354	4 276

Les rubriques « Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées » et « Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées » comprennent l'ensemble des créances et dettes de Viel et Compagnie-Finance et de ses filiales vis-à-vis de leur actionnaire majoritaire ultime, Viel et Compagnie-Finance, Paris, ainsi que des filiales de cette société.

2.7.28 OPÉRATIONS DE HORS-BILAN

» Titres à livrer et à recevoir

en milliers d'euros	31.12.2024	31.12.2023
Titres à livrer	437 720 733	317 103 341
Titres à recevoir	437 707 866	317 093 710

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations d'achat et de vente de titres initiées avant le 31 décembre et débauchées après cette date, dans le cadre des activités en principal réalisées par les sociétés du Groupe traitant avec des institutionnels, ou des opérations en règlements différés pour l'activité de bourse en ligne.

2.7.29 GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est principalement exposé aux risques suivants :

- » risque de crédit,
- » risque de liquidité,
- » risque de marché,
- » risque de taux d'intérêt,
- » risque opérationnel.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politiques et procédures de gestion du risque, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer. En 2024, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du risque.

Le Conseil d'administration a la responsabilité ultime de définir l'appétence aux risques, d'établir les principes de gestion des risques du Groupe, et d'exercer la haute surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'audit dont le rôle est la surveillance du

système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques, ainsi que la conformité avec les lois et réglementations. L'audit interne effectue des revues de l'efficacité des procédures de gestion des risques et des contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit.

Le département de gestion des risques est une fonction indépendante, directement rattachée au Président du Conseil d'administration. Il est en charge d'identifier, d'évaluer, de cartographier et de suivre l'évolution des risques auxquels le Groupe est exposé.

Le Groupe et ses filiales opérationnelles atteignent leurs objectifs stratégiques en assumant des risques. Néanmoins, sans une limitation appropriée, ces risques sont susceptibles de menacer ses ressources clés, notamment son bénéfice net, son capital, ses liquidités et sa réputation. À l'extrême, ces risques pourraient nécessiter une augmentation de capital, voire menacer l'existence du Groupe.

Le Groupe vise à déployer son capital de manière appropriée, afin d'obtenir un rendement global adéquat par rapport aux risques encourus, de soutenir sa viabilité financière et de se prémunir contre d'éventuelles pertes excessives qui réduiraient sa capacité opérationnelle à moyen terme.

Pour ce faire, le Groupe définit son appétit pour le risque ou le montant du risque résiduel qu'il acceptera après la mise en place de contrôles et d'autres mesures.

Il met en place des contrôles conçus pour gérer de manière adéquate les risques jugés significatifs et s'assurer que les décisions relatives aux nouvelles initiatives ne sont pas indûment influencées par les objectifs commerciaux et que les risques sont pleinement pris en compte afin de s'assurer que les chances d'éviter les pertes sont optimisées. L'accumulation des risques corrélés importants est identifiée, examinée, et le cas échéant, est l'objet d'une action.

La direction des filiales est tenue de mettre en place et de maintenir une infrastructure appropriée (y compris la mesure des risques, les limites, les règles, les lignes directrices, la prise de décision indépendante, les contrôles, la surveillance, les tests et les rapports) pour s'assurer que l'appétit pour le risque du Groupe est respecté.

1. Risque de crédit et de contrepartie

Viel et Compagnie-Finance en tant que société holding n'est pas exposée au risque de crédit.

Le risque de crédit est avant tout le risque de perte financière pour les filiales opérationnelles si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créanciers.

Les filiales opérationnelles de Viel et Compagnie-Finance exercent le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels pour Compagnie Financière Tradition, et auprès de particuliers pour Gaitania (filiale de Compagnie Financière Tradition basée au Japon) et Bourse Direct.

INTERMÉDIATION PROFESSIONNELLE : COMPAGNIE FINANCIÈRE TRADITION

Le métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition a donc une exposition très limitée au risque de crédit dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir sont l'objet d'un suivi régulier. Des dépréciations sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres à travers des chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de deux jours depuis octobre 2014, pendant lesquels ces sociétés sont exposées au risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le Comité de crédit de Compagnie Financière Tradition, celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assessment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire, etc.). Lorsque aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition calcule un rating interne, selon une méthodologie interne. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités et leur liquidité sont pris en compte pour déterminer la limite.

La détermination des limites et le suivi de leur respect sont assurés de manière indépendante par le département des risques de Compagnie Financière Tradition, ou bien par les départements des risques des régions opérationnelles. Les limites sont régulièrement révisées selon une périodicité prédéterminée ou bien à la suite d'événements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types de secteur, etc.).

Les expositions se concentrent sur des établissements financiers régulés, majoritairement notés « investment grade ».

Le clearing est quant à lui traité par des équipes spécialisées. À cet effet, le groupe Tradition dispose d'une filiale indirecte dédiée aux activités de compensation, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe pour l'Europe et l'Asie. Tradition London Clearing Ltd est en charge du suivi des opérations introduites par les entités opérationnelles du groupe Tradition jusqu'à leur dénouement final dans les chambres de compensation. Tradition Asiel Securities Inc., filiale du groupe Tradition aux États-Unis, effectue par ailleurs toutes les opérations de clearing aux États-Unis. Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'État américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie, la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

LA BOURSE EN LIGNE : BOURSE DIRECT

Bourse Direct traite principalement avec des particuliers, dont la couverture est assurée par les liquidités déposées sur leur compte titres ; dans ce cadre, une opération de marché dont la couverture ne serait pas assurée, doit être rendue impossible par les systèmes automatiques de contrôle des couvertures dans le cadre du correct fonctionnement des outils mis à disposition par les prestataires techniques de la société.

Bourse Direct traite également avec des clients institutionnels. Dans ce cadre, toute contrepartie doit faire l'objet d'une autorisation accordée par le Comité de crédit. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. Un élément fondamental dans le processus d'approbation des contreparties est la séparation entre les fonctions opérationnelles et celles d'évaluation des risques et d'autorisation. La Direction de cette société s'assure régulièrement que les décisions sont observées et que les procédures de contrôle concernant les contreparties et le clearing sont efficaces.



» Risque de liquidité

Viel et Compagnie-Finance doit disposer des ressources financières nécessaires au financement de son activité courante et maintenir sa capacité d'investissement à tout moment. La gestion du risque de liquidité est assurée au niveau de la holding par une surveillance permanente de la durée des financements, de l'existence de lignes de crédit disponibles et de la diversification des ressources. Viel et Compagnie-Finance gère par ailleurs de façon prudente sa trésorerie disponible en la plaçant sur des supports sans risques, liquides et monétaires. Une convention de trésorerie est établie entre Viel et Compagnie-Finance et certaines de ses filiales dans le cadre de l'optimisation de la gestion de trésorerie du Groupe.

Le risque de liquidité intervient lorsque des filiales rencontreraient des difficultés à honorer leurs obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, ce risque est divisé en deux catégories.

Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché – par exemple, la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation aux sociétés consolidées du Groupe.

Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intra journaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, les filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié.

Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait de difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité. Pour gérer ce risque, toutes les entités opérationnelles du Groupe Tradition établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité.

Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants. Des contrôles sont effectués deux fois par an pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales. En outre, dans le cadre des contraintes réglementaires propres aux entreprises d'investissement, certaines sociétés du Groupe placent la trésorerie de leur clientèle dans des produits liquides, sans risque de taux ni de contrepartie, et immédiatement disponibles.

» Risque de marché

Viel et Compagnie-Finance est exposé au risque de marché par rapport à la valeur de ses actifs et à l'évolution des coûts de sa dette. Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

» Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. Cependant, ce risque reste très marginal dans la mesure où la quasi-totalité de la dette financière à long terme à taux variable fait l'objet d'une couverture au moyen de swaps de taux d'intérêt ou bien ont été mise en place à taux fixe (dettes obligataires).

La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par la Direction générale.

» Risque opérationnel lié aux participations contrôlées

Le risque opérationnel couvre tous les risques liés au traitement des opérations, allant de la correcte exécution des ordres de la clientèle, à la confirmation de ceux-ci puis au traitement administratif qui suit. D'éventuels dysfonctionnements informatiques, qui pourraient venir fausser l'exécution des opérations, entrent également dans cette catégorie.

Par ailleurs, le risque opérationnel provient du rôle majeur que peuvent jouer les personnes clés au sein de l'organisation. Concernant les équipes opérationnelles, le risque de « débauchage » par les concurrents existe. Enfin, l'évolution et le perfectionnement des outils informatiques constituent un enjeu majeur.

» Gestion du capital

Les objectifs du Groupe au niveau de la gestion du capital sont de maintenir un niveau de capitaux propres suffisant afin d'assurer la continuité des opérations et d'apporter un retour sur investissement aux actionnaires.

Le Conseil d'administration effectue le suivi de la rentabilité des capitaux propres qui est défini par la relation entre le résultat net d'exploitation et les capitaux propres, nets de la part attribuable aux actionnaires minoritaires. Le Conseil d'administration effectue aussi le suivi des dividendes versés aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure du capital et y apporte des rectifications en fonction des variations de l'environnement économique. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

En 2024, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du capital.

Viel et Compagnie-Finance détient le statut de Compagnie financière, et est donc soumise, tout comme certaines de ses filiales opérationnelles à des exigences de capital réglementaire imposées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le suivi et l'application des directives réglementaires sont effectués par les responsables locaux en charge de la conformité.

2.7.30 INSTRUMENTS FINANCIERS

» Risque de crédit

Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. L'exposition au risque de crédit se présente comme suit :

En milliers d'euros	2024	2023
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4 142	3 984
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	27 587	22 562
Prêts et créances	107 732	33 883
Actifs financiers évalués au coût amorti	1 516 695	1 503 385
Instruments financiers dérivés actifs	2 150	5 528
Trésorerie et équivalents de trésorerie	555 187	496 425
Trésorerie non disponible	35 914	32 463
TOTAL	2 249 416	2 098 220

En raison de sa large répartition géographique et du nombre de contreparties, le Groupe n'est pas exposé à des concentrations significatives de risque de crédit sur les actifs financiers.

Plus de 90 % de l'exposition du Groupe aux contreparties est constituée de contreparties de qualité supérieure (notées BBB-/Baa3 ou supérieur) au 31 décembre 2024 et 2023.

Pertes de crédit attendues

L'échéancier des créances clients et comptes rattachés ainsi que les pertes de crédit attendues se présente comme suit :

En milliers d'euros	2024		2023	
	Valeur brute	Pertes de crédit attendues	Valeur brute	Pertes de crédit attendues
Créances non arriérées	2 124 423	-376	2 001 635	-4
Moins de 30 jours d'arriéré	33 881	-70	30 725	-8
Entre 31 et 60 jours d'arriéré	16 303	-24	11 535	-39
Entre 61 et 90 jours d'arriéré	11 074	-28	5 496	-17
Entre 91 et 180 jours d'arriéré	11 909	-10	6 863	-177
Plus de 180 jours d'arriéré	15 948	-2 258	9 812	-2 137
TOTAL	2 215 639	-2 787	2 066 166	-2 374

Depuis l'adoption de la norme IFRS 9 Instruments financiers, le Groupe applique une méthode simplifiée pour mesurer les pertes de crédit attendues sur la durée de vie des différentes créances (enregistrées sous les postes "Prêts et créances", "Actifs financiers évalués au coût amorti", "Trésorerie et équivalents de trésorerie" et "Trésorerie non disponible"). Une analyse est effectuée par les sociétés du Groupe sur la base de

l'échéancier des créances clients en tenant compte de données historiques sur les défauts, de la situation actuelle et prévisible à la date de clôture. La majorité des clients sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit.

L'échéancier des créances liées aux activités en principal se présente comme suit :

En milliers d'euros	2024			2023		
	Valeur Brute	Pertes de crédit attendues	Valeur nette	Valeur Brute	Pertes de crédit attendues	Valeur nette
Moins de 5 jours d'arriéré	53 769	0	53 769	13 262	0	13 262
Entre 6 et 15 jours d'arriéré	78 529	0	78 529	29 673	0	29 673
Entre 16 et 30 jours d'arriéré	5 357	0	5 357	1 679	0	1 679
Entre 31 et 45 jours d'arriéré	7 385	0	7 385	1 958	0	388
Plus de 45 jours d'arriéré	13 296	-11 293	2 003	17 049	-13 439	3 609
TOTAL	168 336	-11 293	157 043	63 821	-13 439	50 382

Ces montants représentent des opérations non dénouées après la date de livraison prévue et sont causés essentiellement par des retards de règlement des titres de la part des contreparties. Sur la base de l'analyse des données historiques des pertes encourues, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances liées aux activités en principal n'est pas nécessaire. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit. De plus, les transactions sont soumises à des limites de crédit appropriées déterminées en fonction de la qualité de la contrepartie.

Toutefois, les sanctions et contre-sanctions prises par les différentes parties suite à l'invasion russe de l'Ukraine le 24 février 2022 ont ajouté des complexités significatives au processus standard de règlement-livraison et ont eu un impact négatif sur la capacité technique du Groupe à exécuter pleinement certaines transactions sur des titres obligataires libellés en roubles. Ainsi, certaines contreparties, plus particulièrement celles faisant l'objet de sanctions, nonobstant leur solvabilité, pourraient ne pas pouvoir remplir leurs obligations de règlement dans un avenir prévisible. Par conséquent, une probabilité de défaut de 100 % a été estimée pour les transactions dont le Groupe a reçu la livraison des titres sous-jacents à l'encontre du paiement mais pour lesquelles il est actuellement dans l'incapacité de procéder au

règlement-livraison. Le montant des créances liées à ces transactions non dénouées au 31 décembre 2024 s'élève à € 11 293 000 (€ 13 439 000 au 31 décembre 2023).

En cas de défaillance d'une contrepartie, les flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir comprennent les rentrées provenant de la vente des titres sous-jacents aux créances et/ou celles des flux de trésorerie associés aux titres eux-mêmes. Dans le cadre de ces transactions, les titres à livrer se composent d'obligations d'État russes qui sont cotées sur un marché actif localement. Toutefois, en raison des restrictions de transfert en vigueur, le Groupe considère que les incertitudes liées à l'accès au marché local autant pour la vente des titres que pour l'encaissement des flux de trésorerie associés aux titres ne permettent pas de les valoriser au bilan au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024, la provision pour des pertes de crédit potentielles sur des créances liées aux activités en principal en cours de règlement-livraison s'élève à RUB 1 330 390 000 sans changement depuis le 31 décembre 2023 pour un montant équivalent de € 11 293 000 (€ 13 439 000 au 31 décembre 2023).

Le mouvement de la provision pour pertes de valeur attendues sur les créances clients et comptes rattachés au cours de la période se présente comme suit :

2024 En milliers d'euros	Créances clients et comptes rattachés	Créances liées aux activités en principal	Total
Provision au 1er janvier	-2 373	-13 438	-15 811
Variations de périmètre		0	0
Reclassement	1	0	1
Dotation	-656	0	-656
Utilisation	199	0	199
Dissolution	137	2 728	2 873
Ecart de conversion	-75	-590	-665
Autres	0	0	0
Provision au 31 décembre	-2 767	-11 293	-14 060

2023 En milliers d'euros	Créances clients et comptes rattachés	Créances liées aux activités en principal	Total
Provision au 1er janvier	-1 770	-16 734	-18 504
Variations de périmètre	-14	0	-292
Reclassement	-493	0	-493
Dotation	-841	3 634	3 093
Utilisation	93	0	93
Dissolution	161	0	161
Ecart de conversion	-10	-339	-349
Autres	0	0	0
Provision au 31 décembre	-2 575	-13 438	-16 014

» Risque de liquidité

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers incluant le montant estimatif des paiements d'intérêts se présentent comme suit :

31 décembre 2024 En milliers d'euros	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Dettes financières à long terme	-	-	-	110 858	14 492	125 350
Obligations locatives	4 991	4 601	9 611	35 443	5 726	60 371
Emprunts obligataires	-	-	137 561	207 449	-	345 010
Fournisseurs et autres créanciers	1 462 138	4 868	23 017	-	-	1 510 023
Instruments financiers dérivés passifs	874	328	-	-	-	1 202
Dettes financières à court terme	20 728	39 404	573	-	-	60 705
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 508 731	49 200	170 762	353 790	20 218	2 102 690

31 décembre 2023 En milliers d'euros	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Dettes financières à long terme	-	-	-	150 541	15 205	165 746
Obligations locatives	5 125	4 455	8 974	39 406	9 306	67 265
Emprunts obligataires	7	7	4 112	233 681	-	237 807
Fournisseurs et autres créanciers	1 473 420	17 204	15 078	-	-	1 505 702
Instruments financiers dérivés passifs	100	23	16	-	-	139
Dettes financières à court terme	7 813	4 908	35 077	-	-	47 798
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 486 486	26 586	63 257	423 627	24 511	2 024 457

» Risque de change

Analyse de sensibilité

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de change transactionnel principalement sur le dollar américain (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une variation de 10 % d'une devise de transaction par rapport aux devises fonctionnelles correspondantes. Cette analyse inclut les actifs et passifs monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle des différentes entités du Groupe et ajuste leur valeur à la fin de la période pour une variation de 10 % du taux de change.

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base que l'année précédente.

Au 31 décembre, une appréciation de 10 % d'une devise de transaction à l'encontre des autres devises fonctionnelles correspondantes aurait augmenté (diminué) le résultat de l'exercice comme suit, sans impact sur les capitaux propres :

31 décembre 2024 en milliers d'euros	USD	GBP	EUR	CHF	Autres	TOTAL
Devises fonctionnelles						
USD		-27	43	-137	169	48
GBP	2 538		1 043	-51	256	3 786
EUR	621	714		786	60	2 181
CHF	9 085	73	1 243		3 979	14 380
Autres	2 666	-7	27	-61		2 625
	14 910	753	2 356	937	-4 464	

31 décembre 2023 en milliers d'euros	USD	GBP	EUR	CHF	Autres	TOTAL
Devises fonctionnelles						
USD		-88	-3	-150	105	-136
GBP	1 655		1 547	-16	241	3 427
EUR	671	479		743	212	2 105
CHF	11 232	132	920		3 997	16 281
Autres	2 302	25	18	-416		1 929
	15 860	548	2 482	161	-4 555	

» Risque de taux d'intérêts

Profil

Au 31 décembre, le profil des instruments financiers portant intérêts se présente comme suit :

En milliers d'euros	2024	2023
Actifs financiers	1 091 730	969 172
Passifs financiers	336 573	305 410
Instruments à taux fixe (net)	694 757	663 762
Actifs financiers	357 929	456 542
Passifs financiers	193 157	192 783
Instruments à taux variable (net)	164 772	263 759
TOTAL NET	859 529	927 521

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variables

Les actifs et passifs financiers à taux variables comprennent essentiellement de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des dettes financières. Les dettes financières émises à des taux variables exposent le Groupe aux risques de flux de trésorerie sur taux d'intérêt.

Au 31 décembre, une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts aurait augmenté (diminué) le résultat et les capitaux propres des montants présentés ci-après. Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

31-déc-24

En milliers d'euros	Résultat	Capitaux propres
Actifs financiers nets	1 554	0
Swap de taux d'intérêt	0	730

31-déc-23

En milliers d'euros	Résultat	Capitaux propres
Actifs financiers nets	2 124	0
Swap de taux d'intérêt	0	805

» Juste valeur

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et passifs financiers ainsi que leur juste valeur selon le niveau hiérarchique suivant :

- le niveau 1 correspond à un prix coté (non ajusté) sur un marché actif pour un instrument identique ;
- le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés ;
- le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur le marché.

La juste valeur n'est pas indiquée pour les postes dont la valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les méthodes pour déterminer les justes valeurs sont décrites dans la section regroupant les principales méthodes comptables.

31 décembre 2024 En milliers d'euros	Valeur comptable	Juste Valeur			Total
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Immeubles de placement	107 635		107 635		107 635
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4 142		4 142		4 142
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	27 587	16 815	10 772		27 587
Instruments financiers dérivés actifs	2 150		2 150		2 150
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Placements monétaires à court terme					-
Total des actifs financiers évalués à la juste valeur	134 460	16 815	124 698	-	141 513
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie non disponible	35 914				-
Clients et autres créances	1 516 696				-
Actifs financiers évalués au coût amorti	107 732				-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	555 197				-
Total des actifs financiers évalués au coût amorti	2 215 538	-	-	-	-
Total des actifs financiers	2 349 998	16 815	124 698	-	141 513
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés passifs	1 202	0	1 202	0	1 202
Total des passifs financiers évalués à la juste valeur	1 202	0	1 202	0	1 202
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Dettes financières à long terme :					
Emprunts Obligataires	190 838	194 858			194 858
Autres dettes financières à long terme	125 350				-
Obligations locatives à Long terme	34 857				-
Autres passifs financiers à long terme					-
Dettes financières à court terme :					
Emprunts Obligataires	135 193	138 149			138 149
Découverts bancaires	20 558				-
Autres dettes financières à court terme	40 146				-
Obligations locatives à Court terme	17 248				-
Fournisseurs et autres créanciers	1 510 023				-
Total des passifs financiers évalués au coût amorti	2 009 500	333 007	-	-	194 858
Total des passifs financiers	2 074 022	333 007	-	-	333 007

31 décembre 2023 En milliers d'euros	Valeur comptable	Juste Valeur			Total
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers évalués à la juste valeur					
Immeubles de placement	101 611		101 611*		101 611*
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3 964		3 964		3 964
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	22 562	16 767	5 795		22 562
Instruments financiers dérivés actifs	5 528		5 528		5 528
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Placements monétaires à court terme					0
Total des actifs financiers évalués à la juste valeur	133 665	16 767	116 897*	-	133 664*
Actifs financiers évalués au coût amorti					
Trésorerie non disponible	32 463				0
Clients et autres créances	1 503 395				0
Actifs financiers évalués au coût amorti	33 863				0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	496 425				0
Total des actifs financiers évalués au coût amorti	2 066 146	0	0	0	0
Total des actifs financiers	2 199 832	16 767	116 897*	-	133 664*
Passifs financiers évalués à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés passifs	139	0	139	0	139
Total des passifs financiers évalués à la juste valeur	139	0	139	0	139
Passifs financiers évalués au coût amorti					
Dettes financières à long terme :					
Emprunts Obligataires	226 299	226 917			226 917
Autres dettes financières à long terme	165 746				0
Obligations locatives à Long terme	41 617				0
Autres passifs financiers à long terme					0
Dettes financières à court terme :					
Emprunts Obligataires					0
Découverts bancaires	7 643				0
Autres dettes financières à court terme	40 154				0
Obligations locatives à Court terme	16 743				0
Fournisseurs et autres créanciers	1 505 702				0
Total des passifs financiers évalués au coût amorti	2 004 904	226 917	0	0	226 917
Total des passifs financiers	2 004 044	226 917	139	0	227 066

* Correction d'omission dans les notes annexes 2023.

2.7.31 COURS DE CHANGE

Les principaux cours de change de l'euro, qui ont été utilisés dans le cadre de la consolidation, sont les suivants :

	31.12.2024		31.12.2023	
	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
CHF – 1 Franc suisse	0,9412	0,95261	0,926	0,97173
GBP – 1 Livre sterling	0,8292	0,84658	0,8691	0,86992
JPY – 1 Yen japonais	163,06	163,8175	156,33	151,9425
USD – 1 Dollar américain	1,0389	1,08206	1,106	1,08159



2.7.32 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que les pourcentages de détention directe ou indirecte et les méthodes de consolidation retenues pour chacune des sociétés, sont présentées ci-après :

		Entrées de l'exercice	% de contrôle	% d'intérêt	Capitaux en milliers	Méthode MEE / 10/100	Société consolidée
France	Viel & Compagnie-Finances		100,00%		EUR - 11 839		consolidante
Grèce							
	Tradition Government Bond Brokers and Derivative Brokers (Pty) Ltd, Athènes/Grèce	100,0%	49,5%	2AR	1 000		IS
Autriche							
	Tradition Data Analytics Services (Pty) Ltd, Vienne	100,0%	49,5%	2AR	n/a		IS
	TFS Securities (Pty) Ltd, Johannesburg	100,0%	49,5%	2AR	1 000		IS
Allemagne							
	Financo Deutschland GmbH, Frankfurt et succursales de Munich	100,0%	49,5%	EUR	6 050		IS
France							
	Tradition Financial Services GmbH (France)	100,0%	49,5%	EUR	75		MEE
Belgique							
	Financo & Associés S.A., Bruxelles	100,0%	49,5%	EUR	1 957		IS
Israël							
	Eastdog A.V.	100,0%	49,5%	EUR	2 000		MEE
Israël - Succursales							
	Timelink (Dubai) Ltd, Dubaï	100,0%	49,5%	USD	450		IS
Israël - Succursales							
	Capitol Market Holdings S.A. Modet	100,0%	49,5%	EUR	500		MEE
Israël - Succursales							
	Tradition Financial Services España, S.V. (succursales de Amsterdam et Verviers)	100,0%	49,5%	EUR	750		IS
Israël - Succursales							
	Arpago S.A., Paris	100,0%	49,5%	EUR	72 350		IS
Israël - Succursales							
	De Finance	100,0%	100,0%	EUR	44		IS
Israël - Succursales							
	Bourse Direct S.A., Paris	100,0%	52,2%	EUR	21 220		IS
Israël - Succursales							
	Corne S.A., Paris	100,0%	49,5%	EUR	1 220		IS
Israël - Succursales							
	e-NEO Paris	100,0%	49,5%	EUR	8 400		IS
Israël - Succursales							
	Exo, Paris	100,0%	49,5%	EUR	650		IS
Israël - Succursales							
	Immobilier	100,0%	100,0%	EUR	1 000		IS
Israël - Succursales							
	Globalfin Banque Privée, Paris	100,0%	49,5%	EUR	32 902		MEE
Israël - Succursales							
	Tradition Securities And Futures S.A., Paris, et succursales de Amsterdam, Bruxelles, Londres, Madrid et Milan	100,0%	49,5%	EUR	11 430		IS
Israël - Succursales							
	TBAF OTC, Paris	100,0%	49,5%	EUR	4 530		IS
Israël - Succursales							
	Viel & Cie	100,0%	49,5%	EUR	15 470		IS
Israël - Succursales							
	Elégance S.A., Paris	100,0%	49,5%	EUR	37		IS
Israël - Succursales							
	TPS Global (Belgium) Ltd, Bruxelles	100,0%	49,5%	EUR	2 770		IS
Israël - Succursales							
	Tradition Italia S.A., Milan	100,0%	49,5%	EUR	50		IS
Israël - Succursales							
	Tradition Luxembourg S.A., Luxembourg	100,0%	49,5%	EUR	7 220		IS
Israël - Succursales							
	Comp Management S.A., Monaco	100,0%	49,5%	EUR	800		IS
Israël - Succursales							
	Tradition UK Holdings Ltd, Londres	100,0%	49,5%	GBP	100		IS
Israël - Succursales							
	Tradition (UK) Ltd, Londres	100,0%	49,5%	GBP	57 200		IS
Israël - Succursales							
	Tradition London Clearing Ltd, Londres	100,0%	49,5%	GBP	20 500		IS
Israël - Succursales							
	Tradition Financial Services Ltd, Londres	100,0%	49,5%	GBP	16 250		IS
Israël - Succursales							
	TPS Capital Ltd, Londres	100,0%	100,0%	GBP	70		MEE
Israël - Succursales							
	IT'S Delinivas Ltd, Londres et succursales de Amsterdam, Madrid, Milan et Paris	100,0%	49,5%	GBP	31 700		IS
Israël - Succursales							
	Tradition (UK) Ltd, Londres	100,0%	49,5%	GBP	300		IS
Israël - Succursales							
	Tradition Management Services Ltd, Londres (2)	100,0%	49,5%	GBP	0		IS
Israël - Succursales							
	Parfit (UK) Ltd, Londres	100,0%	49,5%	GBP	0		IS
Israël - Succursales							
	Storjells B.V., Amsterdam	100,0%	49,5%	EUR	30		IS
Israël - Succursales							
	Financo Vennoot N.V., Amsterdam	100,0%	49,5%	EUR	30		IS
Israël - Succursales							
	Compagnie Financière Tradition S.A., Luxembourg	100,0%	49,5%	CHF	20 230		IS
Israël - Succursales							
	Financo AG, Luxembourg	100,0%	49,5%	CHF	1 000		IS
Israël - Succursales							
	Galaxy Broker S.A., Luxembourg	100,0%	49,5%	CHF	200		MEE
Israël - Succursales							
	Neteq	100,0%	49,5%	EUR	30		IS
Israël - Succursales							
	Tradition Service Holding S.A., Luxembourg (1)	100,0%	49,5%	CHF	21 050		IS
Israël - Succursales							
	Tradition S.A., Luxembourg et succursales de Zurich et Genève	100,0%	49,5%	CHF	450		IS
Israël - Succursales							
	US S.A., Luxembourg (1)	100,0%	49,5%	CHF	100		IS
Israël - Succursales							
	Trad-X Holding S.A., Luxembourg (1)	100,0%	49,5%	CHF	100		IS
Israël - Succursales							
	Parfit Holding S.A., Luxembourg (1)	100,0%	49,5%	CHF	100		IS
Israël - Succursales							
	Tradition International, Luxembourg (2)	100,0%	49,5%	CHF	200		IS

IS : mise en liquidation

		Proportion de Exercices de contrôle	% de contrôle	% d'intérêt	Capital en milliers USD	Méthode de évaluation NIF
						Société consolidée
France	Yat & Cie		100.00%	EUR	13 479	consolidation
Argentine	Tradition Argentina S.A., Buenos Aires	100.0%	48.0%	ARS	1 545	IC
Chili	Tradition Chile S.A., Santiago	100.0%	48.0%	CLP	370 806	IC
Colombie	Tradition Securities Colombia S.A., Bogotá	100.0%	48.5%	COP	209 041	IC
	Tradition Colombia S.A., Bogotá	100.0%	48.5%	COP	110 030	IC
	Tradition America Holdings Inc., (New York)	100.0%	48.5%	USD	500	IC
	Ronald Corp., New York	100.0%	48.5%	USD	n/a	IC
	Tradition Americas LLC, New York	100.0%	48.5%	USD	500	IC
	Tradition SP Inc., New York	100.0%	48.5%	USD	5	IC
	Tradition Securities and Derivatives Inc., New York	100.0%	48.5%	USD	5	IC
	Tradition US LLC, New York	100.0%	48.5%	USD	n/a	IC
	TFS Technology Corp. LLC, New York	100.0%	48.5%	USD	55	IC
Israël	TFS-KAP LLC, New York	27.0%	13.5%	USD	n/a	WEE
	TFS Energy LLC, Stamford	87.0%	28.5%	USD	n/a	IC
	TFS Energy Futures LLC, Stamford	100.0%	28.5%	USD	n/a	IC
	TFS Energy Solutions LLC, Stamford	80.0%	28.5%	USD	n/a	IC
	Starbucks Holding (USA)	100.0%	48.5%	USD	n/a	IC
	Starbucks Inc. LLC	100.0%	48.5%	USD	n/a	IC
	Starbucks Puerto Rico LLC	100.0%	48.5%	USD	2	IC
	Starbucks Edge Inc., New Jersey (J)	80.0%	38.0%	USD	6	IC
Malaisie	Tradition Services S.A. (M) Sdn Bhd, Malacca	100.0%	48.5%	MYR	50	IC
Australie	TFS Australia Pty Ltd, Sydney	100.0%	48.5%	AUD	6	IC
	Tradition Australia Pty Ltd, Sydney	100.0%	48.5%	AUD	n/a	IC
	The Renewable Energy Hub Pty Ltd, Sydney	47.8%	24.0%	AUD	1 474	WEE
Asie (hors Asie)						
	Tradition (Asia) Ltd, Hong Kong	100.0%	48.5%	HKD	25 001	IC
	TFS Derivatives HK Ltd, Hong Kong	100.0%	48.5%	HKD	68 289	IC
Indonésie	Tradition Management APAC Limited, Hong Kong	100.0%	48.5%	HKD	110 000	IC
	Ping An Tradition International Money Trading Company Ltd, Shenzhen	32.8%	36.3%	CNY	60 000	WEE
Corée	Tradition Korea Ltd, Seoul	100.0%	48.5%	KRW	5 000 000	IC
Malaisie	Reputum Capital & Securities Private Ltd, Malacca	50.0%	24.8%	MYR	24 575	WEE
Indonésie	PT Tradition Indonesia, Jakarta	48.0%	48.5%	IDR	5 000 000	IC
	Tradition Nihon Ltd, Tokyo	100.0%	48.5%	JPY	300 000	IC
	Tradition Japan P's Holdings Ltd, Tokyo (J)	100.0%	48.5%	JPY	500	IC
	Gajam.com Co., Ltd, Tokyo	50.0%	24.8%	JPY	101 354	WEE
Asie	Money Partners Group Co., Ltd, Tokyo	48.0%	23.78%	JPY	2 622 531	WEE
	Ueda Tradition Holding Ltd, Tokyo (J)	86.0%	23.7%	JPY	1 600	IC
	Ueda Tradition Derivatives Ltd, Tokyo	100.0%	23.7%	JPY	5 000	IC
	Ueda Tradition Securities Ltd, Tokyo	100.0%	23.7%	JPY	3 893 500	IC
Indonésie	Tradition Kik Tokwa Limited, Wellington	100.0%	48.5%	NZD	2 475	IC
Malaisie	Tradition Financial Services Philippines Inc., Makati	100.0%	48.5%	PHP	215 000	IC
	Tradition Singapore (Pte) Ltd, Singapore	100.0%	48.5%	SGD	305	IC
	Starbucks Pte Ltd, Singapore	100.0%	48.5%	SGD	3747	IC
Singapour	TFS Commerce Pte Ltd, Singapore	100.0%	48.5%	USD	700	IC
	Tradition Asia Pacific (Pte) Ltd, Singapore (J)	100.0%	48.5%	SGD	n/a	IC
	Tradition Straits (Shallam) Ltd, Bangkok	100.0%	35.1%	THB	32 000	IC
Thaïlande	Tradition Swan (Biotek) Ltd, Bangkok	100.0%	25.1%	THB	5 000	IC
	Tradition Food Income Co Ltd, Bangkok	100.0%	25.1%	THB	5 000	IC
Société holding						
Société de services						
IC : entités consolidées						
WEE : mise en équivalence						

2.7.33 EFFECTIFS

Effectifs	2024	2023
France	272	254
Etranger	2 255	2 175
TOTAL	2 527	2 429

2.7.34 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés par le Groupe VIEL & Cie à ses commissaires aux comptes au titre des exercices 2023 et 2022 sont les suivants :

Montants en milliers d'euros HT	KPMG Audit		Talenx Altels Audit		Autres		TOTAL	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 408	2 185	207	195	864	1 459	3 479	3 823
- Emetteur	55,4	54	25,8	25,4	0	0	83	79,4
- Filiales intégrées globalement	2 352	2 131	180	170	864	1 459	3 396	3 744
Certification des informations en matière de durabilité	109	0	61	0	0	0	170	0
Autres services	83,7	37	6,2	6	0	0	89,9	43
Emetteur	10,7	10	4,2	4	0	0	14,9	14
Filiales intégrées globalement	73	27	2	2	0	0	75	29
Sous-total	2 501	2 206	274	201	864	1 459	3 739	3 866
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social	29	16	0	0	0	0	29	16
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total	29	16	0	0	0	0	29	16
TOTAL	2 530	2 222	274	201	864	1 459	3 768	3 882

2.7.35 CONSOLIDATION DE VIEL & CIE

VIEL & Cie fait l'objet d'une consolidation dans les comptes consolidés de Viel et Compagnie-Finance, dont le siège social est situé au 23 Place Vendôme, 75001 Paris.

2.7.36 VARIATION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les modifications suivantes du périmètre de consolidation ont été effectuées durant l'exercice précédent parmi plusieurs autres changements non significatifs.

GAITAME.COM

À la suite d'une offre publique d'achat, Gaitame.com a renforcé sa position sur le marché japonais en décembre 2024 en acquérant une participation de 92% dans Money Partners Group. L'opération a été finalisée en février 2025, suite au rachat des actions des minoritaires.

STARFUELS

Le 26 janvier 2023, le Groupe a porté sa participation à 100 % dans les filiales opérationnelles de Starfuels SA, une coentreprise dans laquelle le Groupe détenait auparavant une participation de 40 % intégrée selon la méthode de la mise en équivalence. Cette acquisition permettra au Groupe de développer son activité sur le secteur de l'énergie et de mettre en place des synergies au niveau des processus opérationnels. La juste valeur des titres de participations précédemment détenus a été estimée à environ EUR 6 600 000 tandis que la juste valeur de la contrepartie transférée en espèces s'est élevée à EUR 4 328 000. Cette transaction a entraîné la constatation d'un goodwill de EUR 7 316 000 (cf. note 2.7.8).

Tradition-ICAP

L'activité sur les options de change est réalisée principalement depuis Londres, New York et Singapour au travers de plusieurs sociétés regroupées sous « Tradition-ICAP ». Le Groupe détient un intérêt de 27,5 % dans les sociétés opérationnelles de Londres et New York par le biais de sociétés holding dans lesquelles le Groupe détient 55 % du capital-actions mais exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel avec le partenaire.

Début 2023, un certain nombre de changements structurels et de gouvernance ont été effectués dans les sociétés opérationnelles de Londres et New York, notamment au niveau de la composition et de la nomination des membres du Conseil d'administration. Ces changements ont entraîné une modification de la méthode de consolidation de ces sociétés dans les sociétés holdings contrôlées conjointement par le Groupe avec un impact sur les participations dans les coentreprises ainsi que sur les intérêts non-contrôlants de EUR -4 740 000 (cf. note 2.7.9).

2.7.37 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Aucun événement postérieur n'a été constaté à la clôture de ses comptes.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL



TALENZ ALTEIS AUDIT S.A.S
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
France

VIEL ET COMPAGNIE – FINANCE S.E.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024
VIEL ET COMPAGNIE – FINANCE S.E.
23, place Vendôme – 75001 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

TALENZ ALTEIS AUDIT S.A.S
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
Capital social : 124 000 €
339 713 869 RCS Caen

Commissaires aux comptes membre de la compagnie régionale de Normandie



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



TALENZ ALTEIS AUDIT S.A.S
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
France

VIEL ET COMPAGNIE - FINANCE S.E.

23, place Vendôme – 75001 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de la société VIEL ET COMPAGNIE - FINANCE S.E.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société VIEL ET COMPAGNIE – FINANCE S.E. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

TALENZ ALTEIS AUDIT S.A.S
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
Capital social : 124 000 €
339 713 869 RCS Caen

Commissaires aux comptes membre de la compagnie régionale de Normandie

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 112 427 milliers d'euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 2.7.8 de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris La Défense, le 27 mai 2025
KPMG S.A.

Paris, le 27 mai 2025
TALENZ ALTEIS AUDIT S.A.S

Sophie MEDDOURI

Associée

**Sophie
Medd
ouri**

Signature
numérique de
Sophie
Meddouri
Date :
2025.05.27
23:13:06 +02'00'

Aurélie LEMAZURIER

Associée

Signé par Aurelie Lemazurier
Le 27/05/2025

ID: tx_wE3d7XewJO65



Christophe CHARETON

Associé

Signé par Christophe Chareton
Le 27/05/2025

ID: tx_wE3d7XewJO65

